



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
21 mai 2021  
Français  
Original : anglais

### **Lettre datée du 21 mai 2021, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des exposés présentés par le Secrétaire général, S. E. M. António Guterres ; le Président de la Commission de l'Union africaine, S. E. M. Moussa Faki Mahamat ; et l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement, M. Achim Steiner ; ainsi que des déclarations de S. E. M. Wang Yi, Conseiller d'État et Ministre des affaires étrangères de la Chine ; S. E. M. Othman Jerandi, Ministre des affaires étrangères, de la migration et des Tunisiens à l'étranger de la Tunisie ; S. E. M. Jean-Yves Le Drian, Ministre de l'Europe et des affaires étrangères de la France ; S. E. M. S. Jaishankar, Ministre des affaires étrangères de l'Inde ; S. E. M. Bui Thanh Son, Ministre des affaires étrangères du Viet Nam ; S. E. M. Simon Coveney, Ministre des affaires étrangères et de la défense de l'Irlande ; S. E. M<sup>me</sup> Eva-Maria Liimets, Ministre des affaires étrangères de l'Estonie ; S. E. M. Mutahi Kagwe, Ministre de la santé du Kenya ; S. E. M. Dag-Inge Ulstein, Ministre du développement international de la Norvège ; S. E. M<sup>me</sup> Linda Thomas-Greenfield, Représentante permanente des États-Unis et membre du Gouvernement du Président Biden ; S. E. M. James Duddridge, Ministre pour l'Afrique au sein du Ministère des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ; ainsi que par les représentants du Mexique, du Niger, de Saint-Vincent-et-les Grenadines et de la Fédération de Russie, à l'occasion de la visioconférence sur la question « Paix et sécurité en Afrique : éliminer les causes profondes des conflits tout en favorisant le relèvement après la pandémie en Afrique », tenue le mercredi 19 mai 2021.

Conformément à l'accord auquel sont parvenus les membres du Conseil concernant cette visioconférence, les délégations et entités suivantes ont fourni des déclarations écrites, dont le texte est également joint : Afrique du Sud, Belgique, Brésil, Canada, Commission de consolidation de la paix, Danemark, Émirats arabes unis, Espagne, Éthiopie, Hongrie, Indonésie, Italie, Japon, Malte, Pakistan, Pérou, Portugal, Qatar, République de Corée, Roumanie, Rwanda, Saint-Siège, Slovaquie, Suisse, Union européenne et Zimbabwe.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre du 7 mai 2020, adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le texte des exposés et des déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité  
(Signé) Zhang Jun



## Annexe 1

### Exposé du Secrétaire général, M. António Guterres

Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de faire un exposé au Conseil de sécurité sur le sujet important suivant : « Paix et sécurité en Afrique : éliminer les causes profondes des conflits tout en favorisant le relèvement après la pandémie en Afrique ».

Depuis le début de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), j'ai mis en garde contre les risques que celle-ci fait peser sur les personnes et les sociétés du monde entier, notamment dans les pays touchés par des conflits. Parmi les diverses notes de synthèse que j'ai publiées l'an dernier, l'une portait exclusivement sur les incidences de la COVID-19 en Afrique.

C'est dans ce contexte que j'ai lancé mon appel à un cessez-le-feu mondial pour nous permettre de nous concentrer sur notre ennemi commun : le virus. Mon appel a été accueilli favorablement par de nombreux gouvernements et groupes armés, dont beaucoup en Afrique, et il est plus pertinent que jamais étant donné que nous sommes confrontés à une violence chronique persistante dans certains pays et à la résurgence d'anciens conflits dans d'autres.

Les groupes extrémistes violents en Afrique de l'Ouest, en Afrique centrale et au Mozambique, notamment les groupes liés à Al-Qaïda et à l'État islamique d'Iraq et du Levant, ont poursuivi, voire intensifié, leurs attaques odieuses contre les civils, créant ainsi de nouveaux défis majeurs pour les sociétés et les gouvernements. Les récentes attaques perpétrées à Cabo Delgado et l'insécurité croissante engendrée par les Forces démocratiques alliées dans l'est de la République démocratique du Congo sont des rappels tragiques de cette grave menace.

Depuis le début de la pandémie, mes représentants et envoyés spéciaux sur le continent africain ont intensifié leurs efforts pour améliorer la prévention des conflits et faire progresser les négociations de paix, ce qui est dans l'esprit de l'initiative « Faire taire les armes d'ici 2020 » de l'Union africaine. Le mois dernier, par exemple, mon représentant spécial pour l'Afrique centrale, François Louncény Fall, s'est rendu à N'Djamena et y a rencontré les principales parties prenantes tchadiennes et régionales afin de promouvoir des processus pacifiques, inclusifs et consensuels en vue d'un retour à l'ordre constitutionnel à la suite du décès du Président Deby Itno. Les actions de sensibilisation de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, menées au travers de réunions virtuelles avec des femmes, des jeunes et des figures de la société civile, ont été au cœur de l'appui que nous avons apporté au dialogue politique en cours.

Tout au long de l'année dernière, la Commission de consolidation de la paix a étroitement collaboré avec l'Union africaine et les communautés économiques régionales pour créer un espace permettant aux dirigeants nationaux et régionaux de mettre en commun leurs expériences et de solliciter de l'aide pour reconstruire en mieux après la pandémie. Le Fonds pour la consolidation de la paix a adapté son action en réponse à la pandémie afin de soutenir les efforts nationaux de gestion de la crise, la cohésion sociale, le dialogue et les approches inclusives, et de lutter contre les discours de haine et la désinformation.

Nombre de communautés et de pays du continent africain sont déjà confrontés à une situation complexe en matière de paix et de sécurité. Les facteurs de risque sont notamment les inégalités de longue date, la pauvreté, l'insécurité alimentaire, la dégradation de l'environnement, l'urbanisation et les pressions démographiques.

Le dérèglement climatique démultiplie également les crises. Lorsque les changements climatiques assèchent des rivières, entraînent une diminution des

récoltes, détruisent des infrastructures critiques, ils déplacent des communautés, rendent les personnes susceptibles d'être recrutées par des bandes criminelles, des extrémistes violents et des groupes armés et exacerbent les risques d'instabilité.

Certains pays sont pris dans un cercle vicieux où les conflits engendrent la pauvreté et la précarité, ce qui affaiblit la résilience de ces sociétés et les perspectives de paix.

Un an après le début de la pandémie de COVID-19, alors que nous pourrions être confrontés à un relèvement inégal, il est évident que la crise alimente nombre de ces facteurs de conflit et d'instabilité.

Les graves répercussions économiques de la pandémie aggravent déjà les tensions. À l'échelle mondiale, la crise a fait basculer environ 114 millions de personnes de plus dans l'extrême pauvreté.

La croissance économique du continent africain a ralenti et est estimée à 3,4 % en 2021, contre 6 % au niveau mondial. Les envois de fonds se font plus rares et la dette augmente.

Au nom de la lutte contre la crise, certains gouvernements ont restreint les processus démocratiques et l'espace civique.

Dans plusieurs pays, la pandémie est allée de pair avec des propos clivants, des discours de haine, des incitations à la violence et la diffusion d'informations fausses et pernicieuses, ce qui a exacerbé les divisions et sapé davantage la confiance.

Les graves conséquences de la pandémie sur les jeunes, notamment en Afrique, le continent le plus jeune, contribuent à multiplier les risques. La perte de perspectives en matière d'éducation, d'emplois et de revenus engendre un sentiment d'aliénation, de marginalisation et de stress mental, dont les criminels et les extrémistes peuvent tirer parti.

La pandémie continue de creuser les inégalités existantes entre les sexes. Les femmes occupent plus de 50 % des emplois à bas salaire et des postes dans les secteurs des services à forte intensité de main-d'œuvre, tels que le commerce de détail, l'hôtellerie et le tourisme, lesquels pourraient ne jamais revoir le jour dans la mesure où les entreprises adoptent l'automatisation.

La COVID-19 menace les acquis obtenus à grand prix en ce qui concerne la participation pleine, égale et effective des femmes dans tous les domaines de la vie sociale, économique et politique, y compris les processus de paix. J'exhorte les États Membres à déployer des efforts proactifs pour tenir compte des femmes et des jeunes à l'heure d'élaborer un plan de relèvement post-pandémie. Garantir l'égalité des chances, la protection sociale, l'accès aux ressources et aux services et la participation véritable à la prise de décision n'est pas seulement une obligation morale ou légale. Il s'agit d'un impératif pour que les pays sortent du piège que constituent les conflits et s'engagent résolument sur la voie de la paix et du développement durable.

Le relèvement après la pandémie est l'occasion de s'attaquer aux causes profondes des conflits, de placer la prévention au premier plan de notre action et de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine. L'ensemble des entités des Nations Unies sur le continent africain s'emploie à concourir à la réalisation de ces objectifs.

Les gouvernements africains eux-mêmes ont fait preuve d'une grande détermination dans la lutte contre la pandémie en créant le Groupe de travail sur la réglementation en Afrique dont l'objectif est de garantir approche unifiée à l'échelle du continent.

Toutefois, les contraintes pesant sur l'approvisionnement, l'accès limité aux vaccins et l'appui insuffisant à l'action menée contre la pandémie entravent et retardent aujourd'hui la reprise. Sur 1,4 milliard de doses administrées dans le monde aujourd'hui, seules 24 millions l'ont été en Afrique, soit moins de 2 %.

Un déploiement équitable et durable des vaccins dans le monde entier est la voie la plus directe vers une reprise rapide et juste. Pour ce faire, il faut partager les doses, lever les restrictions à l'exportation, augmenter la production locale et financer pleinement le Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 et son mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins.

L'ONU plaide partout pour un effort mondial coordonné en matière de vaccins et pour des mesures permettant d'alléger le fardeau de la dette qui menace de paralyser la reprise dans de nombreux pays en développement à faible revenu ou à revenu intermédiaire, notamment en Afrique. Je me félicite de l'allocation record de droits de tirage spéciaux par le Fonds monétaire international. Cela doit s'accompagner d'une réaffectation afin que les liquidités parviennent aux pays qui en ont besoin, leur permettant d'éviter d'autres problèmes.

Je salue également la prorogation de l'Initiative de suspension du service de la dette du Groupe des Vingt et du Cadre commun pour le traitement de la dette. Toutefois, tous les pays en développement qui sont vulnérables doivent pouvoir s'en prévaloir, notamment les pays à revenu intermédiaire, qui empruntent encore à des taux élevés et risquent le surendettement. À plus long terme, il est urgent de renforcer et de réformer l'architecture internationale de la dette.

Les équipes de pays et les missions politiques et de maintien de la paix des Nations Unies travaillent en étroite collaboration avec les gouvernements nationaux, l'Union africaine, les communautés économiques régionales et les institutions financières internationales pour enrayer la propagation du virus et mettre l'inclusion, la résilience et l'action climatique au premier plan des efforts de reconstruction des économies et des sociétés.

En janvier, j'ai nommé un Coordonnateur spécial pour le développement au Sahel, qui axera ses efforts sur le lien important entre la paix, la sécurité et le développement. En Afrique centrale, nous travaillons avec les gouvernements et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale pour mettre en œuvre la stratégie régionale de lutte contre la pandémie de COVID-19 et atténuer ses conséquences socioéconomiques.

Nos campagnes de communication et nos missions de maintien de la paix contribuent à lutter contre les rumeurs et la désinformation. Par exemple, en République démocratique du Congo, la Radio Okapi de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo fournit des informations factuelles sur la COVID-19 dans les langues locales.

Sur tout le continent et aux quatre coins du monde, notre initiative « Verified » diffuse des éléments de langage fondés sur des données scientifiques pour aider les gens à se protéger, à garder espoir et à s'entraider. La pandémie a montré que du maillon le plus faible dépend la force du tout et que nous ne pourrions nous rétablir que dans la solidarité. Le sentiment de vulnérabilité partagée doit se traduire par un objectif commun à l'heure où nous nous efforçons de surmonter la fragmentation et le nationalisme, de nous attaquer aux causes profondes, aux moteurs et aux sources des conflits et des crises, de façonner une reprise solide et de construire un avenir meilleur pour tous.

Aucun autre continent n'est plus important dans cet effort que l'Afrique, et nous comptons sur l'appui du Conseil de sécurité.

## Annexe 2

### **Exposé de M. Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine**

Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mai et vous remercier de l'occasion qui m'est donnée de présenter au Conseil les préoccupations et les points de vue de l'Afrique sur ce sujet très important, à savoir éliminer les causes profondes des conflits tout en favorisant le relèvement après la pandémie en Afrique. Au nom de la Commission de l'Union africaine, je salue l'initiative prise par le Conseil de sécurité, sous la présidence de la Chine, d'organiser ce débat sur un thème aussi crucial.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) continuera de peser lourdement sur le développement économique et social de l'Afrique et en particulier sur les pays touchés, dont les systèmes socioéconomiques, dévastés par les conflits et des processus politiques fragiles, sont déjà vulnérables. De fait, les tendances continuent d'indiquer une évolution à la hausse du nombre de personnes infectées et des décès qui en résultent.

Dès le début de la pandémie, l'Afrique a adopté sa propre stratégie pour résister au fléau. La Commission de l'Union africaine, les Centres africains de prévention et de contrôle des maladies, les envoyés spéciaux et les États membres ont synchronisé diverses mesures, ce qui a permis de sauver des millions de vies africaines.

Aujourd'hui, le plus grand défi auquel se heurte l'Afrique est la question des vaccins. C'est une très grosse erreur de penser que le monde peut être en sécurité, alors que le continent africain n'est toujours pas protégé contre le virus et ses variants. Peut-on oublier que le monde est globalisé et que la pandémie l'est aussi, profondément ?

Sur le plan politique, il a été difficile de maintenir à flot les processus politiques sous-tendant la mise en œuvre des transitions et accords de paix sur le terrain afin d'éviter l'effondrement de nombreux pays africains. Le Conseil de sécurité de l'ONU et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine doivent concentrer leurs efforts sur les pays touchés par des conflits et continuer à encourager et à appuyer les processus politiques déjà engagés afin d'assurer la poursuite des transitions politiques et la mise en œuvre des accords de paix. Le Soudan, le Mali, la Libye et le Tchad sont au nombre des pays dont les processus de transition nous préoccupent gravement.

Sur le plan économique, le ralentissement de la croissance économique, la baisse des échanges internationaux, la diminution de la demande des exportations africaines de produits primaires, l'augmentation de la dette extérieure et la hausse de l'inflation ont créé une situation économique qui aura des retombées négatives sur la situation socioéconomique de nombreux pays africains. Dans ce contexte, 20 pays africains risquent l'effondrement en raison du poids de la dette. Cette situation exige une nouvelle réflexion et des initiatives visant à assurer le redressement post-pandémie. Je tiens à souligner qu'une stratégie de reprise économique doit se concentrer davantage sur la relance économique et la restructuration de la dette, et non sur l'austérité.

Sur le plan social, la situation est également urgente et requiert une attention immédiate. Les interdictions de voyager à l'échelle mondiale et les confinements nationaux ont engendré une crise socioéconomique qui a perturbé les économies et touché les secteurs de l'emploi formel et informel, entraînant un chômage de masse, une hausse de l'inflation et une réelle détérioration du niveau de vie. La pandémie de COVID-19 a porté un coup terrible à la prestation de services, mettant gravement en

péril les moyens de subsistance, ce qui pourrait exacerber les frustrations et nourrir le mécontentement social.

Les conséquences économiques de la pandémie sur les petites et moyennes entreprises et le secteur informel en Afrique, notamment dans les pays touchés par des conflits et ceux en transition, ont entraîné des pertes d'emplois massives. Cela risque d'avoir des répercussions sur les initiatives de retour en classe, car la plupart des parents n'ont pas les moyens d'envoyer leurs enfants à l'école. La pandémie de COVID-19 a également eu des effets dévastateurs sur les capacités des hôpitaux publics de ces pays, mettant en danger la vie des citoyens souffrant d'autres maladies chroniques. Je voudrais maintenant mettre en exergue trois points sur lesquels je souhaite appeler l'attention du Conseil.

Premièrement, dans l'immédiat, nous devons mieux coordonner les programmes de distribution et de fabrication des vaccins. Il s'agit là d'une préoccupation urgente et immédiate. L'ONU et l'Union africaine peuvent prêter main forte aux gouvernements des pays touchés pour assurer une bonne coordination des efforts de lutte contre la pandémie, en particulier en ce qui concerne l'assistance financière, technique et logistique pour la fourniture de vaccins.

Il est urgent de mettre fin au protectionnisme et au nationalisme en matière de vaccins, qui menacent d'exclure les pays à faible revenu et les pays fragiles, mettant ainsi en péril le redressement socioéconomique des pays africains touchés.

À cet égard, je félicite vivement les dirigeants de l'Union africaine des efforts qu'ils ont déployés pour créer le Fonds anti-COVID-19, dont l'objectif est de collecter des ressources pour renforcer la réponse continentale à la COVID-19, notamment en atténuant les effets socioéconomiques et humanitaires de la pandémie sur les populations africaines. La communauté internationale est vivement encouragée à appuyer les efforts de ce fonds qui vise à accompagner les pays africains dans le lancement de leurs programmes de vaccination.

Je renouvelle également l'appel de l'Union africaine à garantir un allègement de la dette en faveur des pays africains, en tenant compte de la situation singulière des pays qui ont perdu des revenus et une partie de leurs réserves pour répondre à la pandémie de COVID-19.

Deuxièmement, sur le court terme, des efforts institutionnels sont nécessaires pour plaider en faveur d'une flexibilité accrue s'agissant du financement des programmes nationaux de relance socioéconomique. Nous soulignons qu'il faut, dans ce domaine, des efforts concertés de la part des institutions financières et partenaires internationaux, ainsi que de la part de la Banque africaine de développement. Je tiens à réaffirmer que le relèvement post-pandémie doit fondamentalement mettre l'accent sur une reprise économique tirée par la création d'emplois, par l'octroi de crédits aux petites et moyennes entreprises et par la reconstitution de moyens de subsistance durables dans les secteurs qui ont subi l'impact de la pandémie de COVID-19.

Je voudrais également souligner que nous devons tirer pleinement parti du partenariat stratégique entre nos deux organisations, l'Union africaine et l'ONU. À cet égard, la Commission de l'Union africaine et la Commission de consolidation de la paix de l'ONU devraient davantage resserrer leur coordination sur les différentes facettes de l'appui aux pays africains concernés par la reconstruction et le développement post-conflit, afin d'optimiser et de maximiser l'efficacité de cet appui et ses incidences positives.

Troisièmement, à moyen et long terme, nous ne devons pas perdre l'élan engrangé avant la pandémie au regard des liens entre paix, sécurité et développement, conformément à l'Agenda 2063 et au Programme de développement durable à

---

l'horizon 2030, lesquels sont assortis d'objectifs à long terme clairement formulés. À cet égard, j'invite la communauté internationale à appuyer la Zone de libre-échange continentale africaine, qui connaît des avancées significatives, pour garantir la libre circulation des biens et services entre les pays africains.

Enfin, je réitère l'appel lancé par le Secrétaire général à tous les belligérants, où qu'ils se trouvent, pour qu'ils acceptent et respectent pleinement le cessez-le-feu mondial afin de faciliter les efforts déployés pour lutter contre la pandémie de COVID-19. À cet égard, je demande au Conseil de sécurité d'envisager une nouvelle approche et des méthodes novatrices pour financer la paix en Afrique, tandis que d'autres organes et institutions internationaux se concentrent sur le financement du développement africain. Il nous faut maintenant être conscients du fait que la paix est le secteur qui présente les besoins de financement les plus importants.

**Annexe 3****Exposé de M. Achim Steiner, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement**

C'est un immense privilège que de prendre la parole sur le thème de la paix et de la sécurité en Afrique. Qu'il me soit permis de profiter de cette occasion pour féliciter S. E. M. Moussa Faki Mahamat de sa réélection à la présidence de la Commission de l'Union africaine. L'ONU, notamment le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), entend continuer de travailler en étroite collaboration avec lui tandis que l'Afrique s'emploie à mieux construire l'avenir après cette pandémie dévastatrice.

L'Afrique est un continent aux promesses inégalées. Il accueille près d'un tiers des réserves minérales du monde, près de deux tiers de ses terres arables et, dans le bassin du Congo, la deuxième plus grande forêt tropicale de la planète. Quarante pour cent du potentiel total d'énergie solaire, qui sera fondamental pour la transition du monde vers l'énergie verte, se trouve en Afrique. Et il est le continent de la jeunesse : plus de 70 % de la population de nombreux pays africains a moins de 30 ans, une main-d'œuvre dynamique susceptible de stimuler les résultats du développement pendant plusieurs décennies. Pourtant, une grande partie de cet immense potentiel ne s'est toujours pas matérialisée.

Paix, sécurité et développement sont intimement liés en Afrique. Pour concrétiser les objectifs de développement durable et l'Agenda 2063 de l'Union africaine, il faudra surmonter les problèmes complexes hérités du passé et les défis qui les aggravent : instabilité politique, faiblesse des institutions de gouvernance, inégalités croissantes, recul des droits humains et, à présent, deux des plus grands défis de cette génération, à savoir l'urgence climatique et la pandémie sans précédent de maladie à coronavirus (COVID-19).

Pour mieux construire l'avenir, il faudra que les acteurs locaux et mondiaux des disciplines étroitement intégrées que sont l'intervention humanitaire, le développement et la paix travaillent de concert pour remédier aux causes profondes des conflits, thème auquel est consacré le présent débat du Conseil de sécurité.

J'axerai mes remarques sur trois questions cruciales aujourd'hui.

Premièrement, sachant qu'un relèvement réussi suppose de maîtriser durablement la pandémie, où en est-on actuellement, notamment en ce qui concerne l'équité en matière de vaccins, la marge de manœuvre budgétaire et les répercussions socioéconomiques de la COVID-19, et quelles pourraient être les prochaines étapes ?

Deuxièmement, puisque la paix et le développement durable vont de pair, quelles occasions l'économie verte présente-t-elle pour les pays et régions les plus touchés par les conflits s'agissant de mieux construire l'avenir pour les populations et la planète ?

Et troisièmement, sachant que la bonne gouvernance compte parmi les éléments fondamentaux d'un contrat social juste et équitable, que peut-on faire, et que fait-on, pour appuyer les capacités étatiques, apaiser les communautés et construire un avenir sans exclusive, en particulier pour les femmes et les filles ?

Qu'il me soit permis d'aborder chacun de ces aspects.

Un relèvement réussi suppose de maîtriser durablement la pandémie. Actuellement, en proportion de leur population, les pays africains ne représentent qu'une petite fraction des cas de COVID-19 et des décès dus à la maladie signalés

dans le monde. Cela est dû en partie aux efforts louables déployés par nombre de gouvernements et d'institutions du continent dès le début de la pandémie.

Toutefois, ces pourcentages faibles masquent les conséquences financières, sociales et politiques dévastatrices de la COVID-19 sur le continent. Selon les études du PNUD cette année, près de 60 % des personnes qui tomberont dans la pauvreté dans le monde vivront en Afrique. Quelque 40 millions d'Africains ont déjà replongé dans l'extrême pauvreté.

En tant que chef de file technique pour l'intervention socioéconomique des Nations Unies face à la pandémie, le PNUD s'attache à sauver la vie et les moyens de subsistance des populations. Notre analyse montre que donner dès maintenant une impulsion en faveur des objectifs de développement durable – en associant des choix politiques audacieux et des investissements dans la gouvernance, la protection sociale, la dématérialisation et l'économie verte – pourrait permettre de sortir des millions d'Africains de la pauvreté d'ici à 2030.

L'une des premières et des plus importantes étapes d'une campagne en faveur des objectifs de développement durable, en Afrique et pour l'Afrique, consiste à garantir l'équité vaccinale. Les régions africaines fragiles et touchées par un conflit seront laissées pour compte si des mesures décisives ne sont pas prises dès maintenant. Or, à la mi-mai, dans la majorité des pays africains, moins de 1 % de la population avait été vaccinée.

Un appui supplémentaire est nécessaire d'urgence. Le financement ne doit pas être un obstacle. Les analyses du PNUD montrent qu'une dette écrasante est susceptible de compromettre la capacité des pays africains à lutter contre la pandémie et à mieux construire l'avenir après la COVID-19, notamment au regard de leurs efforts pour administrer les vaccins. En portant le rapport entre dette extérieure et produit intérieur brut en Afrique au niveau alarmant de 65 %, la COVID-19 réduit la marge de manœuvre budgétaire et il en devient beaucoup plus difficile pour les gouvernements de réaliser des investissements stratégiques.

La conférence de cette semaine sur l'allègement de la dette au Soudan, convoquée par la France, est un excellent exemple de la manière dont les dirigeants du monde peuvent s'unir pour appuyer le Soudan – en l'occurrence dans sa transition politique et économique historique – en allégeant le fardeau de la dette pour débloquer les ressources nécessaires à son développement et permettre au secteur privé d'exprimer son potentiel dans le cadre de la construction de la paix.

En Afrique, la pandémie a provoqué des sorties de capitaux de 5 milliards de dollars et creusé à 345 milliards de dollars le déficit de financement du développement du continent. Pourtant, moins de 1 % du service de la dette en 2021 permettrait de couvrir le coût correspondant à 1 milliard de doses de vaccin dans le cadre du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins.

En sa qualité de principal organisme de développement des Nations Unies, le PNUD travaille avec les gouvernements, la famille des Nations Unies et d'autres partenaires pour appuyer la préparation en matière de vaccins, ainsi que leur déploiement, sous la direction de l'Organisation mondiale de la Santé et de l'UNICEF. L'offre du PNUD dans le domaine du développement se concentre sur le renforcement des systèmes et de la gouvernance afin de promouvoir l'équité, la résilience et la durabilité des efforts de vaccination contre la COVID-19 dans toute l'Afrique.

En Guinée équatoriale, par exemple, le PNUD aide le Gouvernement à mettre en place un système numérique pour renforcer les chaînes de distribution de vaccins et d'approvisionnement en vaccins. Au Tchad, en Libye et au Mali, le PNUD contribue

à mettre en place des systèmes de télémédecine. Il ne s'agit pas d'interventions ponctuelles, mais d'investissements dans des changements systémiques suffisamment solides pour aider les pays à faire face aux futures crises sanitaires.

Ceci m'amène à mon deuxième point, à savoir l'importance de construire un avenir meilleur avec une économie plus verte. Le financement sera essentiel pour atteindre ces objectifs.

Nos équipes dans toute l'Afrique ont contribué à l'élaboration de plus de 40 plans d'intervention socioéconomique dirigés par les pays, générant de nouvelles idées pour orienter les décisions en matière de politique publique en cette période d'une complexité inouïe. Ces plans proposent d'investir quelque 60 milliards de dollars pour aider l'Afrique à reconstruire en mieux et plus vert, afin que le relèvement fasse progresser la réalisation des objectifs de développement durable.

Aujourd'hui, le PNUD aide 26 pays d'Afrique à élaborer et à mettre en œuvre des cadres de financement nationaux intégrés, en coopération avec l'Union européenne, le Fonds monétaire international et d'autres entités du système des Nations Unies, afin que le financement du relèvement après la COVID-19 soit pleinement conforme aux objectifs de développement durable et à l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

Le Soudan du Sud, par exemple, utilise le processus des cadres de financement nationaux intégrés pour renforcer les dialogues nationaux de paix et de planification et promouvoir une budgétisation tenant compte des questions de genre. Cabo Verde utilise ces cadres pour élaborer une plateforme d'économie bleue avec la bourse des valeurs.

Dans le même temps, grâce à notre Promesse climatique, nous aidons 39 pays d'Afrique à rendre leurs contributions déterminées au niveau national plus ambitieuses, conformément aux efforts de relèvement vert après la COVID-19. Nous aidons les gouvernements à traduire leurs contributions déterminées au niveau national en nouveaux emplois verts et en efforts plus ambitieux pour lutter contre la pauvreté, garantir l'égalité des femmes et des filles, et renforcer la résilience aux chocs futurs. Au Soudan, notre programme « Solar for Agriculture » a créé des emplois, en plus particulièrement pour les femmes et les jeunes.

Le chômage peut alimenter des tensions profondes dans des régions comme le Sahel, l'Afrique centrale et la Corne de l'Afrique, ces mêmes régions où il existe un potentiel incroyable de création de nouveaux emplois verts grâce au piégeage du dioxyde de carbone, au commerce de l'énergie et à la protection de l'environnement. À cette fin, le PNUD s'est associé à la Fondation Tony Elumelu pour renforcer les capacités de quelque 100 000 entrepreneurs en Afrique au cours de la prochaine décennie. Dans la région du Sahel, ce partenariat a déjà permis de former plus de 5 000 jeunes, et de fournir un capital d'amorçage à plus de 2 000 jeunes.

Selon une nouvelle étude du PNUD, la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), lancée récemment, sera le moteur d'un développement économique durable sur l'ensemble du continent africain, pour autant que dans le même temps, les droits de l'homme soient respectés et l'environnement soit protégé, en particulier pour les femmes et les jeunes. Pour aider à exploiter cet énorme potentiel, le nouveau Centre des zones frontalières du PNUD, situé au Kenya, sera au service des 270 millions de personnes vivant dans les régions frontalières de l'Afrique.

L'un des défis consistera à mettre en relation les innovateurs africains avec les possibilités que la ZLECAF pourrait offrir, un défi que le réseau de laboratoires d'accélération du PNUD, qui est le réseau de développement le plus important et doté des plus importantes capacités d'apprentissage rapide au monde, dont un tiers

des laboratoires environ se trouvent en Afrique, est déjà en train de relever avec des innovateurs et des entrepreneurs locaux.

Et le PNUD a signé un nouveau partenariat stratégique avec le Secrétariat de la ZLECAf « pour promouvoir le commerce en tant que stimulant du relèvement socioéconomique de l'Afrique après la crise de la COVID-19 et en tant que moteur du développement durable ».

Pour l'Afrique, un relèvement durable doit être alimenté par une énergie durable. Les trois quarts des quelque 800 millions de personnes dans le monde qui n'ont pas accès à l'électricité vivent en Afrique subsaharienne, alors qu'en raison de la pandémie, 100 millions d'Africains supplémentaires n'ont plus les moyens de s'offrir des options énergétiques durables.

En tant que Coprésident d'ONU-Énergie et du dialogue de haut niveau sur l'énergie, je m'associe au Secrétaire général et à un nombre croissant de voix qui appellent à une année d'action sur l'énergie en vue d'une énergie propre et abordable pour tous d'ici à 2030 et d'une absence d'émissions nettes d'ici à 2050 afin de mettre un terme aux changements climatiques. Alors que nous nous préparons au dialogue de haut niveau sur l'énergie de septembre et à la vingt-sixième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à Glasgow, j'espère que tous les États Membres s'uniront pour appuyer cet appel.

J'en viens maintenant à mon troisième point, qui est essentiel : l'importance de la bonne gouvernance, sur laquelle s'appuie un contrat social juste et équitable.

Le PNUD a toujours travaillé en étroite collaboration avec d'autres acteurs actifs dans le domaine du développement, de l'aide humanitaire et de la paix pour aider les sociétés à faire face aux urgences en matière de développement, à empêcher les problèmes de s'aggraver et à renforcer la résilience pour surmonter les obstacles à venir.

L'année dernière, en République du Congo, nous avons formé des journalistes aux droits des femmes et des enfants et à la résolution 1325 (2000) sur les femmes et la paix et la sécurité, afin de renforcer leur capacité à travailler avec les instruments internationaux relatifs aux droits humains.

Nous avons aidé 10 pays africains à organiser des élections, notamment en apportant un appui technique aux organes de gestion des élections. Grâce à notre collaboration avec des institutions de défense des droits de l'homme et de lutte contre la corruption, nous avons aidé les systèmes publics à gagner en transparence, en fiabilité et en réactivité.

En Angola et en Zambie, par exemple, par l'intermédiaire de la Cellule mondiale de coordination des questions relatives à l'état de droit, les agents responsables de l'application de la loi ont bénéficié d'une formation en ligne sur le respect des normes relatives aux droits humains dans le cadre du maintien de l'ordre pendant l'état d'urgence.

Nous avons examiné les raisons pour lesquelles les personnes quittent les conflits armés, notamment au Tchad et au Nigéria, et la façon dont nous pouvons les accompagner dans leur transition vers la vie civile, et nous avons adopté de nouvelles approches pour renforcer la réconciliation et la réintégration dans les accords de paix en République centrafricaine, en Libye, au Soudan et au Soudan du Sud.

Grâce à toute notre expérience en matière de gouvernance et de résilience, avec plus de 50 % de nos dépenses et neuf de nos 10 plus grands programmes nationaux qui opèrent dans des contextes fragiles et de crise, nous avons déterminé

que lorsque l'on veut s'attaquer aux causes profondes d'un conflit, investir dans le développement fonctionne.

En République démocratique du Congo, par exemple, à la suite des efforts de médiation entrepris par la société civile et par les autorités locales, appuyés par le PNUD, les jeunes ayant participé à des conflits ont vu augmenter de près de 40 % leurs chances de vouloir suivre une formation professionnelle ou de trouver un emploi.

Aujourd'hui, la COVID-19 menace d'annuler les progrès en matière de stabilité difficilement réalisés, notamment dans la région du bassin du lac Tchad, et d'exposer les communautés vulnérables à un niveau accru d'instabilité économique. Pour faire face à cette crise, le PNUD a lancé le Mécanisme régional de stabilisation pour le lac Tchad, en s'appuyant sur son expérience en matière de stabilisation dans des pays comme l'Iraq et la Libye. Il a déjà aidé les gouvernements et les autorités locales concernées à rétablir la confiance et l'état de droit, créé de nouveaux moyens de faire du commerce transfrontalier, amélioré les conditions de sécurité pour les communautés touchées et renforcé l'accès aux moyens de subsistance.

Le PNUD collabore actuellement avec les Gouvernements malien, nigérien et burkinabé pour reproduire cette expérience dans la zone des trois frontières du Liptako-Gourma. Appuyer la stabilisation de ces zones frontalières permet de rassembler les communautés pour combler le vide qui favorise la radicalisation et l'extrémisme violent, en particulier chez les jeunes.

Au début de la pandémie, des groupes extrémistes violents en Afrique ont saisi cette occasion pour diffuser de fausses informations visant à semer le mécontentement. En réponse, le PNUD a intensifié son appui à 22 pays d'Afrique en adoptant une approche préventive en matière de développement. En Somalie, par exemple, le PNUD a formé 240 chefs religieux pour contribuer à contrer la désinformation.

Le PNUD a mis en place la Promesse de gouvernance du Sahel, un programme qui sera mis en œuvre au cours des cinq prochaines années, pour appuyer 10 pays sahéliens identifiés par la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel comme étant les plus fragiles et susceptibles d'être touchés par les changements climatiques.

Le PNUD n'agit pas isolément ; nous avons collaboré avec le Bureau d'appui à la consolidation de la paix afin de renforcer les fonctions essentielles des pouvoirs publics ; collaboré avec divers partenaires, tels que le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et le Programme des Nations Unies pour l'environnement, pour atténuer les risques pour la sécurité liés au climat ; travaillé avec l'Organisation internationale du Travail, l'Organisation internationale pour les migrations et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés pour trouver des solutions au nombre record de personnes contraintes de quitter leur foyer, notamment en raison des changements climatiques.

Nous comptons sur le soutien continu du Conseil pour faire avancer ces travaux.

En collaboration avec ses partenaires du système des Nations Unies et autres, le PNUD est fier d'être depuis des décennies le partenaire de gouvernements partout en Afrique.

Nous croyons que, pour mieux construire l'avenir après la COVID-19, il faut investir à long terme dans la prévention des conflits et « investir dans l'espoir », et que les investissements dans le développement en faveur de l'équité en matière de vaccins, d'une économie verte et d'une bonne gouvernance porteront leurs fruits.

Dans le sillage de la COVID-19, l'Afrique a été au cœur d'une vague d'innovations, allant du séquençage du génome du virus au Ghana au recours à la

finance numérique au Nigéria, laquelle permet de faire des transferts d'argent liquide et d'offrir une protection sociale aux personnes dans le besoin.

Le défi maintenant est de faire perdurer ce phénomène, en donnant aux architectes de la paix, aux innovateurs et aux entrepreneurs, même et surtout dans les contextes de conflit et de crise, l'« oxygène » dont ils ont besoin pour concevoir de nouvelles solutions leur permettant de s'imaginer un avenir radieux et de le réaliser.

Comme toujours, l'ensemble du système des Nations Unies sera prêt à apporter son aide.

**Annexe 4****Déclaration de M. Wang Yi, Conseiller d'État et Ministre des affaires étrangères de la Chine**

Je remercie S. E. le Secrétaire général, António Guterres, le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, et l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Achim Steiner, pour leurs observations et leurs exposés.

Depuis un siècle, le monde n'avait pas connu de pandémie aussi grave. Aucun pays ne peut s'isoler du virus, comme par magie, et aucun pays ne doit être laissé de côté dans la riposte mondiale.

En proposant la tenue du présent débat public, la Chine entend exhorter la communauté internationale à prêter attention aux graves défis engendrés par la pandémie pour la paix et le développement en Afrique, à forger un consensus et à former des synergies. Ce débat vise à amener la communauté internationale à collaborer avec les pays africains pour vaincre le virus, lancer la reconstruction après la pandémie, éliminer les causes profondes des conflits et insuffler une dynamique en faveur d'une paix et d'un développement durables en Afrique. La Chine voudrait faire quatre propositions.

Premièrement, nous devons aider l'Afrique à réduire les disparités dans la riposte à la maladie à coronavirus (COVID-19). L'Afrique a un rôle crucial à jouer dans la lutte mondiale contre la COVID-19. Ce qui est urgent à l'heure actuelle, c'est de mettre en place une ligne de défense contre le virus en Afrique. À cette fin, la communauté internationale doit apporter une aide accrue à ce continent en termes de matériel médical, de médicaments, de technologies et de financement. Elle doit notamment recourir à divers procédés, comme les subventions, les achats à des conditions avantageuses, les transferts de technologie et la coproduction, afin d'y rendre les vaccins accessibles et abordables. Nous appelons les pays qui en ont les moyens à fournir d'urgence des vaccins à l'Afrique. À long terme, la communauté internationale doit aider l'Afrique à renforcer ses capacités de santé publique, à améliorer ses systèmes de prévention et de contrôle et à construire une communauté sanitaire mondiale pour tous. L'ONU doit diriger et coordonner ce processus.

Deuxièmement, nous devons aider l'Afrique à combler le déficit de paix. La COVID-19 a aggravé les conflits et les troubles dans certains pays d'Afrique, ce qui, en retour, a eu des répercussions sur la lutte contre la COVID-19 sur tout le continent. L'ONU et l'Union africaine doivent se coordonner étroitement pour veiller à la réalisation de leurs deux initiatives : le cessez-le-feu mondial et Faire taire les armes en Afrique. Il faut continuer d'appuyer les pays africains dans la recherche de solutions africaines aux problèmes africains. Il faut encourager les organisations régionales et sous-régionales africaines à jouer davantage leur rôle de chef de file pour parvenir à des règlements politiques et faire progresser les processus de paix et de réconciliation. Il importe de veiller à ce que les fonds destinés au maintien de la paix soient affectés à l'Afrique et de contribuer davantage aux opérations de paix de l'Union africaine afin d'aider le continent à renforcer sa capacité à maintenir la paix et la stabilité et à combattre le terrorisme.

Il convient d'accorder davantage d'attention au rôle important de la croissance économique et du développement social dans la promotion de la paix, afin d'éliminer les terrains propices aux troubles. Les interventions extérieures illégitimes dans les pays africains doivent être résolument rejetées afin d'éviter l'apparition de nouveaux problèmes et conflits. Les pays concernés doivent lever au plus vite les sanctions unilatérales imposées au Zimbabwe, au Soudan et à d'autres pays.

Troisièmement, nous devons aider l'Afrique à réduire l'écart de développement. Ce continent est doté d'un grand potentiel et de perspectives prometteuses. Il est essentiel de l'aider à trouver un mode de développement adapté aux particularités nationales. Les pays développés doivent prendre des mesures concrètes en matière d'allègement de la dette, d'aide au développement et de transfert de technologies, et assumer les responsabilités internationales qui leur incombent. Les partenaires de développement doivent faire preuve de créativité à la lumière des réalités du terrain, aider l'Afrique à accélérer le processus d'industrialisation et de modernisation et contribuer à améliorer sa capacité de développement autonome et d'innovation. En outre, nous devons activement contribuer à intégrer l'Afrique dans les chaînes d'approvisionnement et les circuits industriels mondiaux et favoriser le développement de la Zone de libre-échange continentale africaine. L'ONU et l'Union africaine peuvent renforcer leur coordination afin de créer des synergies entre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 pour que ces deux programmes produisent plus d'effets ensemble que séparément.

Quatrièmement, nous devons aider l'Afrique à réparer les injustices de la gouvernance mondiale. Aux débuts de l'ONU, seuls 4 des 51 États Membres étaient des pays d'Afrique. Aujourd'hui, 76 ans plus tard, 54 pays africains y ont un siège, ce qui représente plus d'un quart des Membres de l'Organisation. Il s'agit davantage d'un changement qualitatif que d'une simple augmentation quantitative pour les pays africains qui recherchent la force dans l'unité. Au XXI<sup>e</sup> siècle, l'ONU ne pourra pas conserver son autorité morale ou politique si elle ne s'intéresse pas à la paix en Afrique ou si elle ne concourt pas au développement de ce continent. Sans le soutien et la participation des pays africains, les initiatives de l'ONU ne pourront pas prospérer. Il n'y aura ni égalité des droits, ni égalité des chances, ni égalité devant les règles, si les pays africains ne sont pas davantage représentés et s'ils n'ont pas davantage voix au chapitre. C'est l'essence même du véritable multilatéralisme.

La Chine entretient de bonnes relations de fraternité, d'amitié et de partenariat avec les pays africains. Elle ne recule jamais devant une initiative bénéfique pour les pays africains. Et elle n'hésite jamais à entreprendre une initiative bénéfique pour le peuple africain.

La Chine soutient toujours résolument l'Afrique dans sa lutte contre la COVID-19. Pour faire face à la pandémie, les 46 équipes médicales chinoises stationnées en Afrique ont immédiatement apporté leur concours aux actions locales de lutte contre la pandémie. La Chine a envoyé 15 équipes d'experts médicaux *ad hoc* en Afrique et a rapidement mis en place un mécanisme de coopération permettant aux hôpitaux chinois de s'associer à 43 hôpitaux africains. Ils ont fait part à l'Afrique de leur expérience du confinement et lui ont apporté des solutions et du matériel. La Chine a fourni et continue de fournir des vaccins à plus de 30 pays africains pour répondre à leurs besoins urgents.

La Chine a toujours contribué activement au développement et à la revitalisation de l'Afrique. De la ligne de chemin de fer Tanzanie-Zambie (TAZARA) à l'initiative « Une Ceinture et une Route », la coopération sino-africaine donne des résultats fructueux depuis sept décennies. Ces dernières années, la Chine et l'Afrique ont lancé conjointement 10 grands plans de coopération et huit grandes initiatives, ce qui a porté leur coopération pratique à un autre niveau. La Chine a pleinement appliqué l'Initiative de suspension du service de la dette du Groupe des Vingt, signé ou conclu des accords avec 16 pays africains concernant la suspension du service de la dette et annulé la dette de 15 pays africains sous forme de prêts gouvernementaux sans intérêt qui devaient arriver à échéance à la fin de 2020, dans le cadre du Forum sur la coopération sino-africaine.

La Chine a toujours défendu avec ardeur la paix et la stabilité en Afrique. Les escadres de la marine chinoise ont mené 37 missions pour escorter des navires traversant le golfe d'Aden. Au moment où nous parlons, 2043 soldats de la paix chinois se trouvent en Afrique, et ils œuvrent de jour comme de nuit à la paix sur le continent. La Chine continuera de défendre l'Afrique à l'ONU et d'exhorter toutes les parties à respecter la souveraineté des pays africains, les modes de développement choisis librement par les pays africains et le droit des pays africains de participer sur un pied d'égalité aux affaires internationales.

Le développement est le fondement et la clef du règlement de tous les problèmes. Il relève de la responsabilité partagée de la communauté internationale de soutenir le développement de l'Afrique. Face à une pandémie de celles qui ne se produisent qu'une fois par siècle, la Chine et l'Afrique sont prêtes à lancer conjointement l'Initiative pour l'environnement du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique. Cette initiative engage la communauté internationale à accroître son appui à l'Afrique dans des domaines tels que la lutte contre la COVID-19 et la reconstruction, le commerce et l'investissement, l'allègement de la dette, la sécurité alimentaire, l'atténuation de la pauvreté, la lutte contre les changements climatiques et l'industrialisation, et à injecter des ressources là où l'Afrique en a le plus besoin afin d'aider le continent à surmonter ses difficultés et à faire des progrès. Nous espérons qu'un nombre croissant de pays et d'organisations internationales adhéreront à cette initiative, en particulier les partenaires de coopération traditionnels de l'Afrique, conformément aux principes d'appropriation africaine, d'égalité et d'ouverture, afin d'améliorer la coordination et la coopération, de pratiquer un véritable multilatéralisme et de mobiliser un soutien résolu en faveur du développement de l'Afrique.

L'Afrique est un membre important de la famille mondiale. Une Afrique pacifique, stable et prospère contribuera davantage au progrès humain. La Chine continuera de se tenir fermement aux côtés de ses frères africains pour surmonter tous les problèmes, de collaborer avec les partenaires mondiaux pour appuyer la paix et la sécurité en Afrique et d'œuvrer à l'édification d'une communauté humaine partageant un avenir commun.

**Annexe 5****Déclaration de M. Othman Jerandi, Ministre des affaires étrangères, de la migration et des Tunisiens à l'étranger de la Tunisie**

[Original : arabe]

Je tiens tout d'abord à remercier la République populaire de Chine d'avoir consacré la présente réunion à un débat sur les mesures à prendre pour éliminer les causes profondes des conflits en Afrique tout en luttant contre les problèmes liés au relèvement après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), un sujet qui revêt une grande importance en cette période critique.

Je saisis également cette occasion pour saluer les efforts que déploie la République populaire de Chine pour appuyer les processus de développement des pays africains par le biais de plusieurs initiatives bilatérales et multilatérales, dont la dernière est l'Initiative pour l'environnement du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique.

Je remercie le Secrétaire général António Guterres de son exposé important et des efforts constants qu'il déploie depuis le début de la pandémie pour veiller à ce que l'Organisation joue un rôle charnière et efficace dans la lutte contre les répercussions de la pandémie sur les pays et les peuples.

Je félicite Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine, et Achim Steiner, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement, de leurs exposés importants.

Aucun peuple ni aucun pays n'a été épargné par la nouvelle réalité imposée par la pandémie de COVID-19, qui a exacerbé les crises et les conflits existants et créé de nouvelles difficultés à plusieurs niveaux. Ainsi, la pandémie est sans aucun doute un des plus graves problèmes auxquels l'ONU et le Conseil de sécurité sont actuellement confrontés.

Depuis le 9 avril 2020, lorsque le Conseil de sécurité a tenu ses premières consultations sur la pandémie, celle-ci est au cœur de nos délibérations car elle est liée, directement ou indirectement, aux divers sujets et situations dont le Conseil est saisi.

Si tout le monde est d'accord pour dire que la pandémie a eu des répercussions catastrophiques sur la santé, avec plus de 3,4 millions de morts et 160 millions d'infections à ce jour – des chiffres alarmants qui vont vraisemblablement continuer d'augmenter –, nous estimons que la prochaine pandémie posera des difficultés encore plus importantes parce que celle que nous traversons actuellement a eu de profondes répercussions économiques et sociales et du point de vue de la sécurité qui seront ressenties pendant de longues années.

Ces répercussions seront plus graves dans les pays en développement et dans les contextes fragiles, en particulier en Afrique, où elles alimenteront les conflits existants et compliqueront les efforts visant à en éliminer les causes profondes.

Nul n'ignore que ces pays, qui connaissaient déjà des difficultés importantes sur les plans économique, du développement et de la sécurité avant la pandémie, sont maintenant dans une position encore plus précaire en raison de leurs capacités limitées et de la diminution de l'aide étrangère et de la coopération internationale, qui est pour sa part attribuable au déclin et à la récession de l'économie mondiale ainsi qu'à la réaffectation des ressources financières des pays donateurs au profit de plans de sauvetage économique.

Ainsi, les pays en situation de fragilité auront de très faibles chances de se relever si l'on ne modifie pas immédiatement la manière dont leurs situations sont gérées et si l'aide nécessaire est retardée, ce qui les exposerait à des complications qui pourraient menacer leur stabilité et leur sécurité à long terme.

Il faut aujourd'hui une action mondiale juste et équitable pour faciliter le relèvement après la pandémie – ce que demande notre Président, Kaïs Saïed, depuis le début de l'année dernière – afin que les disparités entre les peuples ne s'élargissent pas, de peur que les effets de la pandémie sur certains peuples ne deviennent si graves que l'on puisse y remédier.

La Tunisie appelle donc à l'adoption de mesures rapides et efficaces à deux niveaux clefs.

Premièrement, nous ne pouvons parler de relèvement sans remédier aux graves problèmes d'endettement et de liquidités que ces pays connaissent du fait de la pandémie. Cela leur permettrait de surmonter les situations d'urgence sanitaire et de renforcer leur capacité à secourir des secteurs économiques frappés par la pandémie et à investir dans des domaines propres à contribuer au relèvement économique.

À cet égard, la Tunisie appelle une fois de plus à alléger la dette des pays en développement et des pays les moins avancés, et elle demande instamment aux institutions financières et donatrices de répondre promptement et pleinement à l'appel du Secrétaire général en faveur d'un changement de paradigme en matière d'aide financière aux pays en développement et aux pays les moins avancés en annulant leur dette.

La Tunisie appuie également l'appel du Secrétaire général tendant à ce que l'Initiative de suspension du service de la dette du Fonds monétaire international soit prorogée et profite aussi aux pays à revenu intermédiaire afin que les États ne soient pas contraints de choisir entre fournir des services de base à leurs citoyens et rembourser leurs dettes. Nous espérons que les autres institutions financières internationales, les fonds de développement et les États qui accordent des prêts feront de même.

Deuxièmement, aujourd'hui plus que jamais, compte tenu de la situation sanitaire critique, il importe de créer un programme mondial de vaccination de masse d'urgence afin que personne ne soit laissé de côté. Le relèvement sera impossible si l'accès équitable au vaccin contre la COVID-19 n'est pas garanti.

La mise au point du vaccin a donné à l'humanité une nouvelle raison d'espérer que l'on puisse mettre fin aux pertes humaines, rétablir la normalité et relancer les processus de développement. Néanmoins, tous les peuples n'ont pas accès à ces aspirations, car les pays les moins avancés continuent d'être laissés de côté.

En Afrique, par exemple, qui compte 1,3 milliard d'habitants, le taux de vaccination n'a pas dépassé 2 %. Les chiffres indiquent que le taux de vaccination ne dépasse 50 % que dans quelques pays et que 10 pays seulement cumulent environ 75 % de toutes les doses de vaccin contre la COVID-19. Le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé a qualifié cette situation de « déséquilibre choquant dans la distribution mondiale des vaccins », alors que d'autres responsables ont parlé d'une « fracture vaccinale ».

C'est pourquoi nous réaffirmons qu'il est vital de mobiliser la coopération et la solidarité internationales afin de garantir un accès équitable aux vaccins pour tous. Cela permettrait d'améliorer l'efficacité des efforts internationaux de lutte contre la pandémie et établirait le principe selon lequel personne n'est en sécurité tant que tout le monde ne l'est pas.

S'il est important d'appuyer le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19 afin de fournir des vaccins aux pays en développement, la portée et le format de son déploiement actuel sont encore loin d'apporter une réponse mondiale équitable. Nous considérons que le moyen le plus rapide d'y parvenir reste de lever les restrictions sur les droits de propriété intellectuelle afin que les vaccins puissent être fabriqués dans d'autres pays, ce qui permettrait de produire les quantités nécessaires dans les délais souhaités.

À cet égard, nous notons avec satisfaction et optimisme les déclarations positives faites par un certain nombre de pays industrialisés dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce. Nous espérons que les discussions en cours aboutiront à des décisions allant dans ce sens, concrétisant ainsi la solidarité et la synergie internationales dont nous avons cruellement besoin pour venir à bout de cette crise mondiale.

Notre continent africain, que nous considérons comme le pilier de l'avenir de la sécurité, de la stabilité et de la prospérité mondiales, continue d'être victime de la violence, de conflits et de facteurs de fragilité cumulés qui ont entraîné des défis et des menaces complexes et multidimensionnels, embourbant l'Afrique dans une situation d'urgence sécuritaire, humanitaire, sanitaire et de développement.

Face à la multiplicité et à la diversité de ces défis, le Conseil de sécurité doit adopter une approche plus globale de la sécurité internationale qui tienne compte de l'interaction entre ces facteurs de fragilité, d'une part, et des effets catastrophiques de la pandémie de COVID-19, d'autre part.

L'ONU, forte de son vaste cadre institutionnel et de ses larges responsabilités, est aujourd'hui appelée à apporter une contribution efficace à la lutte contre les causes profondes de la fragilité qui menacent la paix et la sécurité et conduisent à la violence et à la propagation des conflits.

Nous exhortons la communauté internationale à contribuer activement à relever les défis existants et émergents dans le cadre d'un effort commun, coordonné et intégré.

Si nous apprécions grandement le rôle important joué par l'Union africaine et les organisations sous-régionales pour aider à répondre à ces situations, notamment grâce à l'initiative « Faire taire les armes d'ici 2020 », nous appelons à l'intégration des efforts nationaux, régionaux et internationaux.

Enfin, compte tenu de ces circonstances, la Tunisie renouvelle son appel à renforcer plus encore la coopération internationale pour faire face aux répercussions de cette pandémie sans précédent. Cette coopération doit se fonder sur la solidarité humaine, en tenant compte de tous les facteurs qui alimentent et prolongent les conflits, surtout si l'on tient compte du fait que les pandémies ne connaissent pas de frontières, n'excluent personne et ont laissé le monde dans un état de fragilité que nous ne pouvons pas affronter isolément.

**Annexe 6****Déclaration de M. Jean-Yves Le Drian, Ministre de l'Europe et des affaires étrangères de la France**

[Original : français]

Depuis maintenant plus d'un an, nous sommes plongés dans une crise qui nous a rappelé que la solidarité n'est pas seulement une exigence de justice, mais aussi un impératif d'efficacité. Parce que notre santé, notre planète et notre sécurité sont des biens communs, que nous ne pouvons défendre qu'ensemble. Voilà pourquoi la responsabilité de la communauté internationale est d'accompagner les États les plus fragiles, à la fois pour les aider à répondre aux causes profondes des crises qu'ils traversent et pour construire, avec eux, la voie d'une relance durable et inclusive. Je pense évidemment, tout particulièrement, à nos partenaires du continent africain, où se joue une part considérable de notre avenir commun. Nous le savons tous.

Notre première priorité doit être de garantir un accès équitable et universel aux vaccins contre la maladie à coronavirus (COVID-19) à tous les Africains, qui méritent mieux que les effets d'annonce ou que le nationalisme vaccinal. Ces vaccins doivent devenir, de manière très concrète, de nouveaux biens publics mondiaux. La santé du continent africain en dépend. Notre santé en dépend.

Dans le cadre du Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 (Accélérateur ACT), le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19, financé pour plus de 2,4 milliards d'euros par l'Union européenne et ses États membres, a déjà permis de distribuer près de 19 millions de doses de vaccin à 42 États africains. Et la France est fière d'avoir été le premier pays à apporter au Mécanisme COVAX non seulement un soutien financier, mais aussi des doses en plus qui ont été allouées selon le cadre équitable défini par l'Organisation mondiale de la Santé. Grâce à ce geste, la Mauritanie a bénéficié d'une livraison de 100 000 doses dès le mois d'avril. À la fin du mois, quatre autres pays africains pourront aussi bénéficier de dons de doses français, gérés par le Mécanisme COVAX, en plus des dotations COVAX. Notre objectif, comme l'a dit le Président Macron, est de fournir au Mécanisme COVAX au moins 500 000 doses de don d'ici le mois de juin.

Nous devons effectivement veiller à ce que les personnels en première ligne puissent être rapidement vaccinés. Ce sont bien entendu les personnels soignants africains. C'est la raison de l'appel que la France a passé dès le mois de février à ses partenaires pour solliciter 13 millions de doses en don dont l'objectif est de répondre à ce besoin. Ces personnels en première ligne, ce sont aussi les Casques bleus. Leur vaccination est aussi une question très importante que nous examinons avec une grande attention.

Dans le cadre de l'Accélérateur ACT, une charte a été adoptée dès le mois de novembre à l'initiative de la France pour souligner l'importance d'un accès équitable au vaccin. Un accès équitable, cela passe par une nécessaire discussion sur la question de la propriété intellectuelle. Mais surtout cela passe par la levée d'obstacles majeurs comme les restrictions d'exportation concernant des composants des vaccins. C'est très important. Notre approche depuis plusieurs mois, c'est donc de travailler concrètement sur les facteurs bloquants que sont les usines et le savoir-faire.

Notre deuxième priorité doit être de soutenir les initiatives africaines en matière de paix et de sécurité. Au Sahel, un sursaut civil et politique est nécessaire pour assurer le retour de l'État et le déploiement des services de base dans les zones les plus vulnérables, en complément des efforts militaires, qui doivent se poursuivre

grâce à la montée en puissance de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel. Cette montée en puissance, nous devons la soutenir par un soutien accru et pérenne, financé grâce à des contributions obligatoires. Les pays du Sahel ont clairement exprimé leurs besoins. Le Conseil doit être au rendez-vous.

Avec les États d'Afrique comme avec les organisations régionales africaines, nous devons aussi mettre l'accent sur la lutte contre l'impunité, la bonne gouvernance et le respect des droits humains, qui sont les conditions de la stabilité et de la prospérité auxquelles aspirent légitimement les populations d'Afrique et du monde entier. La transition démocratique engagée au Soudan, avec un soutien international que la conférence organisée ce lundi à Paris est venue confirmer, montre que de vrais progrès sont possibles.

Enfin, nous devons rester pleinement mobilisés pour soutenir l'Afrique sur la voie du développement durable. C'est d'autant plus important que la crise actuelle aura malheureusement exacerbé la pauvreté, les inégalités et l'insécurité alimentaire. Le Sommet sur le financement des économies africaines qui s'est tenu hier dans notre capitale a permis à la communauté internationale d'apporter des réponses pragmatiques aux besoins de financement des États africains et au sous-investissement structurel qui affecte le secteur privé africain, afin de briser le cercle du surendettement qui constitue un frein pour le continent tout entier, mais aussi de préparer une reprise économique de qualité en Afrique.

Lors de ce sommet, il a été décidé qu'un paquet financier d'urgence sans précédent sera débloqué, lequel repose notamment sur l'émission de 650 milliards de dollars de droits de tirage spéciaux, dont 34 milliards devraient bénéficier directement aux finances publiques africaines. Ce sommet a permis aussi de poser les jalons d'un mécanisme permettant que les droits de tirage spéciaux des pays développés contribuent au financement des économies africaines.

Le développement durable en Afrique passe également par des projets emblématiques comme le projet de la Grande Muraille verte, auquel le One Planet Summit de janvier dernier a donné un nouvel élan. Collectivement, nous sommes parvenus à mobiliser 16 milliards d'euros pour lutter contre la désertification, tout en favorisant l'emploi dans le cadre de ce projet de la Grande Muraille verte.

Sur tous ces sujets, la France continuera de se tenir aux côtés de l'Afrique pour lutter contre la pandémie de COVID-19 et répondre aux défis auxquels elle doit faire face.

**Annexe 7****Déclaration de M. Subrahmanyam Jaishankar, Ministre des affaires étrangères de l'Inde**

Je tiens tout d'abord à féliciter le Conseiller d'État et Ministre des affaires étrangères, Wang Yi, et la Chine de leur accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mai. La tenue d'un débat public sur le thème « Paix et sécurité en Afrique : éliminer les causes profondes des conflits tout en favorisant le relèvement après la pandémie en Afrique » arrive à point nommé. Je saisis cette occasion pour partager le point de vue de l'Inde.

La solidarité forte et profonde entre l'Inde et l'Afrique reflète les liens qui unissent les pays du Sud. Notre étroite collaboration s'exprime à travers le Sommet du Forum Inde-Afrique, comme au sein du Groupe des 77 et du Mouvement des pays non alignés. Toutefois, elle se manifeste tout particulièrement à l'ONU. Nous ne cessons de regretter que la voix de l'Afrique ne soit pas reconnue à sa juste valeur dans cette institution essentielle. Notre appui à la Position commune africaine, telle qu'elle est énoncée dans le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte, est sincère et sans ambages. C'est pourquoi la question de la réforme du multilatéralisme doit être considérée comme une priorité absolue.

Comme le reste du monde, l'Afrique est également mise à l'épreuve par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Ses vulnérabilités sont plus grandes et, à bien des égards, ses capacités sont encore en devenir. Le monde doit se tenir aux côtés de l'Afrique dans cette crise. Pour sa part, l'Inde lui a fourni des médicaments, des vaccins et des équipements sanitaires. Nous travaillons également en partenariat avec l'Afrique du Sud pour relever les défis de l'accessibilité et de l'abordabilité des vaccins.

Au-delà de la pandémie, le redressement de l'Afrique sera facilité par des partenariats qui visent véritablement à assurer sa viabilité économique. L'approche de l'Inde a été explicitée par les principes de Kampala énoncés par le Premier Ministre Modi en 2018. En effet, l'Inde répondra aux priorités de l'Afrique, telles que définies par les Africains eux-mêmes. Notre soutien est sans condition et conforme aux attentes des Africains. Les 189 projets que nous avons mis en œuvre dans 41 pays africains dans le cadre de prêts concessionnels en sont la preuve. Notre appui se traduit par la fourniture de médicaments, d'équipements sanitaires, d'ambulances, de livres, de véhicules et de céréales, ou encore par la création de centres de formation professionnelle et de centres sur les technologies de l'information en Afrique ; par les 43 000 places réservées à l'éducation et à la formation au cours des cinq dernières années ; ou encore par les programmes d'éducation et de santé numériques mis en place avec 17 partenaires africains. Nos échanges commerciaux et technologiques ne cessent de croître, parallèlement au resserrement des liens politiques et interpersonnels.

Comme le reste du monde, l'Afrique est également confrontée aux défis du terrorisme et de l'instabilité, un rappel au Conseil des raisons pour lesquelles les foyers de radicalisation ne doivent pas être autorisés à opérer en toute impunité. Le soutien de l'Inde à l'Afrique se concrétise par la présence de nos forces de maintien de la paix au Soudan du Sud, en Somalie, à Abyei, au Sahara occidental et en République démocratique du Congo. Nous souscrivons à l'appel du Secrétaire général concernant la création d'un mandat au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies afin que les opérations antiterroristes africaines soient financées de façon pérenne, y compris au moyen de contributions obligatoires.

Au niveau bilatéral, l'Inde a participé à la création d'institutions de défense au Nigéria, en Éthiopie et en Tanzanie. Nos équipes de formation ont été déployées

au Botswana, en Namibie, en Ouganda, au Lesotho, en Zambie, à Maurice, aux Seychelles et en Tanzanie. Lorsque des situations de crise humanitaire et d'urgence en cas de catastrophe se sont produites, comme au Mozambique en 2019, l'Inde a soutenu l'Afrique.

Nous appuyons la consolidation de la paix en Afrique, à travers la mise en place des capacités et des moyens qui permettent de relever les défis tout en assurant le progrès. Par-dessus tout, nous comprenons les aspirations de l'Afrique et faisons preuve d'empathie à cet égard. C'est pourquoi l'Inde soutiendra la paix et la sécurité sur le continent, contribuera à s'attaquer aux causes profondes des conflits et sera un partenaire fiable dans la lutte contre la pandémie.

## Annexe 8

### **Déclaration de M. Bui Thanh Son, Ministre des affaires étrangères du Viet Nam**

Je vous remercie, Monsieur le Président, ainsi que la présidence chinoise, d'avoir convoqué cette importante réunion. Je suis reconnaissant au Secrétaire général Guterres et aux autres intervenants de leurs observations éclairantes.

L'Afrique a longtemps été considérée comme le berceau de la civilisation humaine, dotée de ressources abondantes et d'un potentiel inégalé. Cependant, les siècles d'esclavage et de colonisation ont plongé le continent dans une pauvreté, un sous-développement et des conflits qui sévissent encore aujourd'hui. Il est regrettable qu'un continent aussi remarquable que l'Afrique représente plus de la moitié des points à l'ordre du jour du Conseil de sécurité.

Je félicite donc le Ministre Wang Yi d'avoir réuni les membres du Conseil afin de réfléchir aux moyens d'éliminer les causes profondes des conflits tout en favorisant le relèvement après la pandémie en Afrique. En effet, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a gravement détérioré les perspectives socioéconomiques du continent. Elle a exacerbé les conflits en cours et compromis les efforts visant à éliminer les causes profondes de ces derniers. Alors que les efforts mondiaux sont axés sur le relèvement après la pandémie de COVID-19, l'Afrique ne doit pas rester à la traîne, ni être laissée pour compte.

Je partage l'avis du Secrétaire général Guterres selon lequel « seuls les dirigeants africains peuvent régler les problèmes auxquels l'Afrique fait face ». Ce leadership transparait dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine, qui aspire à parvenir à une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens. Il est également indispensable à la mise en œuvre de l'Agenda 2063 ainsi que du Programme mondial de développement durable à l'horizon 2030. Toutefois, l'Afrique ne peut et ne doit pas faire cavalier seul. Le soutien et l'aide internationaux sont essentiels pour que l'Afrique puisse réaliser ses aspirations et ses objectifs définis dans l'Agenda 2063. Je voudrais souligner trois points essentiels.

Premièrement, la paix, la stabilité et la sécurité sont les conditions préalables pour relever les défis actuels posés par la pandémie de COVID-19 et parvenir à un développement durable en Afrique. Il est essentiel de mettre pleinement en œuvre les résolutions 2352 (2017) et 2565 (2021), en particulier leurs appels à un cessez-le-feu mondial et à une pause humanitaire durable et étendue. Nous devons continuer à soutenir l'initiative visant à faire taire les armes en Afrique d'ici 2020 et les efforts destinés à renforcer la confiance et le dialogue dans la prévention et le règlement des conflits.

Deuxièmement, en vue de garantir une paix durable, il reste beaucoup à faire pour réduire la pauvreté et les inégalités, et pour s'attaquer au sous-développement et à l'injustice sociale. Il est également essentiel de se concentrer sur l'instauration d'un climat de confiance et de réconciliation entre les communautés, et de promouvoir une véritable participation des femmes et des jeunes aux processus de paix, à la consolidation de la paix après les conflits et au relèvement post-pandémie. Pour faire face aux pandémies et aux crises sanitaires actuelles et futures, il est d'une importance vitale de renforcer les systèmes de santé publique en Afrique. Le Viet Nam appelle la communauté internationale à renforcer ses efforts pour assurer l'égalité d'accès aux vaccins contre la COVID-19 pour les pays en développement, y compris les pays africains.

Troisièmement, le partenariat étroit entre l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales en Afrique, en particulier l'Union africaine (UA), a indéniablement

servi de cadre important pour la fourniture d'une assistance financière, humanitaire et technique aux pays touchés par des conflits en Afrique. Le Conseil de sécurité et le système des Nations Unies doivent renforcer leur collaboration avec l'UA, afin d'appuyer la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et de garantir le déploiement et le fonctionnement efficaces des opérations de paix et des initiatives de consolidation de la paix de l'ONU.

Le Viet Nam a tissé des liens privilégiés avec les peuples d'Afrique. Nous partageons une histoire de lutte contre le colonialisme, pour l'indépendance et la liberté. Comme l'a dit le Président Ho Chi Minh, nous nous réjouissons des victoires de l'Afrique et nous sommes attristés par ses souffrances.

C'est pourquoi le Viet Nam a toujours été solidaire de nos frères et sœurs africains à travers nos efforts communs en faveur d'une paix et d'un développement durables. Les soldats de la paix vietnamiens sont présents dans les zones de conflit en République centrafricaine et au Soudan du Sud. Nous avons largement partagé notre expérience et nos compétences en matière de développement avec les nations africaines grâce à des années de coopération bilatérale et trilatérale. Plus récemment, des fournitures médicales et des masques de protection vietnamiens ont été envoyés en Afrique pour contribuer à la lutte contre la pandémie actuelle de maladie à coronavirus (COVID-19). Et, en tant que membre du Conseil de sécurité, nous avons travaillé sans relâche pour aider à trouver des moyens de régler les conflits et de pérenniser la paix en Afrique. Nous sommes déterminés à faire davantage pour contribuer à l'objectif de paix, de sécurité et de développement en Afrique.

## Annexe 9

### **Déclaration de M. Simon Coveney, Ministre des affaires étrangères et de la défense de l'Irlande**

Je remercie la Chine d'avoir organisé cet important débat. Je voudrais également remercier les intervenants, le Secrétaire général Guterres, l'Administrateur Steiner et le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat.

Je me réjouis de l'adoption aujourd'hui d'une déclaration du Président du Conseil de sécurité sur cette question importante (S/PRST/2021/10).

La paix et la sécurité en Afrique sont au cœur du partenariat de l'Irlande avec le continent depuis le déploiement de soldats de la paix irlandais au Congo en 1960. Aujourd'hui, des Irlandais et des Irlandaises sont en poste dans trois missions de maintien de la paix de l'ONU et dans cinq missions d'appui à la paix de l'Union européenne sur le continent africain. L'Afrique reste un axe important de notre programme de développement international et nous continuerons d'étendre notre engagement dans les années à venir.

Je souhaite faire trois remarques au titre du débat d'aujourd'hui.

Mon premier point porte sur les défis communs et la fragilité. Il ne fait aucun doute que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a aggravé les inégalités. Elle a un impact inégal et aggrave les difficultés des personnes les plus vulnérables. Nos efforts pour lutter contre cette pandémie de manière collective et cohérente ont été insuffisants. Les approches nationales sont essentielles pour protéger notre population. Mais, si nous voulons tourner la page de la pandémie, il faut s'y attaquer partout en même temps, partout où c'est possible.

L'Irlande participe donc pleinement aux efforts du système des Nations Unies visant à fournir des vaccins contre la COVID-19 de manière équitable, transparente et efficace. Dans le cadre des 100 millions d'euros consacrés cette année à l'amélioration de la santé publique mondiale, l'Irlande apporte une contribution bilatérale au Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins et nous avons prévu de faire beaucoup plus d'ici à la fin de l'année. Nous appuyons également ce mécanisme en tant que membre de l'Union européenne qui, à ce jour, y a contribué à hauteur de 860 millions d'euros et a exporté plus de 200 millions de doses de vaccin.

Tout en luttant contre la pandémie, nous devons également nous attacher à renforcer les systèmes de santé publique au sens large, en particulier dans les situations de conflit.

L'impact des changements climatiques constitue une autre vulnérabilité commune. Cet impact n'est nulle part plus marquée que sur le continent africain. Au Sahel, et plus particulièrement dans les pays riverains du lac Tchad, nous voyons comment les conflits et les problèmes climatiques se conjuguent et limitent l'accès aux ressources naturelles. Dans toute la Corne de l'Afrique, les chocs multiples et récurrents provoqués par les sécheresses et les inondations sapent la résilience et les moyens de subsistance des communautés, créant des conditions que les groupes armés exploitent.

Au cours de notre mandat au Conseil de sécurité, et en tant que Coprésident du groupe informel d'experts sur le climat et la sécurité, nous nous efforcerons de faire en sorte de reconnaître les risques pour la sécurité liés au climat et d'agir en conséquence, car ils ne feront que se faire plus pressants dans les années à venir.

Une gestion durable et transparente des ressources naturelles est également essentielle. L'exploitation et le commerce illicites des ressources naturelles sont

l'une des causes profondes des conflits en Afrique. La coopération et l'intégration économiques régionales peuvent jouer un rôle essentiel pour inverser cette dynamique.

Je félicite l'Union africaine et les communautés économiques régionales d'Afrique pour les progrès qu'elles ont accomplis en matière d'appui au développement socioéconomique. L'Irlande est déterminée à appuyer cette action, notamment par la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine, qui a un énorme potentiel pour favoriser le développement économique et l'emploi.

Mon deuxième point concerne le respect des principes et des responsabilités qui sont essentiels à notre humanité commune. Lorsque le Conseil s'exprime, il peut faire une réelle différence pour les personnes en situation de conflit. Les parties au conflit doivent respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international, y compris le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme. Nous devons dénoncer ceux qui ne respectent pas leurs obligations et leurs responsabilités légales.

Depuis le début de l'année, le Conseil a réagi aux événements en Éthiopie, en République démocratique du Congo et en République centrafricaine. Nous sommes exprimés en faveur des personnes ayant besoin d'une aide humanitaire, des personnes exposées à la violence et des personnes victimes de graves violations des droits de l'homme.

Je reste profondément préoccupé par le conflit en cours dans le Tigré, qui a fait de nombreux morts, blessés et déplacés, et qui alimente l'instabilité dans toute la Corne de l'Afrique.

La promotion et la protection des droits de l'homme pour tous, de l'égalité des sexes et de l'état de droit doivent être intégrées de manière significative dans les stratégies de relèvement post-pandémie. C'est essentiel pour remédier aux causes profondes des conflits et pour favoriser en même temps le développement durable.

La pandémie a eu un impact disproportionné sur les femmes et les filles, qui doivent être au cœur de la riposte à la pandémie de COVID-19 et aux efforts de relèvement. Promouvoir l'égalité des sexes et garantir une participation significative des jeunes peuvent favoriser une reprise transformatrice et accélérer les progrès sur la voie de la paix, de la sécurité et du développement. Ces trois éléments doivent être les piliers de notre action commune.

L'appui à une bonne gouvernance doit également être au cœur du relèvement en Afrique. Son absence favorise les inégalités et les griefs autour de l'accès à la terre, au pouvoir et aux ressources, et peut conduire à une culture de l'impunité.

Mon troisième et dernier point porte sur la manière dont nous travaillons ensemble pour trouver des solutions communes. Le triptyque que constituent la consolidation de la paix, l'action humanitaire et le développement durable doit être au cœur de nos efforts de relèvement. L'approche globale de la Commission de consolidation de la paix en matière d'appui au relèvement, qui reconnaît les défis uniques auxquels sont confrontés les habitants des zones touchées par les conflits, est un exemple concret de l'approche fondée sur les interactions.

Les opérations de maintien de la paix continueront à jouer un rôle essentiel pour préserver la paix, empêcher la résurgence des conflits et protéger les civils. Toutefois, lorsque vient le moment du départ des Casques bleus, nous devons avoir pleinement préparé leur transition en mettant en place les ressources et la planification nécessaires pour préserver la paix qu'ils laissent derrière eux.

Nous devons faire davantage pour lier le maintien de la paix à la consolidation de la paix, en offrant un soutien continu aux pays sortant d'un conflit et en trouvant des solutions à long terme aux causes de ces conflits.

Le programme pour les femmes et la paix et la sécurité est depuis de nombreuses années une priorité essentielle pour l'Irlande. C'est un programme dont le cœur est africain. La Namibie a été à l'origine de la première résolution historique, la résolution 1325 (2000), et l'Afrique continue de montrer la voie dans sa mise en œuvre grâce à des innovations telles que le Réseau des femmes d'influence en Afrique et FemWise.

La transformation de notre monde post-pandémique exige que nous fassions taire les armes et que nous amplifiions les voix des artisanes de la paix. Une véritable participation de la société civile à la consolidation de la paix est également essentielle à son succès à long terme. Nous ne le savons que trop bien dans mon propre pays.

Nous devons donner la priorité à la coopération avec les organisations régionales, dont les connaissances et les capacités adaptées au contexte peuvent aider à prévenir et à régler les conflits. Les causes profondes des conflits en Afrique, qui souvent dépassent les frontières, ne peuvent être traitées efficacement sans coordination avec l'Union africaine, les communautés économiques régionales et d'autres initiatives régionales. Personne ne connaît mieux l'Afrique que les communautés africaines elles-mêmes.

La pandémie de COVID-19 a fait apparaître notre fragilité mondiale et notre responsabilité partagée d'agir. Elle nous rappelle que les défis auxquels sont confrontés les pays africains en raison des conflits et de la fragilité ne sont pas seulement les leurs. Ce sont des défis communs à nous tous. Nous devons redoubler d'efforts pour mettre en place une réponse mondiale forte à la pandémie tout en œuvrant de concert pour nous attaquer aux causes profondes des conflits.

**Annexe 10****Déclaration de M<sup>me</sup> Eva-Maria Liimets, Ministre des affaires étrangères de l'Estonie**

Je voudrais tout d'abord remercier les intervenants, M. António Guterres, M. Achim Steiner et M. Moussa Faki Mahamat, de leur contribution à la réunion d'aujourd'hui.

Cela fait maintenant un an et demi que nous vivons avec la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), et nous constatons encore des nombres record de nouvelles infections dans de nombreux pays. Nous devons continuer à travailler collectivement pour en venir à bout et aider ceux qui en ont le plus besoin. La pandémie ne doit pas nous faire oublier les causes profondes des conflits, qui ont été exacerbées par elle. Le rétablissement post-COVID-19 est d'une importance cruciale, car il nous rendra plus résistants à l'avenir.

Afin de garantir une véritable reprise, nous devons suivre certains critères. Nous devons assurer un accès humanitaire sans entrave aux zones de conflit. Nous réaffirmons ici notre appui à l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial ainsi qu'à la résolution 2265 (2016). Cela est crucial pour la distribution des vaccins contre la COVID-19 ainsi que pour d'autres programmes d'immunisation. En outre, nous ne cesserons jamais de souligner l'importance que revêtent la bonne gouvernance, le principe de responsabilité, le respect du droit international humanitaire, la protection des droits de l'homme et le respect de l'état de droit, qui jouent tous un rôle clef dans les conflits en Afrique.

Que pouvons-nous faire pour aider l'Afrique à reconstruire en mieux ?

Si nous voulons rétablir le commerce international, les voyages, la prospérité et la sécurité, nous devons maîtriser la COVID-19. L'Union européenne a joué un rôle de premier plan dans la mise en place du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19, grâce auquel nous avons exporté près de 65 millions de doses. À ce jour, l'Union européenne et ses États membres ont contribué à ce mécanisme à hauteur de plus de 2,47 milliards d'euros.

De plus, l'Europe est le principal exportateur de vaccins dans le monde. Plus de 200 millions de doses de vaccins produites en Europe ont été expédiées dans le reste du monde. Nous exportons dans plus de 90 pays presque autant de doses de vaccin que nous en fournissons à nos propres citoyens. L'Afrique a en l'Union européenne une alliée dans sa lutte contre la COVID-19 et son rétablissement, grâce à un accès sûr et équitable aux vaccins contre la COVID-19 pour tous. L'Union européenne continue d'appuyer les efforts internationaux d'allègement de la dette des pays africains, tout en étant le plus grand contributeur à ce jour au Fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes mis en place par le Fonds monétaire international. Elle continue également d'étudier les moyens de soutenir la fabrication locale de vaccins, de médicaments et de produits de santé, tout en tenant compte des répercussions à moyen et long terme de la pandémie sur la paix et la stabilité.

En ce qui concerne mon pays, l'Estonie a récemment adopté sa première stratégie globale pour l'Afrique pour la période 2020-2030. La transformation numérique, la gouvernance en ligne, l'innovation et la transition verte sont d'une importance particulière. La pandémie a révélé notre fragilité dans une multitude de domaines différents, parce que dépendant de solutions qui ont mis nos vies en mode pause. On peut y remédier par la numérisation, surtout en cette période où nous sommes devenus plus tributaires de la technologie. Simultanément, l'intérêt pour la gouvernance et les services en ligne n'a cessé de croître en Afrique. C'est le moment idéal pour agir.

Malheureusement, le recours croissant aux technologies va de pair avec des actes malveillants. C'est pourquoi nous travaillons activement avec des partenaires dans les pays africains pour promouvoir la résilience numérique sur le continent. L'Estonie est l'un des membres fondateurs de la plateforme « Digital4Development » (le numérique au service du développement) et est donc à l'avant-garde de la promotion de nouveaux partenariats internationaux sur la transformation numérique de l'Afrique. Il s'agit d'un outil visant à promouvoir le dialogue multipartite, les partenariats conjoints et les investissements dans l'économie numérique africaine.

Récemment, nous avons co-organisé, avec l'Union africaine, un hackathon, intitulé « EU : Africa Post Crisis Journey » (Union européenne : parcours de l'Afrique après la crise). L'objectif était de trouver des solutions numériques innovantes aux défis socioéconomiques de l'Afrique, qui sont encore amplifiés par la pandémie de COVID-19, mais aussi de renforcer l'écosystème entrepreneurial pour les jeunes du continent. L'un des résultats les plus notables a été le renforcement du pouvoir d'action des femmes, puisque de nombreuses femmes entrepreneures y ont participé et que les projets primés étaient axés sur la santé des femmes.

En outre, l'Estonie est disposée à offrir son savoir-faire à l'Afrique pour l'aider à atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés dans l'Agenda 2063. La coopération de l'Estonie avec les pays africains est fondée sur des relations entre partenaires égaux, et nous appelons les autres à suivre notre exemple.

Chaque jour qui passe, la pandémie emporte d'autres vies. Il est essentiel que nous unissions nos forces pour coordonner notre approche. La COVID-19 fait encore des ravages dans les pays dont les systèmes de santé sont plus fragiles ou dans les groupes en situation de conflit, ce qui signifie que le virus peut se propager à d'autres pays. Accélérons le déploiement du vaccin pour en décupler les effets positifs.

## Annexe 11

### **Déclaration de M. Mutahi Kagwe, Ministre de la santé du Kenya**

Je félicite la République populaire de Chine, qui préside le Conseil de sécurité pour le mois de mai, d'avoir organisé ce débat opportun. Je remercie également de leurs exposés S. E. le Secrétaire général, António Guterres, S. E. le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, et S. E. l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement, Achim Steiner.

Le Kenya adresse ses condoléances à toutes celles et ceux qui, de par le monde, ont perdu des membres de leur famille et des collègues à cause de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et souhaite un prompt rétablissement aux personnes touchées.

Pour commencer, je voudrais noter que les défis de l'Afrique en matière de paix et de sécurité sont devenus nettement plus complexes ces dernières années et donc plus difficiles à gérer en raison de l'émergence de nouvelles menaces telles que les changements climatiques, les migrations, le terrorisme et l'extrémisme violent, entre autres.

Bien que l'Afrique fasse partie des régions où le nombre d'infections et de décès dus au coronavirus est relativement faible, la COVID-19 nous a montré que nous devons renforcer les capacités des États et des institutions africaines pour mieux répondre à des pandémies similaires à l'avenir.

La pandémie de COVID-19 a également révélé qu'il fallait que l'Afrique investisse dans la sécurité humaine, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation. Il faut se concentrer davantage sur l'être humain, afin que l'Afrique puisse disposer de suffisamment d'ouvriers qualifiés.

Qui plus est, la COVID-19 a également montré que l'Afrique a des besoins spécifiques et doit donc être intégrée différemment dans l'économie mondiale, en mettant l'accent sur la valeur ajoutée et l'industrie manufacturière. Un plan de relèvement post-pandémie pour l'Afrique ne doit pas être un plan qui préserve le statu quo mais qui prenne en compte les défis singuliers de l'Afrique.

Les causes profondes des conflits en Afrique sont liées à la pauvreté et à une répartition inégale des ressources. La COVID-19 a aggravé la pauvreté et intensifié la concurrence autour de ressources rares, exacerbant ainsi les conflits et l'insécurité. Par conséquent, si nous voulons faire des progrès concrets, il nous faut investir dans l'être humain. L'Afrique doit se concentrer sur la création d'emplois pour ses jeunes, car leur chômage persistant les prédispose à des activités qui sont préjudiciables à la paix et à la sécurité.

Nous devons également nous attacher à renforcer la capacité des États africains à parvenir jusqu'aux espaces non gouvernés et à les administrer, à instaurer une cohésion entre leurs différentes communautés et à faire le pari de l'inclusion et de l'autonomisation dans tous les domaines.

Le Conseil de sécurité doit donc accorder davantage d'attention au relèvement de l'Afrique post-pandémie, et l'appuyer. À cet égard, le Kenya préconise les éléments ci-après.

Il est crucial de donner un nouvel élan au Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins et de permettre à tous les pays africains d'y accéder facilement. Cela doit inclure la levée des droits de propriété intellectuelle afin de permettre une production de masse en Afrique, ainsi que le partage des excédents de stocks. Il faut

également prévoir un allègement et une restructuration de la dette pour aider les pays à atténuer les effets de la COVID-19.

Des investissements dans les infrastructures nationales et régionales de transport et d'énergie sont indispensables pour stimuler l'activité économique, améliorer l'accès aux marchés et créer des possibilités d'emploi, de même que la mise en œuvre de programmes pratiques d'adaptation aux changements climatiques qui promeuvent la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement.

Enfin, il faut appuyer le développement d'infrastructures sociales propres à permettre de réduire la pauvreté, de minimiser les inégalités, d'améliorer la protection sociale et de renforcer la participation des femmes et des jeunes dans toutes les sphères de la vie socioéconomique.

Par ailleurs, nous devons renforcer les mécanismes existants pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits. Une approche régionale est cruciale, et il convient donc de continuer d'encourager une coopération plus étroite entre le Conseil et l'Union africaine.

Nous appelons également à financer suffisamment, au moyen des contributions au budget de l'ONU, toutes les missions de maintien de la paix des Nations Unies ou mandatées par l'ONU, y compris la Mission de l'Union africaine en Somalie. Le plus important est qu'il faut investir davantage dans la sûreté et la sécurité des soldats de la paix. Les membres du Conseil disposant de ressources plus amples devraient également faire preuve de leadership en contribuant au Fonds pour la consolidation de la paix.

Plus important encore, nous devons parler et agir à l'unisson dans la lutte contre le terrorisme. À ce titre, les terroristes doivent être confrontés à toute la force des instruments internationaux en vigueur. Le Kenya continue de demander l'inscription des Chabab sur la Liste relative aux sanctions établies par la résolution 1267 (1999).

Pour terminer, je réaffirme que le Kenya entend continuer d'œuvrer aux côtés de tous les membres du Conseil de sécurité, de la grande famille des Nations Unies et d'autres partenaires internationaux pour éliminer les causes profondes des conflits et favoriser le relèvement après la pandémie en Afrique.

## Annexe 12

### **Déclaration de M. Dag Inge Ulstein, Ministre du développement international de la Norvège**

À l'heure où nous nous réunissons, la pandémie continue sans relâche de faire des ravages en Afrique. Elle met au jour et exacerbe les vulnérabilités existantes. Le virus vient se greffer aux répercussions conjuguées des conflits et des changements climatiques, ainsi qu'aux causes profondes des conflits. La pandémie creuse l'écart de la pauvreté, sape les acquis du développement, attise les conflits locaux et perturbe les processus de paix. Elle rend plus difficile la réalisation de notre objectif – faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte – et aggrave le déficit de confiance.

La lutte contre la pandémie a servi de prétexte pour limiter les libertés civiles et les droits humains et restreindre l'espace démocratique. Ce n'est pas ainsi que l'on renforcera la confiance ; au contraire, cela joue en faveur du virus et freine le développement futur. La pandémie doit être combattue par le leadership, le partenariat et une volonté claire de s'attaquer aux causes profondes des conflits et de faire face aux conséquences de ces causes profondes.

Les causes comme les conséquences doivent se voir opposer une action collective fondée sur la confiance – la confiance entre les gouvernements et leurs citoyens, la confiance entre l'ONU et l'Union africaine, la confiance entre tous les membres du Conseil, et la conviction que nous pouvons continuer d'améliorer la remarquable architecture de coopération multilatérale qui se construit depuis la première convocation du Conseil.

La pandémie doit être combattue par le type de leadership et de détermination dont l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest ont fait preuve récemment au Mali et, en partenariat avec l'ONU, en République centrafricaine.

Néanmoins, les changements climatiques continuent d'aggraver les conditions sur le terrain. Canicules et inondations de plus en plus fréquentes annihilent les récoltes, détruisent les logements et font de la sécurité alimentaire une question de sécurité, tout simplement. S'attaquer à ce problème nécessite une participation active de celles et ceux qui sont voués à en être les plus touchés.

C'est pourquoi je suis ravi de voir des jeunes de tout le continent prendre part au débat mondial sur l'action climatique. Je suis heureux de constater que de nombreux pays rehaussent leurs ambitions en matière de climat, comme l'a montré récemment le Sommet des dirigeants sur le climat organisé par le Président Biden.

Naviguer les écueils de la pandémie pour en sortir plus forts nécessitera des partenariats solides pour veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte. Les tentatives globales de limiter la propagation du virus sont entravées lorsque les autorités publiques sont absentes ou trop faibles pour jouer le rôle qui leur est dévolu. Le manque de stabilité rend extrêmement difficile le déploiement des vaccins. Les attaques contre les installations de soins de santé et leur personnel sont inacceptables.

Susciter la confiance dans les campagnes de vaccination implique de susciter la confiance dans les dirigeants et les institutions politiques. Pour combattre cette pandémie, nous devons utiliser le même raisonnement et la même approche que pour construire la paix et promouvoir le développement durable ; nous devons nous attaquer aux causes profondes de la fragilité et de la violence, et notre approche doit être dynamique, équitable, inclusive et inscrite sur le long terme.

Je félicite l'Union africaine pour le rôle qu'elle joue dans la lutte contre la pandémie, tout particulièrement les efforts déployés par les Centres africains de

prévention et de contrôle des maladies. La lutte contre la pandémie nécessitera également des partenariats mondiaux. La Norvège apporte sa contribution en coprésidant, avec l'Afrique du Sud, le Conseil de facilitation du Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19. L'initiative de l'Union africaine en faveur d'un partenariat pour la fabrication de vaccins jouera un rôle crucial dans l'augmentation de la production de vaccins sur le continent. Nous devons également nous efforcer d'éliminer les obstacles que font surgir les conflits ou la faiblesse des infrastructures et qui sont voués à entraver les campagnes de vaccination une fois les vaccins disponibles.

Consolider et pérenniser la paix va nécessiter des partenariats robustes à l'appui de solutions que les pays s'approprient. Le travail normatif de l'Union africaine dans les domaines de la démocratie, de la bonne gouvernance, des droits humains et de l'état de droit est essentiel. Nous encourageons l'Union africaine à prendre des mesures supplémentaires pour régler le conflit au Tigré. Je salue également l'action de la Commission de consolidation de la paix. Les acteurs nationaux et locaux doivent pouvoir s'asseoir à la table des négociations et se faire entendre. L'autonomisation des femmes, via leur participation concrète, n'est pas seulement un droit humain évident ; c'est aussi un moyen éprouvé de rendre la consolidation de la paix efficace.

Cette pandémie ne sera terminée nulle part tant qu'elle ne sera pas terminée partout. Nous devons pleinement reconnaître que le relèvement post-pandémie ne peut attendre, tout en redoublant d'efforts pour garantir l'accès aux vaccins pour tous. Nous devons lancer dès maintenant notre planification – en nous attaquant aux causes profondes des conflits – par le biais des partenariats et de la diplomatie préventive. Nous devons reconstruire en mieux, et non reprendre nos vieilles habitudes. Posons les bases d'une paix pérenne et d'un développement durable. Réduisons les déficits de confiance, les écarts de pauvreté, le hiatus entre l'aide humanitaire et le développement à long terme, et les fractures éducationnelles.

Nous devons nous rappeler ce à quoi nous nous sommes tous engagés lorsque nous avons adopté les objectifs de développement durable : ne laisser personne de côté. Si nous nous attaquons aux causes profondes des conflits, ainsi qu'à leurs conséquences, je suis convaincu que nous pouvons encore éliminer l'extrême pauvreté avant la fin de la décennie.

## Annexe 13

### **Déclaration de M<sup>me</sup> Linda Thomas-Greenfield, Représentante permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie le Ministre des affaires étrangères Wang Yi d'avoir organisé le débat d'aujourd'hui. Qu'il me soit également permis de souhaiter la bienvenue au Secrétaire général, à M. Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine, et à M. Achim Steiner, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement, et de les remercier de leurs exposés.

Je suis ravie que nous ayons aujourd'hui une conversation sur la paix, la sécurité et la promotion du relèvement après la pandémie en Afrique. Comme le reste du monde, l'Afrique est aujourd'hui confrontée à plusieurs crises mondiales, notamment la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et les changements climatiques, qui ont démontré à quel point nous sommes interconnectés. Les États-Unis estiment que nous sommes liés non seulement par les problèmes qu'il nous faut régler mais aussi par les possibilités qui s'offrent à nous. Prenons la question de notre relèvement après la pandémie de COVID-19. Le chemin sera long et très difficile, mais il illustre également pourquoi les partenariats les meilleurs et les plus solides sont ceux qui reposent sur la confiance, la transparence, le respect du principe de responsabilité et les intérêts partagés.

Les mesures énergiques prises par de nombreux dirigeants africains pour lutter contre la pandémie de COVID-19 ont sauvé une quantité innombrable de vies. Sans leur leadership et sans les Centres africains de prévention et de contrôle des maladies et l'infrastructure et les services spécialisés sanitaires mis en place au cours des dernières décennies, les effets de la pandémie auraient pu être bien pires. Nous sommes fiers du rôle que nous avons joué à l'appui de ces efforts. Les États-Unis travaillent main dans la main avec les Centres africains de prévention et de contrôle des maladies depuis leur création en 2016. Ensemble, nous avons consacré d'importantes ressources pour lutter contre les épidémies de maladies infectieuses sur le continent, mais aussi pour les prévenir et les détecter, en créant un centre d'opérations d'urgence et en formant des épidémiologistes et des gestionnaires d'incidents. Ce partenariat s'inscrit dans le prolongement de plus de 20 ans d'investissements et de renforcement des capacités par les États-Unis en matière de sécurité sanitaire en Afrique.

Aujourd'hui, le continent africain est exempt de polio. Pour certains pays, le contrôle de la pandémie de VIH/SIDA est en vue. Les taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans sont en baisse et les épidémies d'Ebola ont été contenues. Nous sommes fiers que nos efforts communs aient sauvé la vie de millions de personnes et contribué à la mise en place d'infrastructures permettant aux Africains de faire face aux futures menaces sanitaires telles que la COVID-19.

En réponse à la pandémie actuelle, les États-Unis ont fourni plus de 570 millions de dollars en soutien économique et en aide humanitaire et sanitaire. Lundi, le Président Biden a annoncé que nous allons faire don de 80 millions de doses de vaccin contre la COVID-19 d'ici la fin du mois de juin. Nous collaborerons avec le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19 et d'autres partenaires pour veiller à ce que leur livraison et leur distribution soient équitables et suivent la science. Ces doses iront là où elles sont le plus nécessaires, sans autres conditions.

Les changements climatiques, qui ne cessent de s'aggraver et qui touchent de manière disproportionnée les pays et les communautés d'Afrique, sont une autre force déstabilisante. Les États-Unis prennent leurs responsabilités en fixant

des objectifs ambitieux pour lutter contre les changements climatiques, qui sont une source de conflit et d'insécurité alimentaire dans d'innombrables endroits du continent. Nous pouvons et nous devons travailler ensemble pour réduire les conflits liés à l'environnement, notamment les conflits locaux entre agriculteurs et éleveurs et les conflits transfrontaliers liés à l'eau.

Le relèvement économique sera un élément clef du relèvement plus large de l'Afrique après la pandémie. Avant que la COVID-19 ne frappe le continent, les économies africaines comptaient parmi celles qui connaissaient la croissance la plus rapide dans le monde. Ensemble, faisons en sorte de les reconstruire en mieux, avec une croissance plus équitable, plus de diversité, des pratiques plus conformes aux lois du marché et plus transparentes, et en mettant l'accent sur un avenir intelligent face aux changements climatiques. À cette fin, les États-Unis appuient le Club de Paris – Initiative de suspension du service de la dette du Groupe des Vingt et le Cadre commun pour le traitement de la dette au-delà de l'Initiative de suspension du service de la dette, qui comportent tous deux des exigences en matière de transparence de la dette. Nous saluons les efforts de financement déployés par la Banque mondiale et par le Fonds monétaire international (FMI), et nous appuierons directement l'élaboration d'un plan pour une émission de droits de tirage spéciaux du FMI de 650 milliards de dollars. Ces investissements redynamiseront de nombreuses économies africaines, qui, nous le savons, ne demandent qu'à progresser.

Enfin, les États-Unis restent convaincus que la démocratie est le moyen le plus puissant de prévenir toutes les formes de conflit. Lorsque les citoyens ont la possibilité de faire entendre leur voix et d'exprimer leur vote, ils sont moins susceptibles de recourir à la violence. C'est pourquoi nous défendons la démocratie et les valeurs démocratiques partout en Afrique, en demandant des comptes aux gouvernements et en donnant aux populations, en particulier les femmes et les filles, des moyens d'agir sur le plan économique, éducatif et politique. Et à chaque fois, on constate que l'égalité des sexes fait reculer la pauvreté, améliore l'accès à l'éducation et à la santé, favorise la démocratie et stimule la croissance économique.

Plus largement, nous nous efforçons de développer les partenariats fondés sur la confiance, la transparence, le principe de responsabilité et les possibilités mutuelles partout en Afrique. Qu'il s'agisse de programmes en faveur des personnes tels que le Peace Corps, lancé dans les années 60, ou de l'Initiative des États-Unis consacrée aux jeunes dirigeants africains, lancée en 2010, nous continuons, en tant que nation, de mettre l'accent sur les relations interpersonnelles. L'extraordinaire succès de la diaspora africaine dans notre pays renforce ces relations, et des programmes tels que l'Initiative présidentielle pour lutter contre le paludisme, le Plan présidentiel d'urgence d'aide à la lutte contre le sida et la Millennium Challenge Corporation s'appuient sur ces partenariats. Ensemble, nous avons collaboré sur des programmes à travers tout le continent qui autonomisent les Africains et renforcent les sociétés grâce à la bonne gouvernance, à des institutions démocratiques solides et à la transparence.

Ce dernier point est important. Nous estimons que nos partenaires doivent savoir où va toute notre aide, ce qu'elle apporte et à qui elle profite. Telle est notre optique. Je voudrais conclure mon intervention en disant que les défis auxquels l'Afrique est confrontée sont importants, mais que la promesse que recèle l'Afrique l'est bien plus. Nous sommes déterminés à travailler ensemble, en tant que partenaires, pour donner de l'élan à cette promesse.

## Annexe 14

### **Déclaration de M. James Duddridge, Ministre chargé de l'Afrique au Ministère des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord**

Je remercie le Conseiller d'État Wang Yi d'avoir organisé ce débat, qui tombe à point nommé.

Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, cette pandémie dévastatrice pose de nouvelles difficultés pour l'édification d'une paix durable sur le continent africain. Le virus a eu des effets disproportionnés sur les personnes touchées par un conflit, en particulier les femmes, les enfants, les réfugiés et les déplacés. Les défis du relèvement sont nombreux et interdépendants. C'est pourquoi nous devons adopter une approche globale et travailler ensemble dans les domaines des droits de l'homme, de la paix, de la sécurité et du développement.

Le Royaume-Uni collabore avec tous ses partenaires internationaux pour un accès équitable aux vaccins contre la maladie à coronavirus (COVID-19) pour les populations du monde entier. Sous notre présidence, le Groupe des Sept a doublé ses contributions au Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19. Nous sommes fiers, avec les 770 millions de dollars que nous nous sommes engagés à verser, d'être l'un des principaux donateurs bilatéraux.

Plus de 160 millions de personnes risquent d'être exclues de ces campagnes de vaccination en raison de l'instabilité et des conflits. Une approche multilatérale est le seul moyen viable de garantir un accès rapide et équitable à des vaccins sûrs et efficaces, y compris dans les zones touchées par un conflit, grâce à un cessez-le-feu pour permettre les vaccinations.

Toutefois, alors que nous nous penchons sur la question du relèvement après la pandémie, nous devons regarder au-delà des vaccins et nous demander comment faire en sorte que chacun, en particulier les femmes, les filles, les jeunes et les exclus, ait la possibilité de développer son potentiel. Pour cela, il faut améliorer l'accès aux soins de santé et mettre fin aux décès évitables. Cela suppose une éducation de qualité, et c'est la raison pour laquelle le Royaume-Uni participe au Partenariat mondial pour l'éducation et en est même le premier donateur à l'échelle mondiale. Ce partenariat est venu en aide à 24 millions d'enfants depuis 2015, dont la majorité se trouve en Afrique. Nous nous réjouissons à la perspective de rejoindre nos amis kényans à la conférence de reconstitution des fonds du Partenariat en juillet, et nous demandons à tous les pays d'intensifier leurs efforts à cet égard.

Remédier aux carences en matière de santé et d'éducation permettra de réduire la pauvreté, mais nous devons également nous attaquer aux liens indéniables qui existent entre la pauvreté et les conflits. D'ici à 2030, 80 % des personnes extrêmement pauvres dans le monde vivront dans des États fragiles. Les changements climatiques vont continuer à amplifier cette tendance, favorisant l'insécurité alimentaire et la sécheresse et exacerbant les conflits. C'est pourquoi nous nous sommes déjà engagés à fournir plus de 15 milliards de dollars pour le financement international de l'action climatique au cours des cinq prochaines années.

C'est l'occasion d'aider l'Afrique, non seulement pour qu'elle se relève de la pandémie, mais aussi pour qu'elle reconstruise en mieux. Pour ce faire, il est primordial de libérer le potentiel des femmes et des jeunes. L'appui en matière de santé, d'éducation et de lutte contre les changements climatiques ne peut améliorer des vies que s'il n'est pas remis en cause par les conflits.

Nous devons donc examiner les griefs sous-jacents qui poussent les gens à prendre les armes. Les progrès en matière de développement et une paix fragile peuvent être réduits à néant si une grande partie de la population est marginalisée ou si les droits de l'homme ne sont pas respectés. C'est pourquoi, par exemple, le Royaume-Uni accorde une telle importance à la promotion de la participation pleine, égale et véritable des femmes et des responsables locaux aux élections et aux processus de paix en Somalie. C'est pourquoi il est si urgent de mettre fin aux atroces violences sexuelles et fondées sur le genre dont nous sommes témoins au Tigré.

La paix ne peut se construire que sur des institutions fortes, l'état de droit et des sociétés ouvertes et inclusives. L'ONU et l'Union africaine sont plus fortes parce qu'elles n'ont jamais aussi bien travaillé ensemble. Les interventions précoces, notamment de l'Union africaine, devront aller de pair avec une action à long terme et des programmes de développement menés par l'ONU et ses partenaires.

Nous le voyons au Soudan, où le Premier Ministre Hamdok continue d'avancer sur la voie de la paix, de la prospérité et de la démocratie. Au Mali, le Royaume-Uni contribue aux efforts de stabilisation déployés par les Nations Unies et améliore la participation effective des femmes au processus de paix grâce au déploiement de nos Casques bleus et en collaborant avec les organismes des Nations Unies pour renforcer la coopération civilo-militaire.

Le Royaume-Uni appuie aussi vigoureusement le programme de pérennisation de la paix, qui met en œuvre une approche inclusive et transversale de la consolidation de la paix, laquelle se fonde sur les connaissances de l'ensemble du système des Nations Unies. Nous sommes fiers de soutenir la Commission de consolidation de la paix et le Fonds pour la consolidation de la paix, dont le Royaume-Uni est un des principaux contributeurs, avec 220 millions de livres sterling versés depuis sa création.

Pour conclure, nous devons faire plus si nous voulons réduire les dangers que la pauvreté, la marginalisation et la pandémie font peser sur la paix et le développement en Afrique et, plus généralement, sur la stabilité mondiale. Les pays doivent œuvrer de concert en faveur d'une approche intégrée du relèvement après la pandémie, car ce n'est qu'en travaillant ensemble que nous pourrions nous attaquer aux facteurs sous-jacents des conflits et parvenir à une paix durable pour l'Afrique, une paix que nous voulons tous.

**Annexe 15****Déclaration de M. Juan Ramón de la Fuente Ramírez, Représentant permanent du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : espagnol]

Le Mexique remercie la Chine d'avoir organisé ce débat pour réfléchir aux mesures que le Conseil de sécurité peut prendre pour éliminer les causes profondes des conflits en Afrique, faire face aux conséquences de la pandémie actuelle et trouver des solutions permettant un relèvement durable. Je remercie également le Secrétaire général et les autres intervenants de leurs précieuses observations.

Il est primordial que le Conseil de sécurité agisse de façon concertée en faveur de l'Afrique. C'est pourquoi le Mexique se félicite de l'adoption d'une déclaration du Président, qui reflète l'idée selon laquelle il importe de s'attaquer aux causes profondes des conflits, et considère que ces éléments sont indispensables à un relèvement durable après la pandémie.

Les défis que doit relever le continent africain pour parvenir à une paix durable sont nombreux et singuliers. Il est, néanmoins, évident que nous devons nous concentrer sur certaines questions, parmi lesquelles le renforcement des institutions, l'état de droit, la primauté de la prévention, le commerce illicite des armes légères et de petit calibre et l'exploitation illégale des ressources naturelles.

En outre, il faut promouvoir la participation active de l'ensemble de la société, en particulier les filles, les femmes et les jeunes, à toutes les étapes du relèvement postconflit afin de garantir un processus plus inclusif et plus efficace.

Le Mexique salue l'action rapide et coordonnée engagée par l'Union africaine et ses États membres depuis le début de la pandémie pour combattre le virus et en atténuer les répercussions socioéconomiques. Il souligne, en particulier, le travail des Centres africains de prévention et de contrôle des maladies, l'adoption de la Stratégie commune africaine de lutte contre l'épidémie de COVID-19 et la création d'une force d'intervention.

Toutefois, il est inquiétant de constater que, selon les données de la Banque mondiale, la pandémie fera basculer près de 40 millions de personnes dans la région dans l'extrême pauvreté. Les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement mondiales et la baisse des revenus compromettent la sécurité alimentaire et la capacité des gouvernements à fournir certains services essentiels.

La pandémie contribue également à la dégradation de la situation humanitaire ; c'est la raison pour laquelle nous réaffirmons qu'il importe que le Conseil de sécurité se prononce en faveur du plan d'action humanitaire pour l'Afrique et veille à ce que tous les pays de la région aient accès aux traitements et aux vaccins contre la COVID-19. Si la lenteur de la campagne de vaccination venait à perdurer, cela risquerait d'aggraver les tensions politiques existantes et d'exacerber certains conflits. La pause humanitaire demandée par le Secrétaire général reste plus que jamais d'actualité.

L'Organisation mondiale de la Santé a, pour sa part, mis en garde contre le fait que les pays africains n'ont reçu que 2 % de toutes les doses de vaccins administrées dans le monde, ce qui démontre clairement la nécessité d'accélérer un accès juste aux vaccins contre la COVID-19 et la répartition plus équitable de ceux-ci, conformément à la résolution 74/274 de l'Assemblée générale et à la résolution 2565 (2021) du Conseil.

Le Mexique trouve encourageant que le Conseil de sécurité reconnaisse que la distribution des vaccins en Afrique n'est pas équitable, car cela devrait l'inciter

à trouver une solution plus immédiate qui profitera également à d'autres régions du monde.

De même, mon pays appelle le Conseil de sécurité, le système des Nations Unies, les États Membres et la société civile à continuer à apporter et promouvoir des réponses mieux coordonnées et multidimensionnelles afin de mieux maîtriser les effets dévastateurs de la pandémie et d'aider le continent à mieux se relever.

**Annexe 16****Déclaration de M. Abdou A Barry, Représentant permanent du Niger  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : français]

Qu'il me soit permis, au nom du Ministre d'État, Ministre des affaires étrangères, d'adresser mes sincères remerciements à vous-même, ainsi qu'à votre gouvernement, pour l'organisation de cette importante réunion sur la paix et la sécurité en Afrique et sur les moyens de s'attaquer aux causes profondes des conflits tout en favorisant le redressement post-pandémique en Afrique.

Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer notre soutien au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et encourager à le mettre en œuvre, en vue de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Qu'il me soit aussi permis de remercier nos différents orateurs pour la qualité de leurs interventions.

Il est de coutume d'entendre que les questions africaines représentent plus de 50 % des sujets à l'ordre du jour du Conseil de sécurité et 70 % des missions onusiennes relevant du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Cet état de fait, faut-il le reconnaître, est aussi fonction de facteurs aggravants tels que le sous-développement et ses corollaires structurels, comme le déficit de gouvernance, la faiblesse de l'économie, le poids de la dette, l'introduction illégale et la prolifération d'armes en l'Afrique, qui agissent dans un système de boucle de rétroaction, sapant ainsi gravement la stabilité des États africains. À cela, et comme l'ont mentionné plusieurs éminents experts du continent, nos frontières et institutions, legs du système colonial,

« continueront à être une source d'instabilité pour l'Afrique tant que ces institutions ne seront pas restructurées de manière à refléter les réalités locales, de même qu'à affronter les nouveaux défis que sont le dérèglement climatique, les catastrophes humanitaires et les pandémies ».

De ce constat, et comme nous avons eu à l'évoquer à maintes reprises à travers nos déclarations, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), au-delà de ses graves conséquences, nous offre une opportunité unique d'insuffler un souffle nouveau au multilatéralisme et de donner à l'Afrique, une fois pour toutes, les instruments politiques, sécuritaires et économiques pour faire face aux défis contemporains auxquels elle est confrontée.

Au regard de ce qui précède, je voudrais faire quelques recommandations susceptibles de contribuer au redressement post-pandémique de l'Afrique. Il s'agit tout d'abord de lever les protections sur les brevets et autres protections de la propriété intellectuelle pour les vaccins contre la COVID-19, d'assouplir les règles du commerce mondial, mais aussi et surtout de rendre plus disponibles les matières premières, la technologie et le savoir-faire afin d'augmenter la capacité de production locale du vaccin. Nous exhortons le Conseil à soutenir cette initiative préconisée par l'Union africaine, afin de s'assurer que les personnes vivant dans des situations de conflit ou de fragilité reçoivent des vaccins sûrs et efficaces contre la COVID-19 et de combler ainsi le fossé vaccinal.

Au Niger, comme partout ailleurs, il est reconnu que la pandémie de COVID-19 a eu un impact sur les structures familiales, dont nous devons tenir compte. Dans de nombreux pays, l'association entre les crises et la pandémie a entraîné des pertes en vies humaines. Les pratiques culturelles et juridiques stigmatisent assez souvent les

veuves, et nous sommes particulièrement préoccupés par l'exclusion dont fait l'objet ce groupe, qui peut avoir un impact sur la réalisation d'une paix durable. Ainsi, s'assurer que les efforts de développement et de réduction de la pauvreté incluent les veuves sera essentiel pour empêcher l'expansion de l'inégalité qui rend les enfants des veuves et les orphelins plus susceptibles d'être recrutés par les extrémistes et, au mieux, génère la déperdition scolaire qui augmente le nombre d'exclus, et donc de mécontents susceptibles d'alimenter les troubles sociaux.

Ma délégation est d'avis que toute politique de redressement post-pandémique et autres actions pour l'atteinte des objectifs de développement durable doivent inclure les groupes vulnérables, au nombre desquels les veuves et les orphelins, pour s'attaquer aux causes profondes de l'inégalité et construire une paix durable. En effet, les initiatives de consolidation de la paix, la bonne gouvernance et les approches inclusives contenues dans le programme pour la protection des civils doivent, pour réussir, prendre en compte les groupes marginalisés. Ce n'est pas par hasard que la pandémie de COVID-19 a été qualifiée de « faiseuse de veuves ». Les veuves et les orphelins sont souvent exclus de la vie publique et n'ont pas accès aux recours juridiques en raison de la déshérence, de même qu'aux services sociaux de base.

Au moment où un nombre restreint de pays ont des doses de vaccins qui dépassent largement leurs besoins et où certains ont déjà atteint un seuil vaccinal propice à l'ouverture de leur économie, il est regrettable de constater qu'à peine 1 % des personnes sont vaccinées dans les pays en développement, dont ceux d'Afrique. La solidarité internationale et les valeurs du multilatéralisme, tant chantées dans nos déclarations publiques, doivent faire corps avec nos actes quand il s'agit de la lutte contre des pandémies comme celle de COVID-19.

Au-delà du vaccin, nous devons nous atteler à raviver les économies africaines. Bien que l'Afrique ait été épargnée quant aux taux d'infection et de mortalité, son économie n'en a pas moins souffert à cause des restrictions rendues nécessaires pour lutter contre la pandémie, annihilant ainsi les progrès durement réalisés en matière de développement sur tout le continent. Il est donc impératif que les pays africains reçoivent un soutien financier conséquent, notamment auprès des institutions financières multilatérales et régionales, ainsi que des agences de développement. Ce soutien devrait se manifester à travers un allègement substantiel de la dette, mais aussi des droits de tirage spéciaux et autres instruments financiers à même de garantir les conditions propices à la relance de leur économie.

De plus, s'attaquer aux causes profondes des conflits en Afrique dans une dynamique post-COVID-19 passera forcément par une prise en compte des risques sécuritaires liés aux changements climatiques. Tout comme nous l'avons fait avec la COVID-19, la prise en compte de l'impact des changements climatiques, qui sont, à n'en point douter, une autre pandémie silencieuse, doit nous préoccuper dans nos efforts de promotion de la paix et de la sécurité internationales.

Je ne saurais terminer mon propos sans revenir sur la nécessité de remédier au caractère déséquilibré de l'architecture multilatérale mondiale actuelle, qui rend l'Afrique spectatrice de son propre destin, car victime des visées hégémoniques de certaines puissances. Ces guerres par procuration, rendues plus meurtrières par le commerce illicite des armes légères et de petit calibre, qui alimente aussi, hélas, le terrorisme, comme c'est le cas au Sahel, sont autant de facteurs qui freinent l'édification de cette « Afrique que nous voulons ». Le redressement de l'Afrique passe forcément par le respect par tous du principe « des solutions africaines aux problèmes africains » pour asseoir les bases de la paix. Il passe nécessairement aussi par un engagement fort de la communauté internationale à mettre à disposition les ressources financières nécessaires au redressement des économies africaines affectées par les graves effets de la pandémie de COVID-19.

**Annexe 17****Déclaration de M<sup>me</sup> Inga Rhonda King, Représentante permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Saint-Vincent-et-les Grenadines remercie les intervenants de leurs observations perspicaces, et nous félicitons la Chine d'avoir organisé cet important débat qui tombe à point nommé. En tant que membre du groupe composé des trois membres africains du Conseil de sécurité, le Kenya, le Niger et la Tunisie, et de Saint-Vincent-et-les Grenadines, et représentante de la sixième région d'Afrique, notre délégation attache une grande importance au thème du débat d'aujourd'hui.

Plus que jamais, les défis complexes et lourds de conséquences du XXI<sup>e</sup> siècle exigent un multilatéralisme efficace et coordonné qui renforce l'appropriation nationale, améliore les vies et les moyens de subsistance, et procure la paix, la sécurité et le développement pour tous. Cette priorité est ressentie avec acuité sur l'ensemble du continent africain, où des solutions globales en matière de développement et de réparations sont requises de toute urgence pour s'attaquer aux causes profondes de la fragilité et de l'insécurité, notamment celles qui trouvent leur origine dans les injustices historiques commises contre notre civilisation africaine mondiale.

Dans le contexte de la maladie à coronavirus (COVID-19), les risques de sécurité se sont accentués, les contrats sociaux ont volé en éclats, la confiance de la population a reculé et les divisions ethniques, intercommunautaires et politiques se sont creusées. Les pays africains supportent une part disproportionnée de ces fardeaux sociétaux. Dans la région du Sahel, 29 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire. En République démocratique du Congo, près de 22 millions de personnes sont en situation de grave insécurité alimentaire. Des millions d'autres personnes sont toujours déplacées sur le continent, le Soudan, le Soudan du Sud, la Somalie et la République démocratique du Congo abritant une part importante des personnes déplacées de force. En outre, alors que le coût humain des conflits, des changements climatiques, de la COVID-19 et d'autres problèmes contemporains tels que le terrorisme ne cesse de croître, le soutien et la solidarité de la communauté internationale avec les gouvernements et les populations touchées sont une condition préalable essentielle à la construction d'un avenir meilleur.

Saint-Vincent-et-les Grenadines reste fermement convaincue que les solutions durables ne peuvent jamais être imposées. La voie la plus sûre vers la paix et la sécurité en Afrique passe par des solutions locales, comme le préconise l'Union africaine, notamment dans les initiatives Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons et Faire taire les armes d'ici 2020. Ces initiatives doivent bénéficier de l'appui total et de toute l'attention de la communauté internationale.

Il faut davantage tirer parti des connaissances incommensurables des acteurs locaux et régionaux, ancrées dans le contexte propre à l'Afrique, grâce à des partenariats renforcés entre l'ONU, l'Union africaine et les organisations sous-régionales du continent. Ces accords régionaux doivent être optimisés et les principes fondateurs du droit international doivent toujours guider les activités en matière de paix et de sécurité, de développement et d'aide humanitaire.

Les pays développés doivent honorer sans ambiguïté leurs engagements en matière d'aide internationale au développement et accorder un allègement de la dette plus important et une aide au renforcement des capacités à plus long terme, conformément aux priorités nationales. Les contraintes préjudiciables imposées aux pays africains, y compris les mesures coercitives unilatérales, doivent être levées, et des solutions inclusives, axées sur la population et tenant compte des

changements climatiques doivent être formulées conformément aux objectifs de développement durable.

Saint-Vincent-et-les Grenadines réitère à titre prioritaire ses appels pour que les vaccins contre la COVID-19 et les autres fournitures médicales critiques soient disponibles, abordables et accessibles à tous. Les capacités de production doivent être étendues dans les pays en développement, notamment sur le continent africain, afin d'alléger la pression exercée sur les chaînes d'approvisionnement mondiales et de contribuer à renforcer l'immunité partout dans le monde. Nous saluons la décision de certains pays de lever les protections de la propriété intellectuelle pour les vaccins contre la COVID-19 et d'autres produits connexes, et nous espérons que les discussions en cours au sein de l'Organisation mondiale du commerce aboutiront à des décisions opportunes et équitables.

Pour conclure, je réaffirme l'appel de ma délégation en faveur d'une approche globale et systémique de la prévention et du règlement des conflits en Afrique. Il est essentiel que tous les organismes et organes des Nations Unies, les institutions financières internationales et les autres acteurs du système multilatéral travaillent en étroite collaboration avec l'Union africaine et ses États membres pour créer les conditions propices à la reprise économique, à la croissance et à la stabilité. En effet, alors que plus de la moitié de l'ordre du jour du Conseil de sécurité est consacré aux questions de paix et de sécurité sur le continent, il faut redoubler d'efforts pour veiller à ce que nos frères et sœurs africains ne soient pas laissés de côté. Le sombre scénario d'une situation mondiale post-pandémique de plus en plus instable, marquée par de profonds clivages sociaux et économiques, ne doit pas devenir la réalité de demain.

**Annexe 18****Déclaration de M<sup>me</sup> Anna Evstigneeva, Représentante permanente adjointe de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : russe]

Nous nous félicitons de l'initiative chinoise d'aborder une question aussi cruciale que les causes profondes des conflits et le relèvement post-conflit en Afrique. Le débat d'aujourd'hui aurait été beaucoup plus concret s'il s'était déroulé en présentiel. Nous remercions le Secrétaire général, António Guterres, le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, et l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement, Achim Steiner, de leurs exposés respectifs (annexes 1, 2 et 3, respectivement).

La pertinence de ce débat est confirmée par le fait que jusqu'à 70 % des discussions du Conseil de sécurité sont consacrées aux crises dans des États d'Afrique, qui sont bien souvent aggravées par des menaces telles que le terrorisme, la criminalité organisée, le trafic de drogue, le trafic d'armes et l'exploitation illicite des ressources naturelles. Le mandat du Conseil de sécurité est clairement défini dans la Charte des Nations Unies. En vertu de ce mandat, il doit maintenir la paix et la sécurité internationales dans les situations où les autres outils semblent inefficaces. Il est assez souvent proposé au Conseil de se pencher sur les liens entre le maintien de la sécurité, la promotion du développement, la protection des droits de l'homme et le règlement des problèmes politiques, économiques, climatiques et autres. Nous estimons que les spéculations autour des liens théoriques entre ces processus doivent être laissée à la communauté universitaire, et que l'activité des organes de l'ONU doit se concentrer sur la recherche de solutions pratiques aux problèmes relevant de leurs mandats respectifs.

En même temps, dans nos efforts pour promouvoir la stabilisation et rechercher des moyens de surmonter les crises dans leur phase critique, nous devons garder à l'esprit les causes profondes des conflits. Bien qu'elles soient réellement multiformes et comprennent entre autres les conflits ethniques et religieux, les frontières tracées avec arrière-pensée, les écarts de développement qui ne peuvent être comblés sans accès à la technologie, et la fragilité des institutions étatiques, en Afrique, ces causes sont largement héritées de l'ère coloniale et n'ont pas encore été surmontées.

Qui plus est, le colonialisme prend aujourd'hui de nouvelles formes. Outre des politiques commerciales peu scrupuleuses et un accès limité aux marchés et aux technologies, ce nouveau colonialisme se caractérise aussi parfois par une ingérence active dans les affaires intérieures des États. Et quand la pression exercée sur des gouvernements souverains ne donne aucun résultat, alors les nations se retrouvent avec des mesures coercitives unilatérales au-dessus de leur tête telle une épée de Damoclès. Nous sommes convaincus que ces facteurs sont la raison pour laquelle de nombreux États africains ont pris du retard et n'ont jusqu'à présent pas été en mesure d'assurer une reprise économique rapide ou de devenir véritablement autosuffisants. Il est toutefois encourageant de constater que, malgré tout cela, l'Afrique s'efforce de trouver sa propre voie, guidée par le principe des solutions africaines aux problèmes africains.

Nous saluons les efforts déployés par l'Union africaine, son Conseil de paix et de sécurité, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique et les organisations sous-régionales. Les États du continent se sont fixé des objectifs ambitieux pour mettre fin à tous les conflits armés et mettre en œuvre le programme socioéconomique, l'Agenda 2063. Ces dernières années, grâce à l'appui ciblé de l'ONU et de la communauté internationale, les Africains ont fait de grands progrès

pour identifier et surmonter les facteurs d'instabilité. Parmi les outils utiles à cette fin, on peut citer la prévention et l'intervention précoces, la diplomatie préventive et la médiation, les bons offices et les mesures de confiance. Bien entendu, l'appui international pour aider les États à atténuer les conflits par le biais du redressement socioéconomique reste très demandé. Nous considérons que cet appui doit être dicté par les priorités nationales.

Ce type d'action doit permettre de construire des modèles durables et autonomes plutôt que de simplement combler les lacunes. Il doit attirer de nouvelles technologies et compétences, stimuler les industries et l'agriculture, renouveler les infrastructures critiques, créer des emplois, préserver les soins de santé et promouvoir la sécurité sociale. En résumé, il doit permettre d'avancer de manière équilibrée sur les trois dimensions du développement durable : économique, sociale et environnementale. Nous ne sommes pas d'accord avec l'idée que les questions relatives aux changements climatiques devraient être traitées séparément de cette triade, car cela nous détourne des causes profondes des conflits et modifient les priorités en matière d'assistance.

Récemment, les problèmes du continent africain et du monde entier ont été grandement exacerbés par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), dont les répercussions ont été les plus fortes sur les pays en développement et les pays touchés par des conflits. C'est pourquoi l'appel au cessez-le-feu et à la mise en place d'une pause humanitaire, tel qu'il figure dans la résolution 2532 (2020), est particulièrement pertinent pour le continent. Lorsqu'ils sont plongés dans un conflit, les pays ne peuvent pas fournir l'aide médicale nécessaire à leurs populations ni se relever économiquement s'ils sont sous le coup de mesures restrictives. Ils ont besoin d'un appui ciblé et efficace de la part de la communauté internationale. Nous pensons donc qu'il est important de faire preuve d'une solidarité véritable dans la lutte contre le virus à l'origine de la COVID-19 et ses conséquences néfastes partout, y compris en Afrique.

Cela veut dire que nous devons rejeter les approches basées sur les intérêts étroits de petits groupes, ou ce qu'on appelle le nationalisme vaccinal, et cesser de politiser notre lutte contre les défis communs posés par la pandémie. Au contraire, nous devons nous unir pour saisir toutes les possibilités et utiliser tous les moyens disponibles pour assurer un réel accès des pays du continent aux médicaments pour combattre la COVID-19, et pour promouvoir le développement.

La Russie aide activement les États d'Afrique à surmonter les séquelles de la pandémie par le biais de canaux bilatéraux et multilatéraux. Une vingtaine de pays africains ont autorisé l'utilisation du vaccin russe, Sputnik-V. Nous continuons de livrer des équipements de protection individuelle et d'autres articles de base aux États qui en ont besoin.

Une part considérable de l'assistance humanitaire et de l'aide au développement fournie par la Russie est gérée par le système des Nations Unies. En tant que membre permanent du Conseil de sécurité, la Russie contribue aux efforts de la communauté internationale visant à définir une approche stratégique du maintien de la paix et de la stabilité en Afrique ainsi que de la prévention et du règlement des conflits. Nous nous employons activement à faire en sorte que le Conseil de sécurité établisse des mandats clairs et réalistes pour ses missions et à ce qu'il y ait un contrôle strict de leur mise en œuvre. Les institutions spécialisées russes continueront de former les militaires et le personnel de police africains, y compris les soldats de la paix.

Nous sommes ouverts à une interaction constructive avec les pays africains, sur un pied d'égalité, de même qu'avec les principales organisations régionales et sous-régionales. Nous sommes convaincus que la réunion régulière de haut niveau entre la Russie et l'Afrique contribuera à la consolidation de nos relations depuis toujours amicales et à l'épreuve du temps.

## Annexe 19

### **Déclaration de M. Philippe Kridelka, Représentant permanent de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La Belgique remercie S. E. M. Wang Yi de l'occasion qui nous est donnée de discuter de ce sujet.

Ces derniers mois, nous avons été témoins de besoins et de défis sans précédent. Outre les conséquences socioéconomiques tragiques de la crise de la maladie à coronavirus (COVID-19), nous voyons les civils et le personnel de santé être victimes de désinformation, de discrimination et de violences. Les groupes armés profitent des vides laissés par la crise sanitaire pour étendre leur emprise sur les populations. La pandémie a mis en lumière des difficultés dans le monde entier et exacerbé les inégalités, les fragilités et le coût humain des conflits. Ces problèmes se posent avec une acuité particulière sur le continent africain.

La pandémie nous a également fait prendre conscience que personne ne sera en sécurité tant que tout le monde ne le sera pas, et qu'aucun pays ne pourra retrouver sa force économique sans un relèvement mondial. La COVID-19 nous a appris la valeur de la solidarité et de la collaboration dans l'esprit d'un partenariat mondial qui est au cœur des objectifs de développement durable.

Dans cet esprit, la Belgique contribue au relèvement après la COVID-19. En 2020, 27,5 millions d'euros ont été alloués à l'aide alimentaire d'urgence par l'intermédiaire de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, à la prise en compte des droits de l'homme dans la réponse à la COVID-19 par l'intermédiaire du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, à l'éducation dans les situations d'urgence par l'intermédiaire de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, et au renforcement de la collecte de données et de la numérisation par l'intermédiaire de l'agence belge de développement Enabel. En outre, 4,4 millions d'euros ont été alloués en appui à un programme phare de l'Organisation internationale du Travail sur la protection sociale. Reconstruire en mieux, c'est aussi investir dans des systèmes de santé résilients, dans la couverture sanitaire universelle et dans des systèmes de protection sociale solides. La Belgique fournit un appui global aux systèmes de santé, à ses partenaires bilatéraux, aux organisations non gouvernementales internationales et aux entités multilatérales et des Nations Unies.

Mais la lutte contre cette pandémie n'est pas terminée. La Belgique est en faveur d'un accès équitable aux vaccins pour tous, et appuie le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19. À ce jour, l'Union européenne et ses États membres ont donné 2,2 milliards d'euros, ce qui fait de l'Union européenne le deuxième donateur du Mécanisme COVAX. La Belgique a également apporté une contribution directe propre de 4 millions d'euros en 2021, contribuant ainsi à l'accès aux vaccins dans les 92 pays à revenu faible ou intermédiaire participant au Mécanisme COVAX. La Belgique s'engage à adopter une approche multilatérale coordonnée et fondée sur les directives et les priorités de l'Organisation mondiale de la Santé et à appuyer les mécanismes mondiaux existants.

Nous sommes conscients que les pays fragiles et les pays touchés par un conflit portent un fardeau plus lourd dans la lutte contre la pandémie. Plus que jamais, la réponse réside dans la solidarité et le multilatéralisme. Le Conseil de sécurité a fait preuve de leadership en se faisant l'écho de l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial. En ce qui concerne la discussion d'aujourd'hui, il doit continuer de jouer son rôle important, en coopération avec l'Union africaine et ses organisations sous-régionales, pour faire progresser la paix et la sécurité en Afrique afin de créer

les conditions d'un relèvement et d'un développement durable après la pandémie. À titre national et en tant que membre de l'Union européenne, la Belgique est prête à aider les pays en situation de précarité ou de conflit à renforcer leur résilience. Une forte volonté de promouvoir les droits de l'homme et le lien entre l'aide humanitaire, le développement et la paix fait partie intégrante de cet engagement, tout comme les efforts soutenus pour réaliser pleinement le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable.

## Annexe 20

### **Déclaration de la Mission permanente du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Le Brésil remercie la présidence chinoise du Conseil de sécurité d'avoir organisé ce débat public et d'attirer ainsi l'attention sur la nécessité urgente d'éliminer les causes profondes des conflits et de promouvoir le relèvement après la pandémie en Afrique. Nous remercions également le Secrétaire général et tous les intervenants de leurs précieuses observations.

Dans leurs efforts pour parvenir à une paix et à un développement durables, les pays africains touchés par un conflit sont depuis longtemps confrontés à des défis complexes et multidimensionnels qui dépassent le domaine militaire et celui de la sécurité traditionnelle. Les causes profondes de chaque conflit se trouvent dans ses dimensions politiques, économiques et sociales. Par conséquent, ces causes sont immanquablement propres à chaque contexte. Le Brésil appelle la communauté internationale à renforcer son appui aux priorités de développement et de consolidation de la paix définies au niveau national et à adopter une approche globale et intégrée de la prévention et du règlement des conflits et de la consolidation de la paix.

Pour celles et ceux qui sont déjà le plus durement touchés par les conflits, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a entraîné des difficultés supplémentaires, notamment en exacerbant les vulnérabilités socioéconomiques. Dans nos efforts pour promouvoir un relèvement durable après la pandémie, nous ne devons pas perdre de temps et nous devons accélérer les projets de coopération qui donnent des résultats concrets au bénéfice des populations sur place. Dans ce contexte, la promotion de l'accès à des médicaments, vaccins et produits médicaux sûrs, de qualité, efficaces et abordables, et l'appui à un traitement multisectoriel des répercussions socioéconomiques sont des éléments essentiels de la lutte contre la COVID-19.

Le Conseil de sécurité, qui a la responsabilité première du maintien de la paix et de la sécurité internationales, a un rôle crucial à jouer dans le cadre de pérennisation de la paix. En vertu de la Charte des Nations Unies, le Conseil de sécurité ne doit pas hésiter à contribuer au renforcement de la coopération internationale en appui aux populations touchées par un conflit. Les missions de maintien de la paix, en particulier, sont bien placées pour contribuer à atténuer les effets de la pandémie de COVID-19 sur les communautés touchées par un conflit. Les États Membres doivent rester déterminés à lancer des activités de consolidation de la paix dans le cadre des mandats de maintien de la paix, ainsi qu'à les financer et à les améliorer constamment, en particulier par l'intermédiaire d'activités de programmes et de projets à effet rapide.

Pour terminer, nous devons également être conscients que la pérennisation de la paix et la promotion du développement durable en Afrique nécessitent une grande coordination entre les différents organes et missions des Nations Unies, ainsi qu'une collaboration étroite entre l'ONU et l'Union africaine. La Commission de consolidation de la paix peut jouer un rôle déterminant en mobilisant de vastes réseaux de solidarité et en contribuant à soutenir un engagement à long terme. Par ailleurs, la Commission reste la meilleure instance pour assurer le relais entre les discussions transversales, toute en tenant compte de la nécessité de préserver une division rationnelle du travail ainsi que les identités intrinsèques des différents piliers de l'action de l'ONU. Face aux défis multidimensionnels, une collaboration plus étroite entre le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, le Conseil économique et social et la Commission de consolidation de la paix est plus importante que jamais. Par ailleurs, un partenariat renforcé avec l'Union africaine contribue à éviter les doubles emplois et à optimiser les ressources, tout en soulignant l'importance de l'appropriation nationale et du leadership régional.

**Annexe 21****Déclaration de la Mission permanente du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des délégations du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande (groupe CANZ).

Il s'agit d'une période charnière pour les pays en situation de conflit et de fragilité, dont beaucoup se trouvent en Afrique. Pour s'attaquer efficacement aux facteurs de conflit, nous appelons le Conseil de sécurité à placer l'inclusivité, la prise en compte des risques de conflit et une approche fondée sur les droits de l'homme au centre de tous les efforts de relèvement après la maladie à coronavirus (COVID-19).

En Afrique subsaharienne, la crise de la COVID-19 a interrompu la progression vers la réalisation des objectifs de développement durable, exacerbé les inégalités et réduit à néant les progrès accomplis en matière de développement, en particulier pour les femmes, les filles, les réfugiés et les déplacés, qui subissent déjà la pauvreté, l'exclusion et la marginalisation de manière plus prononcée. La pandémie a rendu les femmes et les filles plus vulnérables à la violence sexuelle et fondée sur le genre ainsi qu'aux pratiques néfastes. La COVID-19 menace tout particulièrement l'éducation, la sécurité et l'avenir des filles. Les vastes répercussions socioéconomiques de la pandémie risquent d'annuler des décennies de progrès en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes et des filles.

Nous nous félicitons des premiers travaux de l'Union africaine sur la lutte contre la COVID-19 et des activités actuellement menées pour garantir que les efforts de relèvement contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable. Nous continuons à collaborer avec l'Union africaine pour donner la priorité à ces questions, en mettant l'accent sur la participation pleine, égale et véritable des femmes aux efforts de consolidation de la paix, d'alerte rapide et de médiation.

Le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont appuyé avec plaisir la déclaration conjointe du Groupe des amis de la responsabilité de protéger sur les femmes et la paix et la sécurité lors du débat public tenu par le Conseil de sécurité de l'ONU pour célébrer le vingtième anniversaire de la résolution 1325 (2000) en 2020 (S/2020/1084, annexe 27). Le génocide, les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le nettoyage ethnique ont tous des conséquences sur les femmes.

Nous nous félicitons de l'enquête conjointe sur le conflit du Tigré menée par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et la Commission éthiopienne des droits de l'homme. Nous sommes très préoccupés par les atrocités flagrantes et les violations du droit humanitaire qui ont été signalées dans le Tigré. Le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande soutiennent fermement l'attention que la communauté internationale porte à la question de la violence sexuelle et fondée sur le genre systémique et encouragent à faire en sorte que les auteurs soient traduits en justice là où les atteintes sont commises. Nous nous associons aux appels en faveur d'un accès humanitaire sûr, rapide et sans entrave dans la région, une priorité absolue compte tenu de la nécessité urgente que des fournitures parviennent aux personnes dans le besoin.

Conscients des répercussions socioéconomiques à long terme de la COVID-19 en Afrique, notamment sur le développement humain et les indicateurs de santé, la croissance économique et le commerce, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande adaptent leurs stratégies pour optimiser leur contribution à la lutte contre la COVID-19. Nous nous félicitons également de la création de la Zone de libre-échange continentale africaine et du potentiel considérable que représente l'accroissement des échanges pour le relèvement et la résilience à long terme de l'Afrique.

Le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont de fervents partisans du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19, qui permettra à 92 pays à revenu faible ou intermédiaire, dont beaucoup en Afrique, d'avoir accès à des vaccins grâce aux financements en provenance de l'aide publique au développement et qui est la pièce maîtresse des efforts mondiaux pour se prémunir contre le « vaccinationnalisme ».

Il incombe à l'ONU de veiller à ce que les pays touchés par un conflit et les membres les plus vulnérables de leur société ne soient pas encore plus laissés pour compte. Cette crise dépasse les cloisonnements traditionnels de l'ONU et nécessite une réponse mondiale véritablement intégrée et multisectorielle, ainsi que des partenariats régionaux avec l'Union africaine et les communautés économiques régionales. La collaboration entre le Programme des Nations Unies pour le développement, la Commission de l'Union africaine et les Centres africains de prévention et de contrôle des maladies dans le cadre de la riposte à la pandémie et du relèvement en est un exemple.

Pour y parvenir, nous devons faire en sorte de renforcer les partenariats et les financements. Nous devons redoubler d'efforts pour garantir que l'action de l'ONU en faveur de la consolidation et de la pérennisation de la paix bénéficie d'un financement suffisant, prévisible et durable. Les initiatives qui soutiennent les droits, le bien-être, la santé et les besoins spécifiques des femmes et des filles, des lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres, queers et intersexes, des populations autochtones, des personnes handicapées et de toutes les communautés vulnérables doivent continuer à bénéficier d'une attention et d'un financement suffisants.

Le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande soutiennent le lancement par le Canada, la Jamaïque et le Secrétaire général de l'Initiative pour le financement du développement à l'ère de la COVID-19 et après en mai 2020, afin de susciter une mobilisation mondiale et de concevoir des solutions créatives pour faire face aux conséquences socioéconomiques de la COVID-19. Une action collective dans toutes les instances multilatérales compétentes sera nécessaire pour garantir un financement continu et suffisant des grandes priorités de développement afin de s'attaquer aux causes profondes des conflits et de l'instabilité.

Le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont profondément engagés en faveur de la pérennisation de la paix, investissant dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix et contribuant à la réforme du système des Nations Unies. La Commission de consolidation de la paix a un rôle important à jouer. C'est le seul organe de l'ONU habilité à jouer un rôle fédérateur entre les organes principaux afin de garantir un appui intégré, cohérent et coordonné pour aider les pays à faire face aux risques de conflit et à concrétiser leurs priorités nationales en matière de consolidation et de pérennisation de la paix. Nous invitons le Conseil de sécurité à collaborer davantage avec la Commission de consolidation de la paix pour éliminer les causes profondes des conflits tout en favorisant le relèvement après la pandémie.

Le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande soutiennent fidèlement le Fonds pour la consolidation de la paix qui, en étroite coordination avec la Commission de consolidation de la paix, les missions de maintien de la paix et les équipes de pays des Nations Unies, travaille dans de nombreux pays africains pour prévenir les conflits et promouvoir la paix, en mettant tout particulièrement l'accent sur la participation des femmes et des jeunes au processus de consolidation de la paix. Nous souscrivons à l'appel du Secrétaire général de l'ONU en faveur d'une nette augmentation du financement de la consolidation de la paix, afin de faciliter le passage à la prévention des conflits, au lieu de la réaction aux crises.

La pandémie et les crises qui y sont associées ont montré que de nombreux succès en matière de consolidation de la paix étaient fragiles. Nous devons repenser nos approches pour placer la sécurité économique, le développement économique pour tous et les droits de la personne au cœur de la consolidation de la paix, et tenir compte des risques de conflit. Bien que le chemin à parcourir soit semé d'embûches, nous avons entendu à la Commission de consolidation de la paix de nombreux exemples qui témoignent de la résilience des communautés locales, du rôle fondamental joué par la société civile pour favoriser la cohésion sociale au niveau local, et de l'innovation du secteur privé. Nous devons continuer à soutenir ces réussites, à en tirer des enseignements et à les reproduire.

**Annexe 22****Déclaration de la Mission permanente du Danemark auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des pays nordiques : la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Suède et mon propre pays, le Danemark. Les pays nordiques se félicitent du débat d'aujourd'hui sur la manière d'éliminer les causes profondes des conflits tout en favorisant le relèvement après la pandémie en Afrique.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) montre que les problèmes mondiaux ne peuvent être réglés que par une action mondiale, tout en soulignant l'urgence de la solidarité internationale et en mettant en évidence la valeur du multilatéralisme. La pandémie a gravement compromis les progrès durablement acquis en matière de développement et de consolidation de la paix et a exacerbé les dynamiques de conflit, les divisions et les inégalités dans le monde entier. Ses effets ont été ressentis partout, notamment en Afrique, qui fait l'objet du débat public d'aujourd'hui.

Alors que le continent africain lutte contre les conséquences multiples de la pandémie de COVID-19, d'importants défis existants et sous-jacents persistent. Les pauvres, les femmes et les filles, les civils dans les zones de conflit et les personnes vulnérables, qui n'ont pas les moyens financiers ou l'accès aux soins de santé pour faire face à la pandémie, sont touchés de manière disproportionnée par la pandémie et ses conséquences socioéconomiques. En outre, on constate que la pandémie peut être un multiplicateur de menaces, en renforçant les tensions existantes nées de l'accroissement des inégalités et de l'insécurité alimentaire. Cela pourrait avoir pour effet d'alimenter les conflits, la migration irrégulière et l'extrémisme violent.

Pour assurer une reprise réussie dans les pays africains, la volonté politique des autorités nationales, en étroite collaboration avec la société civile et avec l'appui de la communauté internationale, est essentielle pour éliminer les causes profondes des conflits. Nous devons adopter une démarche cohérente et intégrée dans les domaines interconnectés de l'action humanitaire, du développement et de la paix, tout en défendant et en promouvant le respect des droits de la personne.

Alors que nous nous efforçons de reconstruire en mieux et de manière plus écologique, une approche intégrée, qui s'appuie sur les trois piliers de l'ONU, doit être au cœur de nos efforts pour s'attaquer aux causes profondes des conflits et aider les pays africains à concrétiser les objectifs de développement durable à l'horizon 2030, l'Agenda 2063 de l'Union africaine et l'Accord de Paris sur le climat.

La confiance des citoyens dans les institutions de l'État et le rétablissement du contrat social sont déterminants pour parvenir à une paix et à un développement durables. Il s'agit notamment de promouvoir la démocratie, la bonne gouvernance et l'état de droit, tout en relevant les défis que posent les inégalités socioéconomiques, les violations du droit international humanitaire, les violations du droit international des droits de l'homme et atteintes à ce droit, la marginalisation des femmes, des filles et des jeunes, la violence sexuelle et fondée sur le genre, ainsi que les risques de sécurité liés aux changements climatiques et à la dégradation de l'environnement.

La multitude de défis interdépendants souligne la nécessité impérieuse de travailler ensemble de manière holistique. Nous devons assurer une coopération plus étroite entre le Conseil de sécurité et la Commission de consolidation de la paix, ainsi que le Conseil des droits de l'homme et le Conseil économique et social, respectivement. À cet égard, les pays nordiques souhaitent réaffirmer leur appui au programme de pérennisation de la paix du Secrétaire général, ainsi qu'à son initiative Action pour le maintien de la paix.

Par ailleurs, nous devons nous appuyer sur toutes les composantes du système des Nations Unies pour forger des partenariats plus solides et plus inclusifs avec l'Union africaine, les organisations sous-régionales, la société civile et le secteur privé. En Afrique, l'établissement d'un partenariat plus solide et plus structuré entre le Conseil de sécurité de l'ONU et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine sera d'une importance capitale à cet égard.

En tant que partisans de longue date de la coopération multilatérale, nous soulignons le rôle de l'ONU et d'une Organisation mondiale de la Santé forte pour combattre la pandémie actuelle et renforcer la préparation internationale aux futures crises sanitaires. Cela doit se faire en étroite coordination avec les organismes régionaux concernés, tels que les Centres africains de prévention et de contrôle des maladies.

Les pays nordiques se sont engagés à assurer un accès mondial équitable aux outils diagnostiques, aux traitements et aux vaccins contre la COVID-19. Nous ne pourrons venir à bout de cette pandémie que par un accès rapide, sûr et équitable aux vaccins pour tous, en mettant l'accent sur le principe consistant à ne laisser personne de côté.

En tant que membres et soutiens actifs du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins, les pays nordiques soulignent leur rôle dans la réalisation de cet objectif. Nous nous félicitons que le mécanisme ait expédié plus de 53 millions de doses de vaccin à 121 pays, y compris à des pays d'Afrique. Nous continuerons d'appuyer les efforts mondiaux du Mécanisme COVAX pour atteindre l'objectif de vacciner 2 milliards de personnes en 2021.

Les pays nordiques restent déterminés à appuyer la diplomatie préventive de l'ONU en s'attaquant efficacement aux causes profondes des conflits en Afrique. Nous devons tirer parti de la pandémie de COVID-19 pour renverser la tendance en matière de conflits et d'insécurité et construire un avenir plus durable, plus égalitaire et plus résilient.

## Annexe 23

### **Déclaration de M. Taye Atskeselassie Amde, Représentant permanent de l'Éthiopie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'emblée, nous remercions la Chine d'avoir organisé cet important débat public et souhaitons la bienvenue à M. Wang Yi, Conseiller d'État et Ministre des affaires étrangères de la République populaire de Chine. Sa présence aujourd'hui souligne l'importance que la Chine accorde à la paix et à la sécurité en Afrique.

Nous remercions également le Secrétaire général, António Guterres, et l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement, Achim Steiner, de leurs exposés complets et de leurs réflexions sur ce sujet important.

Le bilan humain de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) est désormais bien visible. Ses incidences politiques, sociales et économiques se feront encore sentir dans les années à venir. Malheureusement, malgré les progrès louables réalisés en matière de production et de distribution à grande échelle de vaccins dans les pays développés, l'Afrique subit toujours « de plein fouet » cette crise mondiale.

Le virus a mis en évidence nos vulnérabilités collectives mais aussi notre interdépendance. Alors que les pays développés commencent à tourner la page, l'Afrique et d'autres pays parmi les moins avancés risquent d'être laissés de côté. Pour reconstruire en mieux après cette pandémie dévastatrice, nous devons garantir un accès universel aux vaccins. Nous devons accepter et fonctionner selon le principe que personne n'est en sécurité tant que tout le monde n'est pas vacciné. Sinon, ce ne serait qu'une question de temps avant que le virus ne mute et qu'une autre souche plus mortelle ne devienne résistante aux vaccins actuels, ce qui entraînerait un nouveau confinement mondial.

L'Éthiopie est convaincue que les retombées socioéconomiques de la pandémie de COVID-19 risquent d'exacerber le contexte socioéconomique qui sous-tend les conflits en Afrique. Plus important encore, les gains durement acquis en matière de réalisation des objectifs de développement durable sont également menacés.

La prévention des conflits et de leur récurrence est l'un des piliers de l'Architecture africaine de paix et de sécurité. Dans le contexte actuel, pour prévenir et lutter contre les causes profondes des conflits, il faut investir dans la création d'emplois, l'adaptation et la résilience face aux impacts des changements climatiques, la lutte contre le chômage des jeunes et l'extension des programmes de développement et de protection sociale pour répondre aux besoins croissants.

En outre, la diplomatie préventive est un domaine qui peut bénéficier d'un partenariat solide entre l'ONU et l'Union africaine (UA). À cet égard, nous attachons une grande importance aux fondamentaux de la coopération entre l'ONU et l'Union africaine, qui se concentrent sur la mise en œuvre adéquate du Système d'alerte rapide à l'échelle du continent, du Groupe d'appui à la médiation de l'UA et du Groupe des Sages de l'UA. Nous saluons et sommes prêts à apporter notre appui à l'avancement du partenariat du Secrétariat de l'ONU avec les organisations régionales et sous-régionales.

Le Conseil de sécurité doit à ce titre appuyer et promouvoir les efforts déployés aux niveaux national et régional en matière de prévention des conflits. Ainsi, la capacité d'action et l'appropriation par les États de leurs propres affaires, de même que le rôle légitime et largement efficace des organisations régionales et sous-régionales seront préservés.

Nous estimons que l'élimination de la pauvreté et la mise en place d'un système de gouvernance fondé sur les libertés et principes fondamentaux et sur

l'égalité de participation constituent les fondements d'une prévention efficace des conflits intraétatiques. La paix perdure lorsque le développement est inclusif, lorsque la sécurité des citoyens est garantie, lorsque les femmes et les jeunes participent aux affaires de leur pays. Cet environnement idéal ne peut être atteint que par le biais d'un processus d'appropriation nationale qui tienne pleinement compte du contexte de l'État concerné.

Sur notre continent où la démographie est dominée par les jeunes, les perspectives de développement économique ou d'édification de l'État dépendent de notre capacité à récolter les fruits de ce dividende démographique. Il est également impératif de renforcer les capacités institutionnelles et d'éradiquer la corruption et la mauvaise administration afin d'empêcher les marchands de conflits de profiter de nos vulnérabilités et des besoins non satisfaits de notre jeunesse.

L'Éthiopie a donné la priorité à la consolidation de la paix au niveau national, à l'application de l'état de droit et à l'élimination des goulets d'étranglement macroéconomiques afin de répondre aux demandes socioéconomiques croissantes. Nos efforts ont été mis à l'épreuve par des défis internes et externes interdépendants. Dans notre cas, l'intégrité territoriale de l'État et l'ordre constitutionnel en vigueur ont été menacés comme jamais auparavant. Comme tout État se trouvant dans une telle situation, le Gouvernement éthiopien a mené avec succès une opération de répression qui a permis de neutraliser les auteurs et leurs plans diaboliques visant à déraciner l'État éthiopien tel que nous le connaissons.

Malheureusement, l'opération de rétablissement de l'ordre public a entraîné des problèmes humanitaires. Nous nous efforçons de répondre aux besoins immédiats ; de faciliter le retour dans leurs foyers des personnes déplacées par le conflit ; de reconstruire les infrastructures endommagées ; et de rétablir la normalité. Nous encourageons nos partenaires et la communauté internationale à intensifier leur aide humanitaire et à travailler avec le Gouvernement fédéral pour entreprendre des efforts de reconstruction.

Il convient de noter que les efforts visant à saper la légitimité des gouvernements et des mesures politiques que nous prenons pour préserver l'ordre public vont à l'encontre des principes du droit international, notamment la souveraineté et l'obligation de ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures des États. Nous savons que nous ne sommes pas le premier pays d'Afrique à être confronté à ce problème. Cependant, nous soulignons que cette approche n'est certainement pas productive et qu'elle fait douter de ce qui nous est présenté comme une aide et une préoccupation pour les besoins humanitaires. À cet égard, nous appelons à une véritable coopération respectant les normes auxquelles nous avons tous souscrit.

Enfin, la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, doit soutenir activement les efforts nationaux, sous-régionaux et régionaux visant à garantir que des solutions africaines soient trouvées aux problèmes africains, d'autant plus que les organisations régionales et sous-régionales s'occupent de leurs propres affaires et font des efforts pour régler les problèmes du continent.

## Annexe 24

### **Déclaration de M. Olof Skoog, Chef de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, en sa qualité d'observateur**

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) est une crise multiforme qui exige de mener une action intégrée en mobilisant l'ensemble des pouvoirs publics. Comme l'a souligné le Secrétaire général, M. Guterres, cette crise de santé publique est rapidement devenue dans de nombreux cas une crise économique et sociale conjuguée à une crise en matière de protection et de droits de l'homme.

La pandémie a interrompu la croissance économique et inversé des progrès durablement acquis en termes de réduction de la pauvreté, replongeant des millions de personnes sous le seuil de pauvreté. La crise actuelle exacerbe les inégalités et touche particulièrement ceux qui sont déjà vulnérables, désavantagés et marginalisés en Afrique et dans le monde entier. Elle a renforcé les griefs et modifié les dynamiques de conflit, alimentant les causes profondes des conflits et déstabilisant des sociétés déjà fragiles.

La solidarité et une coopération étroite en matière de lutte contre la pandémie de COVID-19 sont essentielles. Au cœur de cette lutte est notre conviction qu'une crise mondiale telle que la pandémie de COVID-19 exige une réaction multilatérale. Pour gagner la bataille contre cette pandémie, les vaccins et la sécurité sanitaire doivent être accessibles à tous dans le monde entier. Personne ne sera en sécurité tant que tous ne le seront pas. L'Équipe Europe, l'Union européenne (UE) et ses États membres ont mobilisé environ 40,5 milliards d'euros pour aider les plus vulnérables à lutter contre la pandémie, faire face à l'urgence sanitaire immédiate et répondre aux besoins humanitaires, renforcer les systèmes de santé et appuyer le relèvement économique et la protection sociale. Un accès rapide, sûr et équitable aux soins de santé et aux vaccins pour tous est tout autant un investissement dans la santé que dans la paix et la sécurité.

C'est pourquoi l'UE a contribué à créer le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19 et a investi dans ce mécanisme dès le début. L'UE et ses États membres, par l'intermédiaire de l'Équipe Europe, sont un des principaux donateurs au Mécanisme COVAX, avec plus de 2,47 milliards d'euros versés à ce jour. Nous estimons qu'il s'agit là du meilleur moyen d'assurer la solidarité internationale en matière de vaccination. Au total, le Mécanisme COVAX a déjà expédié plus de 53 millions de doses dans 121 pays, ce qui permettra de protéger les travailleurs sanitaires et les populations les plus vulnérables. Les premières cargaisons de vaccins étaient destinées à des pays africains : le Ghana et la Côte d'Ivoire ; le Nigéria, le Kenya et la République démocratique du Congo ; et plusieurs autres par la suite. L'UE s'est également engagée à mobiliser 100 millions d'euros pour appuyer la mise en place de campagnes de vaccination en Afrique, sous l'impulsion des Centres africains de prévention et de contrôle des maladies.

Au-delà des besoins de santé immédiats, le renforcement de la préparation et de la mobilisation internationales face aux futures pandémies est une priorité absolue pour l'UE. L'UE et ses États membres sont déterminés à promouvoir la sécurité sanitaire mondiale, notamment en renforçant l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et en élaborant un traité international sur les pandémies dans son cadre. Pour renforcer la résilience et prévenir des épidémies futures, l'UE élargira la coopération sanitaire en créant des systèmes de santé résilients et en renforçant la préparation et les capacités d'intervention en Afrique. Nous réfléchissons à des moyens d'appuyer la fabrication locale de vaccins, de médicaments et de produits sanitaires, tout en

prenant en compte les effets à moyen et long terme de la pandémie sur la paix et la stabilité.

Nous devons également nous employer à renforcer la résilience, car les effets de la COVID-19 nous accompagneront longtemps. Conformément à l'appel à reconstruire en mieux, l'UE déploie des efforts inlassables pour garantir un relèvement vert, durable, numérique et inclusif, basé sur la coopération internationale et l'action multilatérale, qui permettra de réaliser le Programme 2030 et les objectifs de développement durable. Une attention explicite est portée à la consolidation de la paix et aux besoins en matière de prévention. Nous devons nous montrer plus efficaces en matière d'alerte rapide, en éliminant les risques avant qu'ils n'aboutissent à des conflits sur la base d'une approche à l'échelle du système. La cohésion sociale et un multilatéralisme inclusif contribueront à poursuivre un relèvement intégré et à bâtir des sociétés plus résilientes.

La COVID-19 a également eu des conséquences sur les droits de l'homme et la protection sur tous les continents, avec des conséquences de plus en plus profondes – et probablement à long terme – sur l'exercice des droits de l'homme, y compris les libertés fondamentales, l'égalité et le principe de non-discrimination. La promotion de la bonne gouvernance, de la dignité et des droits de l'homme, notamment les droits des femmes et des filles, des personnes âgées, des enfants et des personnes handicapées, doit rester au cœur du relèvement mondial et de nos efforts collectifs par le biais de mesures ciblées prenant en compte les questions de genre, d'âge et de handicap. Notre action doit être centrée sur les personnes et reconnaître que chacun a le droit de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible.

L'Union européenne est le premier partenaire de l'Afrique en matière de sécurité et de défense, et elle appuie le renforcement des capacités africaines et l'apport de solutions africaines aux problèmes africains. L'UE saisit cette occasion pour réitérer la nécessité de garantir un financement durable et prévisible des opérations de soutien à la paix de l'Union africaine (UA) et des initiatives de paix et de sécurité dirigées par l'Afrique sur le continent, notamment au moyen de contributions au budget de l'Organisation. Comme l'a demandé le Conseil de sécurité, l'UA est en train de mettre au point un cadre réglementaire financé par l'UE afin de garantir que les contingents déployés dans le cadre des opérations d'appui à la paix de l'UA respecteront pleinement le droit international humanitaire et les normes et réglementations internationales en matière de droits de l'homme.

Du Sahel à la Corne de l'Afrique, de Bangui à Cabo Delgado, l'UE est active dans le contexte de toutes les crises qui touchent le continent africain. Dix missions menées par l'Union européenne dans le cadre de sa politique de sécurité et de défense commune sont déployées sur le continent, en Libye et au Mali, au Niger, en Somalie et en République centrafricaine, pour n'en nommer que certaines, auxquelles participent 2 000 soldats, policiers et autres fonctionnaires européens. Ces missions fournissent des conseils et une formation à plus de 30 000 militaires, policiers et membres du personnel judiciaire africains. Nous collaborons étroitement avec l'Union africaine dans ces endroits stratégiques en appuyant les efforts visant à éliminer les causes profondes des conflits et à garantir une exécution efficace des mandats du Conseil de sécurité.

Enfin, l'UE continuera de promouvoir les mesures internationales d'allègement de la dette des pays africains en vue de prévenir des conflits et de contribuer à l'édification d'une paix durable. L'UE continuera également d'appuyer l'exploitation durable des ressources naturelles, des nouvelles technologies vertes et des chaînes de valeur locales. Une attention particulière sera accordée à l'uniformisation des règles du jeu pour les entreprises et à la relance des investissements, tout en contribuant à la protection de l'espace démocratique et civique et des droits de l'homme.

Enfin, le Conseil de sécurité peut jouer un rôle important en aidant la communauté internationale à faire en sorte que les personnes les plus vulnérables au monde qui sont touchées par les conflits et l'insécurité bénéficient également d'un accès équitable aux vaccins. Cela suppose d'attirer l'attention sur les effets dévastateurs de la pandémie sur les populations dans les contextes fragiles et de rester ouverts à l'idée que les opérations de paix pourraient apporter une contribution dans ce contexte.

**Annexe 25****Déclaration de M. Gabriele Caccia, Observateur permanent du Saint-Siège auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Le Saint-Siège tient à remercier la République populaire de Chine d'avoir convoqué le présent débat public.

Le Conseil de sécurité consacre l'essentiel de son attention à l'Afrique, et ce à juste titre. Les conflits continuent de sévir, les communautés sont divisées, les ressources sont pillées, le tout au profit d'un petit nombre, ce qui exacerbe la pauvreté et les inégalités, dégrade l'environnement, accroît l'insécurité alimentaire, prive les enfants d'éducation et force un grand nombre d'entre eux à intégrer des groupes armés, ce qui entraîne un coût énorme en termes de vies humaines.

L'année dernière, alors que le monde était aux prises avec la crise sanitaire publique, l'objectif de faire taire les armes en Afrique à l'échéance de 2020 n'a malheureusement pas été réalisé et a même probablement été ignoré. Une initiative aussi noble ne doit cependant pas être oubliée. Comme l'a récemment souligné le pape François,

« la pandémie continue de se propager, et la crise sociale et économique reste grave, en particulier pour les pauvres. Néanmoins, les conflits armés perdurent, et les arsenaux militaires sont renforcés. C'est ce qui fait aujourd'hui scandale. »

Si la pandémie nous a appris quelque chose, c'est que nous pouvons changer nos modes de comportement. Pour faire taire les armes sur un continent où trop de personnes vivent encore dans une extrême pauvreté, nous devons mettre fin à leur circulation illégale. Les embargos existent, tout comme les mécanismes mis en place par le Conseil de sécurité, pour renforcer l'état de droit et la démocratie dans les pays qui sortent d'un conflit prolongé pour amorcer une transition vers la paix et une plus grande stabilité. Ces engagements solennels doivent cependant être concrétisés sur le terrain. Les actes de terrorisme sont encore bien trop nombreux en Afrique, entraînant des pertes en vies humaines, des préjudices physiques et psychologiques et des déplacements forcés qui accentuent la pression qui pèse sur les territoires et les populations cherchant à survivre avec des ressources limitées.

Les appels humanitaires sont nombreux, et bien qu'une assistance soit nécessaire pour aider les plus pauvres et les personnes en situation de vulnérabilité, si cette aide ne s'accompagne pas de projets de développement intégral ambitieux, prévoyants et qui tiennent compte des sensibilités culturelles, ces investissements substantiels ne mèneront pas à la paix, à la stabilité et à la croissance.

L'accès insuffisant à une éducation de qualité, notamment à cause des conflits, empêche encore trop d'enfants africains de réaliser leur potentiel. Des écoles sont détruites ; d'autres sont sous le contrôle de groupes armés. Alors que de nombreuses personnes dans le monde développé ont adopté l'apprentissage en ligne pendant la pandémie, cela n'a pas été une option pour de nombreux enfants en Afrique qui se trouvent de l'autre côté de la fracture numérique. Une éducation médiocre ou, dans certains contextes, l'absence totale d'éducation augmente le risque d'extrême pauvreté et de manipulation par des milices ou d'enrôlement dans celles-ci. Si nous ne nous engageons pas fermement à garantir la paix et à fournir une éducation de qualité, nous aurons probablement des discussions comme celle-ci pendant de nombreuses années encore.

La voie pour dépasser la pandémie a déjà été trouvée, grâce à la mise au point et à la distribution de vaccins. Pourtant, cette voie n'est pas accessible à

tous, en particulier dans les pays en développement. La réfrigération et les autres conditions nécessaires au stockage et à la distribution ne sont pas disponibles dans de nombreuses régions d'Afrique subsaharienne, où l'électricité est encore un luxe pour de nombreuses personnes, notamment dans les communautés rurales. Le relèvement après la pandémie en Afrique nécessite de s'assurer que les infrastructures essentielles soient en place.

Nous parlons régulièrement de « solutions africaines aux problèmes africains » mais, pour que cet objectif louable devienne une réalité, nous devons aider nos frères et sœurs africains à prendre leur destin en main avec dignité. Un engagement est nécessaire non seulement aux niveaux local et régional, mais aussi de la part de la communauté internationale, des États, des institutions financières et d'autres parties prenantes, pour faire en sorte que même les communautés les plus isolées disposent des moyens nécessaires à la vaccination et que les communautés laissées-pour-compte ne soient pas mises davantage de côté. Nous avons souvent entendu dire, lors des débats au Conseil de sécurité, que « personne n'est en sécurité tant que tout le monde ne l'est pas ». Et, si cela exige très certainement la sécurité, cela exige également, comme nous l'avons noté, des soins de santé adéquats, une éducation de qualité et des possibilités de formation professionnelle pour tous les garçons et toutes les filles.

L'Église catholique joue son rôle dans divers contextes pour garantir que le développement humain intégral et la paix arrivent en Afrique, par l'intermédiaire d'efforts de consolidation de la paix, de l'éducation, des soins de santé et par d'autres moyens. Les femmes et les hommes consacrés jouent un rôle méconnu mais très clair et déterminé dans ce domaine. Leurs communautés, composées de cultures, d'ethnies et de milieux différents, témoignent que cela est possible.

À cet égard, le pape François, s'inspirant de la sagesse des évêques sud-africains, a récemment écrit que la vraie réconciliation s'obtient de manière proactive,

« en créant une nouvelle société fondée sur le service à autrui plus que sur le désir de domination ; une société fondée sur le partage avec les autres de ce que l'on possède plus que sur la lutte égoïste de chacun pour accumuler le plus de richesses possible ; une société dans laquelle la valeur d'être ensemble en tant qu'êtres humains prime incontestablement sur l'appartenance à tout autre groupe plus restreint, que ce soit la famille, la nation, la race ou la culture ».

Lorsqu'un tel modèle de réconciliation est encouragé et se développe, les communautés peuvent alors examiner honnêtement les causes profondes des conflits, chercher à les éliminer et se rapprocher de l'avenir durable envers lequel la famille des nations s'est engagée.

**Annexe 26****Déclaration de M<sup>me</sup> Zsuzsanna Horváth, Représentante permanente de la Hongrie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je tiens tout d'abord à remercier le Conseil de sécurité de me donner l'occasion de faire une déclaration nationale sur cette question importante et d'actualité. La Hongrie est consciente de l'importance de la question du relèvement après la pandémie, car la maladie à coronavirus (COVID-19) a eu un effet dévastateur sur notre communauté et notre économie mondiales. Cela dit, la pandémie a créé de nouvelles menaces pour la paix et la sécurité mondiales, mais aussi des occasions sans précédent d'améliorer les perspectives de coopération future.

À cet égard, la Hongrie est consciente des liens importants entre l'Europe et l'Afrique, fondés sur l'histoire, la proximité et les intérêts communs. À la lumière de la situation socioéconomique désastreuse causée par la pandémie de COVID-19 dans plusieurs pays africains, et conformément à notre stratégie africaine récemment adoptée, la Hongrie a l'intention de fournir une assistance et de mettre en œuvre des projets qui contribuent au développement des économies de nos partenaires dans la région. Nos priorités sont de renforcer et d'élargir nos partenariats politiques en Afrique, de poursuivre nos programmes de crédit d'aide liée et de mettre en œuvre une forme plus structurée de coopération pour le développement avec les pays africains. L'un de nos programmes clefs est la coopération éducative, qui restera une partie intégrante de nos efforts, en particulier dans le cadre du programme de bourses d'études Stipendium Hungaricum.

Le programme de bourses d'études Stipendium Hungaricum est un programme unique en son genre de bourses d'études supérieures pour les étudiants étrangers mis en place par la Hongrie, sur la base d'accords bilatéraux, et l'Afrique en est l'un des domaines d'action privilégiés. Au cours de l'année universitaire 2020-2021, plus de 2040 boursiers provenant de 15 pays poursuivent des études en Hongrie, et 19 autres pays africains seront inclus dans le programme dans les années à venir. Les principes stratégiques du programme de bourses d'études Stipendium Hungaricum sont conformes aux stratégies du Gouvernement hongrois liées à la migration et au développement de l'Afrique, à savoir développer l'éducation, renforcer les communautés locales et promouvoir un développement socioéconomique durable en aidant les pays africains par le biais de professionnels bien formés qui disposent des connaissances nécessaires pour s'attaquer aux problèmes les plus urgents et aux causes profondes des conflits et des migrations.

En ce qui concerne le développement économique, la Hongrie met de plus en plus l'accent sur l'importance de la coopération internationale pour le développement comme moyen de stimuler le développement économique et d'approfondir nos relations avec des partenaires importants. La politique hongroise de coopération internationale pour le développement repose sur deux piliers essentiels, à savoir s'attaquer localement aux causes profondes des migrations et nouer des partenariats économiques durables. L'aide publique au développement (APD) de la Hongrie en 2020 s'élevait à environ 411,4 millions de dollars, ce qui a entraîné une augmentation significative du pourcentage de notre produit national brut alloué à notre APD.

La coopération internationale pour le développement avec nos partenaires africains revêt une grande importance pour la Hongrie. Selon des données préliminaires, en 2020, la Hongrie a consacré plus de 20,1 millions d'euros à la mise en œuvre de 106 projets de développement international en Afrique.

Enfin, dans le cadre de nos efforts humanitaires, la Hungary Helps Agency a lancé plusieurs programmes d'assistance pour aider les populations de 16 pays africains. En 2021, la valeur totale de ces programmes s'élève à 2,9 millions d'euros.

La Hongrie est déterminée à rester un partenaire proche des pays africains dans le cadre du processus visant à relever les défis auxquels ils se heurtent. Compte tenu des nouvelles circonstances créées par la pandémie de COVID-19, la Hongrie est prête à renouveler cet engagement dans le cadre des nouvelles possibilités de relèvement après la pandémie et à offrir des solutions durables qui mettent l'accent sur la mise en œuvre au niveau local, afin que les pays africains puissent s'intégrer encore davantage à la communauté internationale grâce à la création de perspectives de prospérité socioéconomique.

**Annexe 27****Déclaration de M. Mohammad Koba, Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette séance portant sur les moyens d'éliminer les causes profondes des conflits tout en favorisant le relèvement après la pandémie en Afrique. Je remercie également les intervenants de leurs présentations.

À cet égard, je voudrais aborder quelques points essentiels.

Premièrement, en ce qui concerne la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine, l'Indonésie est convaincue que la coopération régionale reste indispensable pour éliminer les causes profondes des conflits. Si l'on en croit notre expérience au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, je dirais qu'être voisins n'est pas seulement une question de proximité géographique ; c'est aussi une question de camaraderie, d'entraide et de partage, et c'est lié à notre humanité commune.

Le Conseil doit donc œuvrer de concert pour renforcer la coopération entre l'ONU et l'Union africaine. L'un des moyens pour parvenir à cette fin consiste à tenir une réunion entre le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et le Conseil de sécurité de l'ONU. Nous appelons de nos vœux davantage de débats stratégiques et une collaboration plus harmonieuse entre les deux Conseils pour promouvoir des actions concrètes et garantir la pleine mise en œuvre des accords dans de nombreux conflits. Les deux organisations doivent avoir des rôles et des mandats complémentaires afin que cela porte ses fruits sur le terrain dans les domaines de la diplomatie préventive, ainsi que du maintien et de la consolidation de la paix.

Deuxièmement, s'agissant du développement en faveur d'une paix durable, l'Indonésie souligne qu'en parallèle des efforts de consolidation de la paix il faut renforcer la coopération pour prévenir la reprise des conflits dans les pays, grâce à la promotion du développement. L'Indonésie a toujours été un partenaire proche de l'Afrique depuis la Conférence Asie-Afrique tenue à Bandung en 1955 et elle continuera à l'aider, notamment au moyen de programmes de coopération technique et de renforcement des capacités.

Nous avons organisé le Forum Indonésie-Afrique en avril 2018, puis le Dialogue Indonésie-Afrique sur les infrastructures en août 2019. Ces réunions ont abouti à une coopération économique concrète dans plusieurs secteurs stratégiques, notamment les infrastructures, le commerce, la connectivité et les industries stratégiques.

Troisièmement, en ce qui concerne la promotion du relèvement après la pandémie, notre action collective en faveur de la paix et de la prospérité en Afrique n'a jamais été aussi difficile en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Surtout, nous devons veiller à ce que la pandémie n'aggrave pas les tensions entre les pays. Voilà pourquoi l'Indonésie est convaincue qu'on ne peut mettre un terme à une pandémie que grâce à une solidarité et une coopération mondiales.

L'accès aux vaccins reste un volet essentiel de la lutte contre la pandémie. Nous sommes préoccupés par la distribution inégale des vaccins contre la COVID-19 dans le monde. Nous nous engageons à considérer les vaccins contre la COVID-19 comme des biens publics mondiaux en permettant à tous et à toutes d'y accéder de manière équitable et juste à un prix abordable, comme indiqué dans la Déclaration politique sur l'accès équitable aux vaccins contre la COVID-19 partout dans le monde.

Par conséquent, l'Indonésie soutient le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19 et le système de garantie de marché du COVAX, y compris le rôle joué par le Groupe de collaboration du système de garantie de marché du COVAX qui est l'un des principaux mécanismes multilatéraux ayant pour objectif de garantir un accès juste aux vaccins contre la COVID-19 et leur distribution mondiale équitable, en particulier pour les économies à revenu faible ou intermédiaire, parmi lesquelles figurent de nombreux pays africains.

Pour conclure, je tiens à réaffirmer la détermination de l'Indonésie à collaborer avec l'Afrique, comme un véritable partenaire, dans son cheminement vers la paix. Nous sommes convaincus que, grâce à une coopération constructive et à la participation active de toutes les parties prenantes, nous nous relèverons rapidement de cette pandémie.

## Annexe 28

### **Déclaration de la Mission permanente de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

L'Italie remercie le Gouvernement de la République populaire de Chine d'avoir organisé ce débat public et elle s'associe à la déclaration de l'Union européenne (annexe 24).

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a eu des répercussions sur la paix et la sécurité internationales et a exacerbé les causes profondes des conflits dans le monde. Cela est particulièrement vrai pour les pays africains, qui sont les plus exposés aux conséquences multiples de la crise mondiale actuelle. La communauté internationale doit soutenir l'Afrique et, en particulier, les pays de ce continent touchés par des conflits.

Cela implique, tout d'abord, de faire preuve de solidarité dans la lutte contre la pandémie actuelle, en considérant les vaccins comme des biens publics mondiaux. Dès le début de l'urgence sanitaire, l'Italie a vigoureusement appuyé la création d'une alliance internationale visant à favoriser une campagne de vaccination mondiale. Le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19, auquel l'Union européenne et ses États membres ont contribué à hauteur de plus de 2,47 milliards d'euros à ce jour, a jusqu'à présent envoyé plus de 53 millions de doses à 121 pays, dont 26 pays africains, ce qui contribuera à protéger les populations les plus vulnérables.

Dans le même temps, nous devons veiller à ce que les efforts visant à améliorer la préparation et la réponse mondiales aux crises pandémiques comprennent le renforcement des capacités et des structures sanitaires dans les pays africains, conformément au principe consistant à ne laisser personne de côté. Le 21 mai, l'Italie, conjointement avec la Commission européenne, accueillera le Sommet mondial sur la santé, qui sera axé sur un ensemble de principes communs visant à consolider nos systèmes de santé, à encourager notre préparation et à améliorer nos capacités de réaction. Nous espérons qu'il jettera les bases d'une action plus coordonnée aux niveaux mondial, régional et national.

Pour aider l'Afrique à surmonter les défis que pose la COVID-19, il est également crucial de placer le développement durable des pays africains au centre des efforts internationaux en faveur d'un meilleur relèvement. L'Italie a fait du soutien aux pays les plus vulnérables une priorité de la présidence italienne du Groupe des Vingt (G20), avec pour devise « Personnes, planète, prospérité ». La promotion d'un meilleur relèvement du continent africain sera l'une des deux grandes priorités à l'ordre du jour de la session ministérielle du G20 sur les affaires étrangères et le développement, qui se tiendra les 28 et 29 juin à Matera en Italie.

Le financement du développement durable est une autre priorité de la présidence italienne du G20. En cette période extraordinaire, nous nous sommes efforcés de prendre des mesures fiscales et financières adéquates, opportunes et efficaces pour soutenir l'économie mondiale, en particulier les pays les plus vulnérables. La prorogation de l'Initiative de suspension du service de la dette jusqu'à la fin de 2021 et la demande présentée au Fonds monétaire international en faveur d'une nouvelle allocation de droits de tirage spéciaux de 650 milliards de dollars et d'une réaffectation des droits inutilisés, sur une base volontaire, au profit des économies les plus vulnérables, sont des résultats tangibles de cette action.

Dans le cadre de son partenariat avec le Royaume-Uni pour la vingt-sixième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, l'Italie s'efforce également de veiller à ce que les objectifs en matière

---

d'action climatique soient pleinement atteints et en temps voulu, dans l'intérêt de l'ensemble de la communauté internationale et des nombreux pays africains qui sont particulièrement touchés par les conséquences des changements climatiques. Dans cet esprit, l'Italie accueillera, les 7 et 8 octobre, une réunion ministérielle consacrée aux défis climatiques et au développement durable en Afrique.

L'Italie continuera également à jouer son rôle de partenaire fiable pour les pays africains dans le domaine de la sécurité. Du Sahel à la Corne de l'Afrique, l'Italie participe activement aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, aux missions de l'Union européenne et à d'autres initiatives internationales, comme le groupement de forces Takuba. Nous continuerons également à aider les pays africains grâce à une assistance directe et à des programmes de renforcement des capacités visant à promouvoir les droits de l'homme, l'état de droit et la bonne gouvernance.

**Annexe 29****Déclaration de M. Ishikane Kimihiro, Représentant permanent du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie la présidence chinoise d'avoir convoqué cette importante réunion, ainsi que le Secrétaire général, l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement et les autres intervenants pour leurs observations.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) reste une menace pour la sécurité humaine et continue de générer des problèmes généralisés et transversaux qui compromettent la survie, les moyens de subsistance et la dignité des individus à travers le monde. Les ressources publiques sont mises à rude épreuve, ce qui a des répercussions négatives sur les personnes les plus vulnérables, notamment les femmes, les jeunes et les minorités. La fragilité du continent africain s'en trouve accrue, exacerbant les causes profondes et multiformes des conflits, telles que la pauvreté, les inégalités, l'instabilité politique, l'hostilité intercommunautaire et l'extrémisme violent.

Face aux vagues récurrentes de nouvelles infections dues aux variants de la COVID-19, nous devons nous concentrer, avant tout, sur la promotion de la vaccination et le renforcement des systèmes de santé en Afrique, qui sont indispensables au relèvement après la pandémie.

Dans ce contexte, le Japon coorganisera le 2 juin le Sommet sur la garantie de marché COVAX de Gavi dans le but de combler le déficit financier pour les vaccins dans le cadre du Sommet COVAX, et d'atteindre l'objectif de livrer jusqu'à 1,8 milliard de doses cette année. Le Japon a également annoncé récemment qu'il fournirait une subvention d'urgence de 27 millions de dollars pour aider les pays africains à s'équiper de réseaux de chaînes du froid pour le transport des vaccins, afin de garantir un accès équitable aux vaccins pour les personnes de tous horizons. En réponse à la crise de la COVID-19, le Japon a fourni une aide de plus de 350 millions de dollars à l'Afrique, notamment en fournissant du matériel médical.

Au-delà de la préparation et de la réponse aux situations d'urgence, des mesures drastiques sont nécessaires pour prévenir les futures pandémies en renforçant la gouvernance du secteur de la santé et la prestation de services. Au fil des ans, le Japon a contribué à la mise en place de systèmes de santé résilients et inclusifs en Afrique en appuyant le renforcement des capacités des professionnels de santé et des décideurs politiques et en améliorant les installations médicales. La promotion de la couverture sanitaire universelle doit rester un pilier essentiel pour garantir la sécurité humaine et ne laisser personne de côté.

La mise en place d'institutions efficaces, responsables et inclusives, fondées sur les principes de l'appropriation africaine, est la clef de la paix et de la stabilité en Afrique. En appui à ces efforts, le Japon a promu la nouvelle approche pour la paix et la stabilité en Afrique, lancée en 2019 lors de la septième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique. Elle a pour objectif de s'attaquer aux causes profondes des conflits et du terrorisme en appuyant le renforcement des institutions.

Dans le cadre de cette nouvelle approche, le Japon apporte son appui à la sous-région du Sahel. En tant que nouveau membre de la Coalition pour le Sahel, le Japon apporte son aide aux centres de formation au maintien de la paix, encourage le renforcement des capacités dans les secteurs de la police et de la justice, et offre des formations professionnelles aux jeunes afin d'éviter leur radicalisation. Lors de la deuxième réunion ministérielle de la Coalition pour le Sahel en mars, le Japon a annoncé un nouveau programme d'aide humanitaire et de développement d'environ 80 millions de dollars.

Enfin, le Japon continuera d'être un partenaire fiable pour l'Afrique en appuyant ses efforts pour reconstruire en mieux après la COVID-19, réaliser les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, et s'attaquer aux causes profondes des conflits sur le continent. Dans la perspective de la huitième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, qui se tiendra l'année prochaine en Tunisie, le Japon renouvelle son attachement à promouvoir le partenariat pour le développement de l'Afrique.

**Annexe 30****Déclaration de M<sup>me</sup> Vanessa Frazier, Représentante permanente de Malte auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Malte remercie la présidence chinoise du Conseil de sécurité d'avoir organisé ce débat public sur la nécessité d'éliminer les causes profondes des conflits tout en favorisant le relèvement après la pandémie en Afrique. Malte reconnaît que, parallèlement au règlement des conflits en s'attaquant à leurs causes profondes, il est également crucial de promouvoir un plan de relance mondial pour la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Malte s'associe pleinement à la déclaration présentée par l'Union européenne (annexe 24) et voudrait ajouter quelques remarques à titre national.

S'attaquer aux causes profondes des conflits est un élément important de la prévention et du règlement des conflits. Le succès de la prévention des conflits et de la médiation repose sur un dialogue renforcé, des mesures de confiance à long terme, une prise de conscience des situations de conflit potentiel, la capacité d'analyser les informations pertinentes et la volonté politique de faire ce qu'il faut. À cette fin, nous saluons le travail effectué par les missions des Nations Unies en Afrique, y compris les missions de maintien de la paix. Ces structures sur mesure sont des outils essentiels qui nous permettent d'obtenir des résultats positifs. Malte demande au Conseil de sécurité de continuer à s'efforcer de garantir la participation de toutes les parties concernées à tous les niveaux de la société, et en particulier des femmes, au processus de rétablissement de la paix. En outre, Malte est favorable à une participation accrue de l'Union africaine dans la gestion des questions de paix et de sécurité dans la région.

Cette situation difficile doit servir de signal d'alarme pour renforcer et revitaliser le multilatéralisme. Une coopération solide, fondée sur le dialogue et la confiance, est nécessaire pour relever ces défis mondiaux de manière claire et coordonnée, sur la base de la solidarité, en vue d'atteindre des objectifs communs. La pandémie de COVID-19 et les retombées économiques qui en ont résulté nous rappellent également que la mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Accord de Paris sur les changements climatiques est essentielle si nous voulons renforcer notre capacité commune à faire face aux chocs systémiques majeurs à l'avenir. Dans ce contexte, ces temps difficiles nous incitent à identifier les opportunités et les moyens créatifs de promouvoir la réalisation rapide du Programme 2030 tout en répondant aux besoins urgents.

Alors que le déploiement des campagnes de vaccination redonne l'espoir que la fin de la pandémie pourrait être en vue, un accès ouvert et équitable aux vaccins est l'un des éléments indispensables pour garantir que les pays africains se rétablissent le plus rapidement possible. Bien que le nombre de vaccinations dans le monde ait dépassé celui des cas de COVID-19 signalés, l'Afrique reste malheureusement à la traîne. Un accès abordable et non discriminatoire aux vaccins est essentiel pour garantir que personne ne soit laissé de côté.

Malte a activement contribué à l'action humanitaire mondiale menée pour faire face à la pandémie. Nous avons contribué financièrement à l'acheminement de fournitures essentielles à des pays vulnérables, en particulier dans le nord de l'Afrique, par l'intermédiaire d'un certain nombre d'agences humanitaires multilatérales. Avec d'autres États, Malte a rejoint le Mécanisme pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19 afin de maximiser un accès rapide, sûr et équitable aux vaccins.

Le virus ne connaît ni frontières, ni nationalités ; il doit en être de même de notre solidarité. Les efforts concertés de la communauté internationale sont essentiels

pour relever les défis actuels. Nous avons reçu plusieurs appels demandant aux pays d'œuvrer ensemble à un relèvement et à un retour à la normale le plus rapidement possible. Le monde ne pourra pas revenir à la normale si la pandémie n'est pas endiguée partout. Ce que nous avons appris jusqu'à présent de la COVID-19, c'est que le monde a fait preuve de plus de coopération que ce à quoi beaucoup auraient pu s'attendre, même si l'effort de vaccination n'est pas le seul test de notre capacité à coopérer.

Malheureusement, la nature sans précédent de la pandémie a constitué un terrain fertile pour la propagation de la désinformation et de la mésinformation. Le Département de la communication globale de l'ONU a joué un rôle crucial pour contrer ces efforts en fournissant des informations fondées sur des données et des faits clairs. Nous sommes convaincus que l'ONU continuera à jouer un rôle clef dans la lutte contre la désinformation et les fausses informations sur le vaccin et ses effets.

L'attachement de longue date de Malte à faire progresser le dialogue au sein des forums internationaux afin de garantir l'accès à une éducation de qualité et à des possibilités d'emploi pour tous est la manifestation de notre volonté d'appuyer la formulation de politiques pour une société activement engagée qui ne laisse personne de côté.

Malte estime également que les droits économiques, sociaux, culturels, civils et politiques sont fondamentaux pour garantir le succès des mesures de santé publique et la reprise après la pandémie, c'est pourquoi il est impératif que ces droits soient pleinement respectés, même dans ces moments difficiles.

À terme, nous avons besoin de mener une discussion franche sur la manière de garantir la résilience. L'objectif doit être de renforcer et de stabiliser les structures et les liens existants tout en recherchant des approches coopératives pour faire face à de futures crises d'ampleur similaire.

**Annexe 31****Déclaration de M. Munir Akram, Représentant permanent du Pakistan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à la présidence chinoise pour avoir organisé le présent public du Conseil de sécurité, aussi important qu'opportun, sur les liens critiques entre les causes profondes des conflits en Afrique et le relèvement du continent après la pandémie.

Les causes profondes des conflits en Afrique sont complexes et multidimensionnelles et comprennent la pauvreté et le sous-développement, les luttes internes pour des ressources rares, les rivalités externes pour les ressources naturelles et les interventions étrangères visant à réprimer les droits des peuples à déterminer leur propre destin politique et économique. Par-dessus tout, la longue et douloureuse histoire de la colonisation de l'Afrique a laissé derrière elle de nombreux conflits et différends sur le continent qui continuent de nuire à sa paix, à sa stabilité et à ses progrès. L'héritage colonial se reflète également dans certaines inégalités sociales et dans la dépendance économique, commerciale et, dans bien des cas, politique et militaire vis-à-vis des anciennes Puissances coloniales. Ces défis ont été exacerbés par un ordre mondial inégalitaire qui souvent privilégie le profit au détriment du bien commun.

La maladie à coronavirus (COVID-19) est une crise sanitaire et socioéconomique mondiale. Elle a déclenché la pire récession depuis la Grande Dépression et touché de manière disproportionnée les pays les plus pauvres. Elle a révélé et exacerbé les inégalités mondiales.

La pandémie a eu des conséquences dévastatrices sur l'Afrique, en particulier sur les pays qui souffrent de vulnérabilités structurelles. Selon la Banque mondiale, dans le contexte de la pandémie de COVID-19, l'activité économique en Afrique devrait diminuer de 3,3 %, ce qui entraînerait une perte de 115 milliards de dollars. Le déclin économique de certains pays vulnérables sera beaucoup plus important. La pandémie risque également de plonger environ 40 millions de personnes sur le continent dans l'extrême pauvreté, ce qui revient à perdre près de cinq années de progrès chèrement acquis dans la lutte contre la pauvreté.

Étant donné que près de la moitié des questions relatives à la paix et à la sécurité internationales qui sont inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité concernent l'Afrique, notre incapacité à l'aider à maîtriser les effets sanitaires et socioéconomiques débilissants de la pandémie, puis à s'en remettre, entraînera une nouvelle exacerbation des conflits sur le continent. Pour aider l'Afrique à se remettre des effets écrasants de la pandémie, il faudra non seulement un appui international à un solide programme de vaccination sur l'ensemble du continent, y compris dans les zones de conflit, mais aussi la mise à disposition d'un volant budgétaire adéquat et de liquidités supplémentaires pour se remettre du déclin économique. Cela impliquera également des efforts renouvelés pour accompagner les efforts de maintien et de consolidation de la paix dans les pays et régions touchés par des conflits.

Malheureusement, les pays à faible revenu, notamment en Afrique, sont très en retard en termes d'accès aux vaccins, alors que le Secrétaire général a désigné l'équité en matière de vaccins comme « la plus grande épreuve morale à laquelle la communauté mondiale doit faire face ». Sur les 832 millions de doses administrées dans le monde, 82 % sont allées aux pays à revenu élevé ou intermédiaire supérieur, tandis que les pays à faible revenu n'en ont reçu que 0,2 %.

La Banque mondiale estime que chaque mois de retard dans la vaccination se traduit par une perte de 13,8 milliards de dollars sur le produit intérieur brut

africain. L'Afrique a encore besoin d'environ 12 milliards de dollars pour vacciner un nombre suffisant de personnes afin de garantir une protection adéquate contre de nouvelles vagues de COVID-19. La mise en place d'un cadre viable pour distribuer équitablement et à prix abordable des vaccins contre la COVID-19 à l'Afrique doit être un élément central de la stratégie mondiale visant à enrayer la pandémie dans le monde, permettant au continent de se remettre des conséquences de la pandémie, de relancer la croissance économique et de réaliser les objectifs de développement durable.

En tant que Président du Conseil économique et social, le Pakistan a organisé une réunion ministérielle spéciale en avril 2021, intitulée « Un vaccin pour tous », qui a contribué à appeler l'attention sur la question de la vaccination. La réunion a souligné la nécessité d'accélérer radicalement les efforts pour garantir un accès équitable aux vaccins, notamment en augmentant la production, l'approvisionnement et la distribution de vaccins ; en finançant intégralement le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19 ; en promouvant la mise à disposition des stocks excédentaires de vaccins détenus par certains pays ; en mettant fin aux restrictions à l'exportation qui limitent ou ralentissent la disponibilité des vaccins ; en diversifiant les chaînes d'approvisionnement ; en développant les capacités de production au niveau mondial, notamment dans les pays à revenu faible ou à revenu intermédiaire ; et en assouplissant les restrictions liées aux droits de propriété intellectuelle pour permettre la production locale de vaccins, notamment en Afrique.

Un appui international sera également nécessaire pour réorganiser les systèmes de santé fragiles du continent. Aider le continent africain à faire face aux retombées financières de la pandémie est aussi une composante essentielle de la stratégie de relèvement après la pandémie. Le Premier Ministre pakistanais a proposé un programme en cinq points de mesures financières prioritaires pour aider les pays en développement à surmonter les conséquences de la pandémie. Ces cinq points comprennent l'expansion de l'allègement et de la restructuration de la dette ; la création de nouveaux droits de tirage spéciaux (DTS) et la redistribution des DTS inutilisés aux pays en développement ; l'octroi de prêts concessionnels plus importants, y compris la réalisation de l'objectif de 0,7 % pour l'aide publique au développement ; la mobilisation des 100 milliards de dollars promis pour le financement de l'action climatique ; l'élimination des flux financiers illicites en provenance des pays en développement ; et la restitution inconditionnelle des biens volés par les politiciens corrompus et les criminels. La mise en œuvre de ce plan d'action dans le contexte de l'Afrique et d'autres régions du monde contribuera à favoriser la reprise après la récession et à promouvoir la paix et le développement, y compris en Afrique.

En outre, la pandémie a accru l'importance de la diplomatie préventive, de la médiation et des autres moyens de règlement pacifique des différends et des conflits en Afrique. À cet égard, le partenariat entre l'Union africaine et l'ONU sur les questions relatives à la paix et à la sécurité en Afrique doit être renforcé, l'accent étant mis en particulier sur les mécanismes institutionnels de prévention des conflits, d'alerte précoce et de médiation.

Des efforts doivent également être déployés pour mettre en œuvre l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial, en coopération avec les organisations régionales et sous-régionales. De même, nos stratégies de maintien et de consolidation de la paix doivent évoluer pour prendre en compte les conséquences de la pandémie de COVID-19 sur les milieux de la paix et de la sécurité en Afrique. Les soldats de la paix des Nations Unies qui se trouvent en première ligne ont eux aussi besoin d'une protection adéquate contre les conséquences sanitaires de la pandémie.

Au cours des sept dernières décennies, en tant que participant aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, le Pakistan a été en première ligne des

efforts de maintien de la paix et de la sécurité en Afrique. Dans le même ordre d'idées, nous continuerons à appuyer tous les efforts internationaux visant à aider l'Afrique à se remettre des répercussions de la pandémie de COVID-19.

**Annexe 32****Déclaration de M. Mohamed Fathi Ahmed Edrees, Président de la Commission de consolidation de la paix**

Je tiens tout d'abord à féliciter la République populaire de Chine de son accession à la présidence du Conseil de sécurité et lui souhaiter plein succès dans son mandat. Je remercie également le Président de cette réflexion opportune sur l'élimination des causes profondes des conflits tout en favorisant le relèvement après la pandémie en Afrique.

Le débat important d'aujourd'hui coïncide avec les délibérations en cours au sein de la Commission de consolidation de la paix sur les moyens de renforcer les relations entre la Commission et le Conseil de sécurité afin d'appuyer la consolidation de la paix en Afrique. À l'occasion d'un échange informel entre la Commission de consolidation de la paix et le Président du Conseil de sécurité le 10 mai, les États membres de la Commission ont noté que la pandémie avait exacerbé les pressions économiques, sanitaires et sociétales existantes, en particulier dans les pays touchés par des conflits, et ont préconisé un accès équitable aux vaccins. Ils ont souligné l'importance de la cohérence entre les trois piliers de l'action des Nations Unies, conformément aux mandats respectifs des organes, et ont insisté sur le fait que la Commission de consolidation de la paix est particulièrement bien placée pour promouvoir une réponse plus efficace, tout comme le Fonds pour la consolidation de la paix. Ils ont réaffirmé l'importance de renforcer les partenariats avec l'Union africaine et les organisations sous-régionales, et ont souligné qu'il fallait donner aux femmes et aux jeunes les moyens de jouer un rôle d'égale importance dans les efforts de relèvement post-pandémie. Ils ont en outre insisté sur la nécessité d'intégrer les efforts de consolidation et de pérennisation de la paix à l'action menée en vue de reconstruire en mieux.

Le présent débat intervient également alors que la Commission de consolidation de la paix a mis la dernière main à son tout premier avis transmis à l'Assemblée générale concernant « les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique », dans lequel j'ai rendu compte de la contribution constante de la Commission à la consolidation et à la pérennisation de la paix, à l'élimination des causes profondes des conflits et à la promotion du développement durable dans plusieurs des pays africains touchés par un conflit dont elle est saisie, dans le respect des priorités et de l'appropriation nationales, et tout en soulignant que l'inclusion est cruciale pour faire avancer les processus de consolidation de la paix nationaux. En outre, l'avis de la Commission de consolidation de la paix contenait des recommandations à l'intention de l'Assemblée générale et encourageait cette dernière à s'appuyer sur le rôle fédérateur de la Commission pour mobiliser l'attention et l'engagement de tous les partenaires et parties prenantes concernés, afin de répondre aux besoins de consolidation de la paix des pays touchés par un conflit. Dans ce contexte, je tiens à réaffirmer que, pour consolider et pérenniser la paix, l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social doivent avoir une action cohérente, durable et coordonnée, chacun dans le respect du mandat énoncé dans la Charte des Nations Unies.

Dès le début de la pandémie, la Commission a servi de forum pour examiner les solutions qui permettraient d'atténuer les répercussions de la COVID-19 sur le développement et la consolidation de la paix dans les pays inscrits à son ordre du jour. La Commission a créé un espace permettant aux dirigeants nationaux et régionaux, dans les contextes de consolidation de la paix relevant de son mandat, de mettre en commun leurs expériences et de solliciter une aide pour les mesures visant à reconstruire en mieux après la pandémie. Les gouvernements, organisations

régionales et représentants de la société civile de toute l'Afrique n'ont cessé de dire à la Commission que la pandémie de COVID-19 exacerbait les pressions économiques, sanitaires et sociétales existantes, en particulier dans les pays touchés par un conflit, ce qui met en exergue l'impératif de remédier aux causes profondes de l'instabilité et de renforcer l'action collective en faveur d'un développement inclusif et durable.

Ils ont demandé un appui supplémentaire pour donner aux femmes les moyens de jouer un rôle de premier plan dans les initiatives de consolidation de la paix et de relèvement post-COVID-19. Lors d'une réunion récente de la Commission de consolidation de la paix sur la région du Sahel, M<sup>me</sup> Fatchima Nayaya, représentant l'organisation non gouvernementale Waraka, basée au Niger, a présenté des exemples de changements positifs obtenus au Niger en donnant aux femmes et aux jeunes les moyens de diriger des initiatives locales de développement communautaire. M<sup>me</sup> Nayaya fait partie des femmes artisans de la paix en Afrique qui, dans leurs récents exposés devant la Commission de consolidation de la paix, ont souligné l'importance de financer suffisamment les initiatives axées sur les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité et les programmes pour les jeunes et la paix et la sécurité.

Dans le cadre d'une réunion consultative informelle entre le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et la Commission de consolidation de la paix, en octobre l'an dernier, les deux organes ont pris acte des défis sans précédent que crée la pandémie de COVID-19 dans les pays et régions inscrits à l'ordre du jour de la Commission, et du rôle crucial que jouent les femmes et les jeunes pour aider à les relever. Ils ont appelé à renforcer l'appui accordé aux efforts de reconstruction et de développement post-conflit pris en main et dirigés par l'Union africaine, et ont salué à cet égard la création du Centre de l'Union africaine pour la reconstruction et le développement postconflit, qui marque une étape positive pour la mise en œuvre des stratégies de consolidation de la paix en Afrique. À la même réunion, les États membres de l'Union africaine ont rappelé les témoignages éloquentes des artisanes de la consolidation de la paix de toute l'Afrique depuis le début de la pandémie, qui ont clairement fait part de leurs préoccupations face aux incidences de la COVID-19 sur les femmes, notamment au regard de leur participation constructive aux processus de paix. Les membres du Conseil de paix et de sécurité et de la Commission de consolidation de la paix se sont accordés pour dire qu'ils devaient travailler en étroite collaboration afin d'assurer un appui accru aux organisations et initiatives de consolidation de la paix dirigées par des femmes et des jeunes.

Plus récemment, j'ai représenté la Commission de consolidation de la paix à la deuxième édition du Forum d'Assouan pour la paix et le développement durables, où l'accent a été mis sur la nécessité de donner la priorité au renforcement des institutions dans les pays touchés par un conflit, notamment au regard des incidences socioéconomiques de la pandémie de COVID-19. Le Forum a pris acte du fait que la pandémie avait exacerbé les lacunes de gouvernance à travers le continent africain, affectant les secteurs sanitaires, économiques et sociétaux et aggravant les tensions subies par la cohésion sociale, ce qui a des répercussions sur la paix et la sécurité, notamment parce que les groupes armés et les organisations terroristes exploitent cette situation. Au cours des délibérations, il a été largement admis que, pour que les efforts de consolidation et de pérennisation de la paix aboutissent, les gouvernements doivent investir dans la mise en place d'institutions efficaces, responsables et inclusives aux échelons national et local, tout en encourageant une gouvernance inclusive grâce à une démarche mobilisant tous les pouvoirs publics.

Les déclarations présentées au Forum d'Assouan faisaient écho aux préoccupations de plusieurs membres de la Commission de consolidation de la paix, à savoir que des ressources adéquates, prévisibles et durables pour la consolidation

de la paix demeurent un défi crucial s'agissant, d'une part, d'assurer un relèvement post-pandémie tenant compte des conditions de conflit et, de l'autre, de reconstruire en mieux. À cet égard, mandatée par les résolutions jumelles de 2020 sur la consolidation et la pérennisation de la paix (résolution 75/201 de l'Assemblée générale et résolution 2558 (2020)), la Commission œuvre à réunir les parties prenantes concernées en vue de formuler, à l'intention de l'Assemblée générale, des recommandations pragmatiques qui seront examinées lors d'une réunion de haut niveau consacrée au financement de la consolidation de la paix à sa soixante-seizième session. Dans ce contexte, la Commission reconnaît que le Fonds pour la consolidation de la paix est flexible et peut être adapté aux besoins de relèvement liés à la pandémie de COVID-19, et se félicite de l'action menée par le Département des affaires politiques et le Bureau d'appui à la consolidation de la paix en soutien aux coordonnateurs résidents des Nations Unies dans nombre de pays d'Afrique, afin de faire progresser les travaux en matière de données et d'analyse effectués conjointement avec la Banque mondiale pour intégrer dans leur programmation les nouveaux risques qu'a fait surgir la pandémie de COVID-19.

Pour terminer, la Commission de consolidation de la paix reste déterminée à identifier les moyens d'une action collective de la communauté internationale pour aider à remédier aux causes profondes des conflits, jeter les bases d'un relèvement efficace après la pandémie de COVID-19 et contribuer à reconstruire en mieux en Afrique. À cet égard, les États Membres ont récemment reconnu le rôle essentiel que joue la Commission pour promouvoir un multilatéralisme plus inclusif et plus efficace à l'appui de la consolidation de la paix en Afrique, et convenu que la Commission devait intensifier et étendre ses activités. Je tiens à réitérer ce message. Je saisis donc cette occasion pour encourager le Conseil de sécurité à solliciter plus systématiquement la contribution de la Commission sur les aspects liés à la consolidation de la paix des mandats des opérations de paix, lorsque ces mandats sont créés, prorogés, révisés ou retirés. Pour faciliter ce processus, en ce qui concerne les pays et les régions inscrits à l'ordre du jour du Conseil de sécurité et de la Commission, les membres de la Commission de consolidation de la paix apprécieraient de recevoir une copie des rapports pertinents du Secrétaire général au Conseil et, dans la mesure du possible, de les recevoir avec suffisamment d'avance pour permettre à la Commission d'apporter sa contribution en temps utile.

**Annexe 33****Déclaration de la Mission permanente du Pérou auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : espagnol]

Le Pérou se félicite de la tenue du présent débat public et remercie les intervenants de leurs exposés, dans lesquels ils ont convenu de l'urgence de s'attaquer aux causes profondes des conflits en Afrique, ce qui est indispensable pour reconstituer et revitaliser le tissu social dans le sillage de la pandémie.

Nous saluons le travail louable réalisé par les Nations Unies et leurs divers organismes pour lutter contre le fléau de la maladie à coronavirus (COVID-19). Nous notons toutefois que cela doit s'accompagner d'une action plus solidaire des grandes puissances mondiales, fondée sur un appui politique et financier robuste au Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins, afin d'augmenter sensiblement le flux de vaccins vers les pays en développement. Nous soulignons par ailleurs qu'il importe de renforcer les capacités des institutions sanitaires africaines, ainsi que de celles chargées d'analyser et de traiter des données relatives à la pandémie. Les pays davantage développés sur le plan technologique, notamment, ont beaucoup à apporter dans ces domaines.

Il est évident que les graves répercussions de cette maladie sur les pays en développement dépassent les domaines politique, économique ou sanitaire. La demande croissante par les citoyens de services publics de base a de profondes conséquences sur la légitimité des gouvernements, et exerce de lourdes pressions sur la démocratie et l'état de droit.

À cela s'ajoutent d'autres facteurs comme les changements climatiques, la cybercriminalité, les conflits ethniques et raciaux et les inégalités qui, conjugués à la COVID-19, alimentent les tensions et les conflits.

Il est donc important que les efforts de reconstruction après la pandémie soient basés sur une approche globale qui s'attaque à tous ces facteurs d'instabilité. Ces efforts doivent être entrepris dans le cadre d'une démarche inclusive, qui promeut la cohésion sociale grâce à la participation de plus en plus active des femmes et des jeunes aux processus de consolidation de la paix, étant donné les contributions précieuses qu'ils peuvent apporter à la réconciliation sociale.

À cet égard, nous soulignons que la communauté internationale ne peut tolérer le comportement des régimes autoritaires qui, pour rester en place, portent atteinte à la démocratie, aux droits de l'homme et à d'autres libertés fondamentales.

Pour que le processus de relèvement soit efficace, nous estimons qu'il est essentiel de continuer à privilégier les partenariats avec l'Union africaine et les organisations sous-régionales sur le continent. Nous devons tirer profit de leur connaissance spécialisée des situations dans leur environnement géographique immédiat et du rôle catalyseur qu'elles peuvent jouer dans la réalisation des objectifs de développement durable. Les acteurs de la société civile, le secteur privé et les organisations financières internationales doivent également être pris en compte.

Nous voudrions souligner que les opérations de maintien de la paix peuvent également apporter des contributions importantes à la reconstruction après la pandémie. Nous les encourageons à resserrer leurs liens avec les gouvernements et les communautés locales, car seuls des liens étroits avec la population permettra de bien comprendre ses besoins spécifiques. L'élaboration et la mise en œuvre de stratégies

de communication adéquates sont particulièrement utiles à cette fin, tout comme l'expansion des projets d'appui aux communautés proposés par certaines opérations.

Pour terminer, je salue l'appui croissant de la Commission de consolidation de la paix aux travaux du Conseil de sécurité. Il faut continuer de promouvoir cet appui, non seulement au moment du renouvellement des mandats des opérations de maintien de la paix ou dans les contextes de transition, mais également dans le cadre des débats de fond tels que celui d'aujourd'hui.

Dans le contexte du relèvement après la pandémie, il est indispensable de tirer parti des avantages comparatifs incontestables de la Commission, notamment en termes de mobilisation des réseaux de coopération et de solidarité internationale en faveur des pays les plus touchés par la COVID-19.

**Annexe 34****Déclaration de M. Francisco Duarte Lopes, Représentant permanent du Portugal auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Le Portugal s'associe à la déclaration qui a été faite au nom de l'Union européenne (annexe 24) et souhaite ajouter les observations suivantes à titre national.

Les conséquences économiques et sociales de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sont ressenties dans le monde entier, mais elles sont particulièrement graves lorsque les services de santé sont déjà fragilisés par des conflits en cours. Seul un cessez-le-feu mondial, auquel ont appelé le Secrétaire général et les résolutions 2532 (2020) et 2565 (2021), permettra de garantir que tous les pays, y compris les pays qui se trouvent dans des situations de fragilité, puissent se relever après la pandémie en ne laissant personne de côté.

Une action collective et des solutions multilatérales inclusives sont essentielles à cette fin, tout comme l'amélioration de l'efficacité des organisations multilatérales comme l'ONU, ainsi que de ses organismes, fonds et programmes spécialisés. L'Organisation mondiale de la Santé jouera un rôle central à cet égard, et nous appuyons sa réforme en vue de renforcer les réglementations sanitaires internationales.

Les pays les moins avancés (PMA), les pays en développement et les pays en situation de vulnérabilité, notamment sur le continent africain, ont fait preuve d'une détermination remarquable dans leur riposte nationale et régionale face à cette crise sanitaire. Nous devons garantir un accès universel et équitable aux vaccins et aux médicaments, ainsi que l'accès à des outils de diagnostic sûrs et efficaces pour tous si nous voulons lutter efficacement contre les pandémies actuelle et futures. Les vaccins contre la COVID-19 doivent être considérés comme un bien public mondial en gage de solidarité avec nos pays partenaires, en particulier ceux qui en ont le plus besoin.

Le Portugal a contribué financièrement à des initiatives multilatérales comme le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19, par l'intermédiaire de l'Union européenne et à titre national, qui a déjà fourni des vaccins aux pays africains ; le Plan stratégique de préparation et de riposte de l'Organisation mondiale de la Santé ; et d'autres instruments de riposte mondiale, notamment le Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 et le Sommet mondial sur la vaccination.

Par ailleurs, le Portugal s'est engagé à envoyer aux pays partenaires 5 % des vaccins contre la COVID-19 qui seront mis à sa disposition, ce qui correspond à 1,5 million de doses. Nous avons déjà versé 3,75 millions d'euros au titre de la coopération bilatérale, notamment en fournissant du matériel médical et en proposant des formations en matière de soins intensifs.

Pour assurer un relèvement rapide, soutenu et résilient, il faudra adopter promptement des mesures communes innovantes et décisives aux fins de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable. Ces mesures sont particulièrement urgentes compte tenu du recul des progrès et des financements dans les PMA et les pays en développement en raison de la pandémie de COVID-19, de l'exacerbation généralisée des tensions et des troubles politiques et du nombre croissant de personnes vivant dans l'extrême pauvreté, dans un contexte de taux de chômage croissants, en particulier pour les femmes et les jeunes.

La pauvreté et les inégalités font partie des principales causes de l'instabilité sociale dans tous les pays. Pour lutter contre les causes profondes des conflits, nous

devons garder à l'esprit la complexité des situations sur le terrain et lutter contre la fragilité et d'autres circonstances endémiques qui entravent le développement durable et exigent le renforcement de l'appui fourni par la communauté internationale.

Le relèvement après la pandémie en Afrique et dans le monde doit prendre en compte les liens entre l'action humanitaire, le développement et la paix. Cette perspective globale de la sécurité et du développement suppose de relier la prévention des conflits, la consolidation de la paix et l'aide humanitaire aux mesures visant à réduire la pauvreté.

Les partenariats entre les divers acteurs humanitaires, du développement et de la sécurité sur le terrain joueront un rôle essentiel, et ils doivent se traduire par une coordination et une coopération efficaces, en agissant de manière différenciée, articulée et à l'échelle mondiale, et en utilisant tous les instruments disponibles. Cela exige plus de capacité de mener des analyses conjointes et de partager les informations entre les acteurs multilatéraux, bilatéraux et régionaux.

Nous devons également renforcer les institutions nationales, notamment au moyen de la coopération bilatérale et multilatérale, afin de promouvoir des sociétés justes, pacifiques et inclusives, conformément à l'objectif 16 de développement durable. À cet égard, le renforcement des capacités nationales en matière de prévention de la violence et de lutte contre le terrorisme et la criminalité doit être une priorité. Au Mozambique, par exemple, le Portugal s'est associé à d'autres partenaires internationaux pour contribuer financièrement à des projets multilatéraux par l'intermédiaire d'organismes des Nations Unies, en vue de renforcer les capacités nationales et de venir en aide aux personnes déplacées.

On ne peut pas s'attaquer aux problèmes de sécurité en s'appuyant exclusivement sur des instruments défensifs ou au moyen d'une approche passe-partout. Nous devons intensifier nos efforts pour garantir une utilisation exhaustive et simultanée des instruments politiques, économiques et sociaux, notamment l'aide publique au développement, afin d'apporter des solutions qui contribuent davantage au développement durable des pays qui sont le plus dans le besoin et de renforcer leur capacité à faire face plus efficacement aux risques futurs.

## Annexe 35

**Déclaration de M<sup>me</sup> Alya Ahmed Saif Al-Thani, Représentante permanente du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : arabe]

Nous vous félicitons, Monsieur le Président, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité et vous souhaitons plein succès dans votre mission. Nous remercions de leurs exposés très utiles le Secrétaire général António Guterres ; l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement, Achim Steiner ; et le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat. Nous souscrivons à la déclaration du Président (S/PRST/2021/10) qui a été publiée par le Conseil aujourd'hui.

Le fait que le Conseil de sécurité continue d'examiner les moyens de remédier aux causes profondes des conflits reflète l'ampleur des effets qu'ont ces derniers sur le développement humain, économique et social. Les délibérations du Conseil traduisent également la nécessité urgente d'y opposer une riposte globale, coordonnée et efficace, inscrite dans une approche intégrée du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

L'Afrique regorge de possibilités diverses, mais les conflits de plus en plus complexes et prolongés auxquels elle se heurte jettent une ombre sur ses projets et programmes humanitaires et de développement ambitieux. Il est donc crucial que la communauté internationale s'unisse pour s'attaquer aux causes profondes des conflits sur le continent et l'aider à se concentrer sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

À l'heure où les pays africains s'efforcent, dans le cadre de l'Union africaine, de faire face aux dangers des conflits armés et aux difficultés qui entravent la pérennisation de la sécurité, de la stabilité et du développement, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a fait peser une charge supplémentaire dans tous les secteurs. Cela étant, la pandémie a également été riche d'enseignements, et elle a fourni une incitation supplémentaire à renforcer la coopération entre les États africains afin de faire avancer les prometteuses priorités africaines et de parvenir à un relèvement global, en formulant des politiques de développement durable dans divers domaines et en renforçant les liens entre les activités de maintien et de consolidation de la paix, de sorte de contribuer à remédier aux causes profondes des conflits. À l'heure actuelle, il incombe à la communauté internationale d'aider les pays africains à renforcer leurs systèmes et institutions de santé et à avoir accès aux vaccins. C'est le lieu ici de réaffirmer qu'il importe de mettre en œuvre la résolution 2565 (2021), laquelle appelle à un cessez-le-feu dans toutes les zones de conflit aux fins de vacciner les populations, et à appuyer le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins, afin de venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin, en partant du principe que la pandémie est un défi mondial qui requiert une riposte mondiale et une coopération de toutes les parties prenantes.

Ces dernières années, dans le cadre d'un partenariat stratégique avec l'ONU, le Qatar, qui est fier de ses liens avec les pays africains, a œuvré sans relâche pour aider à remédier aux causes profondes des conflits et à instaurer la paix, la sécurité et le développement sur le continent. C'est ainsi que le Qatar a facilité une médiation fondée sur la Charte des Nations Unies, en coordination avec et sous ses auspices du Conseil de sécurité. Les efforts qatariens de médiation diplomatique ont permis de régler un certain nombre de conflits en Afrique et, tout récemment, ont contribué à rétablir les relations diplomatiques entre la Somalie et le Kenya, ce qui va dans le sens de la stabilité sur le continent.

En réponse aux défis que doivent relever, dans leurs efforts pour atteindre le développement durable, les pays les moins avancés – groupe qui comprend les pays africains –, le Qatar accueillera la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, dont l'objectif est de répondre à leurs besoins et de les accompagner sur la voie du développement au cours des 10 prochaines années, conformément au Programme 2030. Dans le même ordre d'idées, le Fonds du Qatar pour le développement collabore avec le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Allemagne pour mettre en place le Réseau de laboratoires d'accélération, réseau d'information le plus vaste et le plus rapide au monde consacré aux défis du développement. Ce réseau est présent actuellement dans 78 pays qui, pour la plupart, sont des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral d'Afrique. Il a pour objectif de relever les défis du développement de manière plus efficace et plus efficiente.

Dans le cadre des efforts internationaux visant à éradiquer les épidémies, le Fonds du Qatar pour le développement a signé avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) un accord concernant un projet de trois ans visant à éradiquer les maladies tropicales et autres dans 49 pays africains, ce qui pourrait profiter à 400 millions de personnes.

Le Qatar a conscience que le relèvement de l'Afrique post-pandémie ne sera possible que si le monde entier se relève. Aussi mon pays a-t-il pris l'initiative de fournir une assistance médicale d'urgence à plus de 78 pays, afin de les aider à lutter contre la pandémie. L'aide gouvernementale et non gouvernementale fournie par le Qatar s'élève au total à plus de 88 millions de dollars. Une contribution totale de 20 millions de dollars a été versée à Gavi, l'Alliance du Vaccin. En outre, en mars 2021, le Fonds du Qatar pour le développement et l'OMS ont signé un accord de contribution au budget de base d'un montant de 10 millions de dollars, pour appuyer le treizième Programme général de travail de l'OMS et le Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 dans les pays qui en ont le plus besoin. Dans le même ordre d'idées, Qatar Airways a rapatrié plus de 3 millions de personnes vers leurs foyers et a livré des équipements médicaux essentiels. En février 2021, la compagnie a également conclu un mémorandum d'accord avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance afin de soutenir l'initiative de fret aérien humanitaire de ce dernier. Enfin, Qatar Airways va acheminer des vaccins, des médicaments, des dispositifs médicaux et des fournitures essentielles afin de garantir un accès rapide et équitable aux vaccins partout, y compris dans les pays africains. Elle est également déterminée à appuyer le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19.

Pour terminer, le Qatar entend continuer de travailler avec ses partenaires sous les auspices de l'ONU pour s'attaquer aux causes profondes des conflits et s'acquitter de ses responsabilités au regard du maintien de la paix et de la sécurité sur le continent africain et dans le monde.

**Annexe 36****Déclaration de M. Cho Hyun, Représentant permanent de la République de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies**

En premier lieu, la République de Corée vous félicite, Monsieur le Président, d'avoir organisé le débat public de haut niveau de ce jour, et exprime sa profonde gratitude aux intervenants pour avoir partagé leurs précieux éclairages.

L'Afrique, qui recèle un potentiel et des possibilités de croissance considérables, est cependant confrontée à des défis multiformes, allant de l'extrémisme violent aux changements climatiques. En outre, les incidences socioéconomiques de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) ont exacerbé une situation déjà désastreuse, aggravant les causes profondes des conflits. À ce titre, la visioconférence d'aujourd'hui nous offre une occasion opportune de discuter de la manière dont la région africaine peut réussir à relever ces défis et parvenir à un relèvement durable post-pandémie. Dans ce contexte, je souhaite souligner les quatre points ci-après.

Premièrement, ma délégation insiste sur la nécessité de renforcer la solidarité mondiale et la coopération multilatérale pour lutter contre la pandémie. En sa qualité de coprésidente du Groupe des Amis de la solidarité pour la sécurité sanitaire mondiale, la République de Corée s'est activement employée à promouvoir la coopération mondiale en matière de réponse et de préparation aux pandémies. En particulier, la République de Corée a appuyé la lutte contre la COVID-19 en Afrique, notamment en mettant l'an dernier en place un programme d'aide à 53 pays africains, d'une valeur d'environ 200 millions de dollars. Les Centres africains de prévention et de contrôle des maladies et l'Éthiopie comptent parmi nos principaux partenaires en matière de santé publique en Afrique. Nous avons également appuyé la création d'un centre diagnostique consacré à la COVID-19 en République démocratique du Congo, et la mise en place du premier laboratoire national pour les maladies infectieuses à Madagascar.

La coopération mondiale doit être intensifiée pour garantir l'équité de l'accessibilité et de la distribution des vaccins contre la COVID-19. Nous jugeons encourageants les lots de vaccins contre la COVID-19 livrés aux pays africains grâce au Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins, mais leur déploiement doit être encore intensifié. Il est crucial que la communauté internationale continue d'appuyer le Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19, Mécanisme COVAX compris.

Deuxièmement, nous devons poursuivre nos efforts pour atténuer les incidences socioéconomiques disproportionnées qu'a la COVID-19 en Afrique et investir davantage dans les générations futures. J'aimerais en particulier souligner à quel point il importe d'éduquer les élèves et de réduire la fracture numérique pour briser le cercle vicieux des inégalités.

Nous sommes profondément préoccupés par le fait que trop d'enfants ont été privés d'éducation pendant la pandémie. La situation était particulièrement grave en Afrique, où neuf enfants sur 10 n'avaient pas de connexion Internet à la maison, ce qui les a empêchés d'accéder à l'enseignement à distance. Sur la base de sa politique du New Deal numérique, la République de Corée s'emploie à intégrer la transformation numérique dans tous les aspects de notre société, augmente son aide publique pour le développement aux pays en développement dans le domaine numérique et continuera de travailler avec ses partenaires africains pour réduire la fracture numérique.

Troisièmement, ma délégation souligne que le lien entre l'aide humanitaire, le développement et la paix est indispensable pour relever les défis multidimensionnels auxquels la région est confrontée, comme l'insécurité alimentaire, la pauvreté, le

terrorisme et l'extrémisme violent, ainsi que la pandémie en cours. Tous ces défis complexes sont étroitement liés les uns aux autres et doivent donc être abordés de manière globale.

À cet égard, je tiens à souligner le rôle crucial que joue la Commission de consolidation de la paix dans la promotion d'une approche cohérente et intégrée pour relever ces défis. La Commission de consolidation de la paix, en tant qu'instance permettant de mobiliser tous les acteurs concernés, joue un rôle singulier de passerelle au sein de l'ensemble du système des Nations Unies, comme en témoigne les échanges informels menés récemment entre la Commission et le Président du Conseil de sécurité, le 10 mai dernier. Ma délégation encourage le Conseil de sécurité à engager des discussions plus franches avec la Commission de consolidation de la paix et à solliciter plus systématiquement ses avis, en particulier sur le thème de la consolidation de la paix en Afrique.

Enfin, et surtout, parmi les nombreux aspects des causes profondes des conflits, les changements climatiques sont l'un des plus importants multiplicateurs de menaces. De nombreux pays d'Afrique sont aux prises avec les effets néfastes des changements climatiques, qui aggravent la situation humanitaire et en fin de compte, alimentent les conflits dans la région. Le moment est venu pour nous de déployer des efforts concertés pour relever le défi urgent que représentent les changements climatiques. En particulier, nous devons accorder davantage d'attention à l'adaptation aux changements climatiques en Afrique.

De son côté, la République de Corée accueillera le deuxième sommet du Partenariat pour la croissance verte et les objectifs mondiaux 2030 (P4G) à Séoul ce mois-ci. Le sommet P4G servira de cadre multilatéral pour promouvoir l'action climatique et le développement durable. Nous espérons que cela pourra être un tremplin pour la réussite de la COP26 ainsi qu'une occasion de promouvoir le relèvement vert après la pandémie.

La République de Corée a toujours entretenu des liens étroits de partenariat avec l'Afrique et ses peuples. Depuis 2013, la Corée a versé plus de 200 millions de dollars à l'Union africaine pour contribuer à la paix et au développement durables. Fervente partisane de la paix en Afrique, la Corée a également contribué à hauteur de plus de 14 millions de dollars aux activités de paix et de sécurité de l'Union africaine, notamment en déployant un hôpital mobile de niveau II au Mali et des contingents à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud. Pour renforcer davantage ce partenariat, nous avons créé, en 2018, la Korea-Africa Foundation, sous la tutelle du Ministère des affaires étrangères, pour renforcer la coopération tant dans le secteur public que dans le secteur privé.

Malgré les multiples défis auxquels l'Afrique est actuellement confrontée, je reste persuadé que grâce au renforcement de la solidarité mondiale, nous serons en mesure de les surmonter ensemble, en nous attaquant aux causes profondes des conflits et à d'autres problèmes. J'espère que le cinquième Forum Corée-Afrique, qui se tiendra en Corée cette année, sera une occasion précieuse de renforcer davantage le partenariat entre la Corée et l'Afrique et de promouvoir la paix et le développement durables dans la région.

**Annexe 37****Déclaration de M. Ion Jinga, Représentant permanent de la Roumanie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La Roumanie s'associe à la déclaration prononcée au nom de l'Union européenne et de ses États membres. Je voudrais faire quelques observations à titre national.

Pour de nombreuses personnes dans le monde entier, l'année dernière a été la pire année depuis la Seconde Guerre mondiale. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a provoqué une crise économique mondiale et a eu toute une série d'effets directs et indirects sur les conflits en cours, en intensifiant les tensions et la violence politique, ou en mettant en péril les progrès accomplis.

Les conflits armés, les clivages ethniques et les inégalités entre les groupes restent une dure réalité en Afrique et ailleurs, et créent des divisions à long terme et portent atteinte à l'efficacité des efforts de consolidation de la paix. Les systèmes électoraux ont été mis à rude épreuve dans plusieurs régions d'Afrique, tandis que des groupes terroristes et armés ont essayé de profiter de la pandémie pour provoquer l'instabilité. En outre, les conditions économiques sur le continent se sont détériorées en raison de la baisse des prix des produits de base, des recettes du tourisme et des envois de fonds. La sécurité alimentaire reste un sujet de préoccupation, en particulier dans les zones touchées par un conflit. La pandémie a mis en exergue une fois de plus le rôle déterminant des solutions locales, comme l'initiative adoptée en 2020 par l'Union africaine, intitulée « Faire taire les armes d'ici 2020 », dont l'objectif est de parvenir à une Afrique sans conflit, de prévenir les génocides, de faire de la paix une réalité pour tous et de débarrasser le continent des guerres, des conflits violents, des violations des droits de l'homme et des catastrophes humanitaires.

Un accès équitable à un vaccin sûr, efficace et d'un coût abordable contre la COVID-19 est essentiel pour redresser la barre en Afrique et dans le monde entier. Nous saluons les efforts déployés par les Centres africains de prévention et de contrôle des maladies pour coordonner une riposte à la pandémie de COVID-19 à l'échelle du continent.

La Roumanie s'est mobilisée pour aider à lutter contre les conséquences de la COVID-19 au-delà de ses frontières, en participant à l'initiative d'annonces de contributions « Réponse mondiale au coronavirus » et en s'associant aux efforts déployés par l'Union européenne pour traduire en actions la solidarité internationale en matière de vaccins. En appui à l'enveloppe financière du dispositif « Team Europe » (Équipe Europe) et au Plan de réponse humanitaire global COVID-19, plus de 70 % des projets prévus dans le cadre du plan national annuel 2020 de la Roumanie pour la coopération internationale pour le développement et l'aide humanitaire ont été réorientés afin de répondre aux besoins plus urgents créés par la pandémie.

Ainsi, en 2020, mon pays a réorienté plusieurs projets en faveur des interventions visant à faire face aux urgences sanitaires en Afrique subsaharienne. L'année dernière, les trois premiers pays partenaires pour les activités de développement étaient la République démocratique du Congo (représentant 18 % du plan annuel total), la République-Unie de Tanzanie (représentant 10 %) et la Zambie (représentant 10 %). Les autres pays partenaires africains en matière de développement étaient le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Malawi et l'Ouganda. La Roumanie a également versé des contributions volontaires à l'Union africaine.

Les progrès en matière d'accès aux vaccins sont inégaux et tout particulièrement, les pays touchés par un conflit et par l'insécurité risquent d'être laissés de côté. La Roumanie a parrainé la résolution 2565 (2021), qui demande que soient renforcées les actions multilatérales et de coopération internationale, tel le Mécanisme COVAX

ou d'autres initiatives pertinentes, afin de faciliter un accès équitable et abordable aux vaccins contre la COVID-19 dans les situations de conflit armé, de sortie de conflit et d'urgence humanitaire complexe. Comme l'a souligné le Secrétaire général de l'ONU, en ce moment critique, « l'équité en matière de vaccins est le plus grand test moral auquel est confrontée la communauté mondiale ».

En Afrique et ailleurs, la paix et le développement sont interdépendants et ne peuvent progresser sans le plein respect des droits de l'homme et la bonne gouvernance. Le relèvement après la COVID-19 est une occasion de reconstruire en mieux et de faire des pas importants sur la voie de la réalisation de l'Agenda 2063 et des objectifs de développement durable. L'Afrique dispose d'un énorme potentiel humain et le moment est venu de tirer le meilleur parti du talent et du dévouement de ses peuples et ce faisant, de répondre à leurs aspirations. À cet égard, l'Afrique doit attirer les investissements étrangers directs, créer des emplois, faciliter l'intégration économique et améliorer l'accès à l'éducation, à l'innovation et à la numérisation.

La Roumanie appuie pleinement les efforts des pays africains en faveur de la démocratie, de la bonne gouvernance, de la mise en place d'institutions à l'écoute de la population et de l'état de droit. Mon pays, qui participe activement aux missions de paix menées par l'Union européenne et l'ONU en Afrique, a salué la résolution 2457 (2019), par laquelle le Conseil de sécurité a approuvé l'initiative de l'Union africaine visant à mettre fin aux conflits violents en Afrique, et s'est joint à l'appel du Secrétaire général de l'ONU en faveur d'un cessez-le-feu mondial. À cet égard, il est primordial de renforcer les mesures de confiance et d'améliorer les capacités d'alerte rapide, de prévention des conflits et de médiation sur le continent africain. Il faut ancrer profondément la culture de la paix grâce à la démocratie, à l'accès à la justice et au respect des droits de l'homme. L'instauration d'une paix et d'une sécurité durables implique la participation des hommes, des femmes et des jeunes. Il faut veiller à ce que les femmes et les jeunes participent plus souvent aux négociations de paix et aux processus de réconciliation.

L'une des priorités du mandat de la Roumanie, durant sa présidence de la Commission de consolidation de la paix en 2018, était de maintenir l'attention internationale sur les véritables problèmes auxquels se heurte la région du Sahel, ainsi que d'analyser les problèmes politiques, sociaux, économiques, environnementaux et de sécurité de la région et la manière dont les États Membres peuvent contribuer à les résoudre de manière cohérente, coordonnée et active. La session annuelle de la Commission de consolidation de la paix qui s'est tenue le 12 novembre 2018 avait pour thème central « Consolidation et pérennisation de la paix dans la région du Sahel », tandis que les liens entre les changements climatiques et la consolidation et la pérennisation de la paix au Sahel ont été abordés pour la première fois lors d'une réunion annuelle conjointe de la Commission de consolidation de la paix et du Conseil économique et social, organisée à l'initiative de la Roumanie.

Les difficultés auxquelles nous sommes confrontés actuellement ont été un puissant rappel à la réalité pour nous tous et une occasion de réaffirmer notre confiance dans le multilatéralisme, le droit international, un ordre fondé sur des règles et les valeurs démocratiques. Ce n'est qu'en investissant tous ensemble dans notre résilience interdépendante que nous pourrons relever les défis mondiaux. La Roumanie sera toujours un partenaire fiable des pays africains et leur apportera son appui indéfectible dans leur quête de paix, de sécurité, de démocratie et de développement.

**Annexe 38****Déclaration de la Mission permanente de la République du Rwanda auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La République du Rwanda félicite la République populaire de Chine de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mai. Elle salue l'organisation de cet important débat.

Nous remercions le Secrétaire général, M. Antonio Guterres, ainsi que le Président de la Commission de l'Union africaine, M. Moussa Faki Mahamat, et l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement, M. Achim Steiner, de leurs exposés éclairants.

L'objectif du débat d'aujourd'hui est de se pencher sur les problèmes qui alimentent l'insécurité en Afrique et de promouvoir un relèvement efficace de la région après la pandémie. La recherche d'une paix durable exige que les pays africains et la communauté internationale collaborent ; par conséquent, le Rwanda se félicite de cette occasion importante de réaffirmer son engagement en faveur du processus de rétablissement de la paix en Afrique.

Je tiens tout d'abord à souligner que l'Afrique n'est pas une exception. La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions négatives sur tous les États Membres représentés ici et il ne fait aucun doute qu'elle a exacerbé les problèmes préexistants dans les pays en situation de conflit ou sortant d'un conflit. Les inégalités dans la distribution des vaccins anti-COVID-19 dans le monde constituent un sujet de préoccupation pour de nombreux pays en développement. La reconstruction d'économies et de systèmes sociaux résilients est également une priorité commune.

La pandémie de COVID-19 a démontré l'interdépendance des questions liées à la sécurité sanitaire dans le monde. C'est pourquoi nos plans de relèvement à l'échelle mondiale doivent également être à la hauteur afin que nous puissions collectivement vaincre une pandémie qui a coûté la vie à des millions de personnes et perturbé nos économies.

Au début de la pandémie, l'Afrique a enregistré un nombre relativement faible de décès liés à la COVID-19, en grande partie parce que de nombreux pays ont adopté des mesures et des restrictions strictes, ce qui a permis d'éviter les ravages causés par la maladie dans un premier temps. Malgré cette préparation, beaucoup de vies ont malheureusement été emportées par la pandémie et nous avons assisté à l'apparition de nouveaux variants sur le continent et connu de nombreux ralentissements économiques.

Le risque en l'occurrence, c'est que si la pandémie n'est pas jugulée, elle va submerger et, dans certains cas, détruire les systèmes de santé africains. Cela signifie que même les maladies infectieuses qui avaient déjà été endiguées sur le continent réapparaîtront. Cela signifie également que nous serons probablement confrontés à l'apparition d'un plus grand nombre de variants imprévisibles. Dès lors, l'effondrement potentiel des systèmes de santé africains met la santé publique mondiale en péril.

En outre, la pandémie de COVID-19 pourrait provoquer des troubles dans des régions déjà fragiles, ainsi que d'autres bouleversements sociaux. Alors que l'Union africaine et ses États membres ont, à juste titre, réorienté leurs efforts et leurs ressources à la lutte contre la pandémie, moins de temps et de moyens ont malheureusement été alloués aux autres mécanismes bilatéraux et multilatéraux de rétablissement de la paix. Nous devons collaborer aux niveaux régional et mondial

pour faire face aux répercussions prévisibles de la pandémie, afin qu'elles ne finissent pas par attiser les conflits.

Pour ce faire, il est primordial que l'accès aux vaccins, leur production et leur distribution soient équitables. Pour l'heure, les campagnes de vaccination dans de nombreux pays développés sont bien avancées, tandis que la plupart des pays africains ont épuisé leurs réserves initiales. Très peu de personnes ont été vaccinées contre la COVID-19 sur le continent, principalement parce que la capacité de production de vaccins est quasi inexistante en Afrique.

Comme l'a fait remarquer le Président du Rwanda, Paul Kagame,

« la seule façon de garantir l'équité en matière de vaccins est de produire davantage de vaccins là où ils sont nécessaires. Tant que l'Afrique continuera de dépendre d'autres régions pour ses vaccins, nous serons toujours les derniers servis en cas de pénurie. »

Le nationalisme vaccinal ralentit notre capacité à vaincre la COVID-19. La pandémie nous donne l'occasion d'élaborer des plans pragmatiques garantissant l'indépendance scientifique de l'Afrique, ce qui peut permettre au continent de lutter contre la COVID-19 et de devenir un partenaire à part entière dans l'action mondiale visant à faire face aux futures crises de santé publique.

Le financement de la santé est également une question centrale en matière de développement. Les économies africaines étaient parmi les plus dynamiques du monde, mais les répercussions économiques de la pandémie ont été considérables. Alors que les pays en développement ont pu injecter des milliers de milliards de dollars dans leurs économies, les pays africains ne disposent souvent pas de la même marge de manœuvre budgétaire.

Les stratégies de relèvement au lendemain de la pandémie en Afrique doivent inclure des mécanismes de restructuration de la dette. Réduire le fardeau de la dette qui pèse sur les économies africaines permettra de dégager des ressources pour les investissements publics, dans des domaines comme l'éducation, la santé et les infrastructures. Les investissements dans le capital humain peuvent également accroître la compétitivité et la productivité tout en réduisant le risque que la pandémie cause des dommages à long terme.

Le Sommet sur le financement des économies africaines, qui se tient en France, devrait permettre d'injecter 100 milliards de dollars de droits de tirage spéciaux du Fonds monétaire international dans les réserves monétaires des États africains d'ici octobre. Des accords et des plans similaires conclus entre les partenaires étrangers de l'Afrique et les gouvernements régionaux traceront une nouvelle voie et permettront de resserrer les liens et de garantir un relèvement multilatéral après la pandémie.

En ce qui concerne les causes profondes des conflits en Afrique, avant tout, il faut éviter de les généraliser. La situation dans la région du Sahel diffère de celle de la région des Grands Lacs. Lorsqu'il s'agit de concevoir des solutions durables, il n'existe pas de solution passe-partout. Les causes profondes des conflits en Afrique doivent être évaluées et examinées en tenant compte de leur contexte et de leurs complexités propres. À cet égard, nous voudrions formuler les recommandations suivantes.

Il faut renforcer l'appui fourni à l'Union africaine et à ses États membres pour régler les conflits émergents et en cours. L'Union africaine est bien placée pour comprendre les diverses causes profondes des conflits dans les différentes régions d'Afrique et les effets de la pandémie sur chacune d'entre elles. Par conséquent, un appui global à l'Union africaine lui permettra de renforcer son appropriation,

d'intervenir plus rapidement et d'élaborer des solutions qui tiennent compte du contexte, de la culture et des valeurs de la région concernée.

Il faut institutionnaliser les partenariats entre l'ONU et les organisations régionales et la répartition des tâches et appuyer les organisations sous-régionales, car elles sont souvent mieux placées pour assurer la sécurité et proposer des solutions politiques aux conflits se déroulant sur le continent.

Nous devons favoriser une gouvernance inclusive : le relèvement de l'Afrique après la pandémie doit être centré sur une approche inclusive pour faire en sorte que le développement profite aux populations et aux régions vulnérables qui en ont le plus besoin. Il peut s'agir d'une approche tenant compte des questions de genre, d'une approche axée sur les jeunes, etc. L'objectif est d'élaborer des stratégies à long terme qui répondent aux besoins des groupes marginalisés, qui conduisent au développement en général et qui permettent de prévenir les conflits.

Nous devons mettre en place un cadre qui reconnaît que les causes profondes des conflits en Afrique sont multidimensionnelles et que par conséquent, elles appellent des solutions multidimensionnelles. Toute contribution digne de ce nom à l'instauration d'une paix durable en Afrique doit renoncer à l'idée contre-productive selon laquelle l'Afrique fait face à des problèmes endémiques. Les problèmes existent, mais les solutions aussi. La lutte contre l'instabilité sur le continent nécessite une analyse au cas par cas et des efforts proactifs pour mettre en œuvre et maintenir des solutions à long terme.

Nous avons la responsabilité de nous attaquer aux causes persistantes des conflits récurrents dans la région, mais cela doit se faire en connaissance de cause et avec un engagement inébranlable à faire aboutir les solutions de paix. Ce débat est un pas dans la bonne direction et une occasion pour l'ONU d'apporter sa contribution et son appui aux efforts déjà entrepris pour favoriser le relèvement après la pandémie et de donner une nouvelle impulsion à la paix sur le continent africain.

**Annexe 39****Déclaration de M. Michal Mlynár, Représentant permanent de la Slovaquie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Tout d'abord, je voudrais remercier la présidence chinoise du Conseil de sécurité de l'ONU d'avoir organisé ce débat public qui arrive à point nommé et qui pourrait recentrer l'attention sur les conséquences de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur les pays touchés par des conflits en Afrique ainsi que sur les divers défis auxquels sont confrontés les pays et les populations vulnérables du continent africain. La Slovaquie souscrit à la déclaration de l'Union européenne. J'aimerais faire quelques observations supplémentaires.

C'est un moment critique pour les pays africains touchés par des conflits. Les défis auxquels ils sont confrontés ont été exacerbés par la COVID-19. De nombreux pays et régions sont confrontés à des crises humanitaires de plus en plus graves, à des niveaux élevés de déplacement, à des pénuries alimentaires et à l'effondrement de leurs économies. La conjugaison des conséquences directes et secondaires de la pandémie avec les crises sécuritaires et humanitaires existantes ajoute une nouvelle couche de complexité à des situations déjà fragiles. Dans l'ensemble, la pandémie risque d'entraîner plus de retards pour ces pays en ce qui concerne la réalisation des objectifs de développement durable.

La pandémie de COVID-19 est une crise mondiale qui exige une réponse multilatérale. La solidarité et une coopération étroite sont d'une importance capitale. Un accès rapide, sûr et équitable aux soins de santé et aux vaccins pour tous est un investissement dans la santé, ainsi qu'un investissement dans la paix et la sécurité. Pour gagner la bataille contre cette pandémie, les vaccins et la sécurité sanitaire doivent être accessibles à tous dans le monde entier. Je voudrais souligner que l'Union européenne a joué un rôle de premier plan dans la mise en place du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins, car elle estime qu'il s'agit du meilleur moyen de concrétiser la solidarité internationale en matière de vaccination, notamment en faveur des pays africains.

Le maintien de la paix et de la sécurité en Afrique reste primordial, alors que nous faisons face à la menace que représente la pandémie. Malgré l'intensification des efforts de consolidation de la paix au cours des dernières décennies, la violence et les conflits, parfois exacerbés par le terrorisme et la propagation de l'extrémisme violent, la criminalité transnationale organisée et la faiblesse des institutions, demeurent un défi dans certaines régions et compliqueront inévitablement les efforts déployés pour faire face aux conséquences de la pandémie.

Dans ce contexte, nous devons assurer un financement prévisible et durable des activités de consolidation de la paix de l'ONU, à un moment où l'impact des crises multiformes posées par la pandémie de COVID-19 dans les pays africains touchés par des conflits est si important et où l'action de l'ONU, notamment en matière de consolidation et de maintien de la paix, est devenu plus difficile. Le système des Nations Unies et les acteurs concernés doivent maintenir le cap dans le cadre de leur appui aux efforts de consolidation et de pérennisation de la paix.

Dans le même temps, la Slovaquie est convaincue que le secteur de la sécurité est un élément clef des mesures prises par les gouvernements pour faire face à divers défis, notamment la pandémie de COVID-19, dans les pays et les régions d'Afrique en situation de précarité. Dans le cadre de l'examen des mandats existants des missions de l'ONU dans les pays confrontés à des défis complexes, il faut envisager l'existence de stratégies de sortie qui visent à jeter les bases d'une paix durable à long terme.

Depuis de nombreuses années, la Slovaquie est convaincue que la réforme du secteur de la sécurité est l'un des éléments clés d'une prévention efficace des conflits et des efforts de reconstruction et de stabilisation couronnés de succès après un conflit. L'expérience directe de nombreuses missions et opérations de paix de l'ONU, notamment dans les pays africains, montre clairement qu'une réforme inclusive et dirigée par le pays est essentielle pour mettre en place des institutions du secteur de la sécurité capables de répondre efficacement aux besoins spécifiques de sécurité et de gérer activement les facteurs de fragilité.

Le Conseil de sécurité de l'ONU peut jouer un rôle important s'agissant d'aider la communauté internationale à concentrer ses efforts sur ceux qui sont touchés par les conflits et l'insécurité et qui ont été frappés de manière disproportionnée par la pandémie. Le Conseil doit notamment attirer l'attention sur les effets dévastateurs de la pandémie sur les personnes vivant dans des environnements fragiles, et être prêt à envisager le rôle que les opérations de paix peuvent jouer dans ce contexte.

**Annexe 40****Déclaration de M<sup>me</sup> Mathu Joyini, Représentante permanente de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je tiens à remercier le Président du Conseil de sécurité de l'ONU d'avoir organisé ce débat public opportun sur le thème « Paix et sécurité en Afrique : éliminer les causes profondes des conflits tout en favorisant le relèvement après la pandémie en Afrique ». Nous remercions également les intervenants de leurs exposés fort utiles.

La maladie à coronavirus (COVID-19) a eu des effets dévastateurs dans le monde entier, et a touché de nombreux pays mais à des degrés différents. En raison de leur fragilité, les pays en situation de conflit et sortant d'un conflit, ainsi que les pays en transition, sont plus touchés par cette pandémie, en particulier lorsque leurs maigres ressources destinées à la prévention des conflits, à la consolidation de la paix, au relèvement et à la reconstruction ont dû être réorientées au profit de mesures visant à faire face à la pandémie. Cela signifie que certains des défis auxquels ces pays étaient confrontés, comme l'absence d'institutions publiques efficaces et efficientes, le chômage, les inégalités et la pauvreté, persistent et dans certains cas, se sont aggravés en raison de la pandémie.

Dans de nombreuses régions d'Afrique, la pandémie a sapé les progrès accomplis jusqu'à présent afin de parvenir à une paix et à un développement durables, notamment dans les pays touchés par des conflits. Elle a également eu une incidence sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable et des aspirations de la région énoncées dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Cependant, elle a également créé des possibilités inédites. Dans ce contexte, je voudrais faire les observations suivantes.

L'Afrique du Sud reste préoccupée par les menaces et les risques qui entravent les efforts de maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous notons que le Conseil de sécurité a longuement délibéré au fil des ans sur les défis auxquels font face divers pays et régions et qui peuvent entraver leur stabilité. Dans le cas du continent africain, les causes profondes et les moteurs des conflits sont persistants, multiples et bien connus. Cependant, il existe également des menaces émergentes dont l'élimination exige des efforts collectifs, comme la pandémie actuelle de COVID-19.

Nous constatons avec satisfaction que le Conseil de sécurité a participé à la riposte mondiale face à la pandémie, étant donné que ses conséquences sont transversales et touchent également la paix et la sécurité mondiales, en particulier dans les pays touchés par un conflit. Nous avons constaté ses effets dans le monde entier, notamment sur le développement durable et la croissance économique, deux éléments importants pour lever les obstacles à une paix et une stabilité durables, en particulier dans les situations fragiles.

Nous avons constaté une évolution positive dans les pays, développés pour la plupart, où les mesures de riposte au virus ont été efficaces, en particulier dans les pays où des vaccins ont été administrés et des plans de relance socioéconomique mis en œuvre. Néanmoins, de nombreux pays ont malheureusement été laissés pour compte, notamment en Afrique, où la pandémie de COVID-19 a exacerbé les vulnérabilités préexistantes et compromis les systèmes et infrastructures de santé publique déjà mis à rude épreuve et manquant de moyens.

L'Afrique du Sud appelle de nouveau la communauté internationale à garantir un accès équitable et universel aux vaccins contre la COVID-19 pour tous les pays, notamment les pays africains. Nous réaffirmons également notre ferme condamnation du nationalisme vaccinal, qui est contre-productif si nous voulons que le monde

vienne à bout de la pandémie, car aucun pays n'est à l'abri tant que tous les pays ne le sont pas.

Nous nous félicitons des déclarations faites récemment par différents pays en faveur de la levée des droits de propriété intellectuelle, qui est autorisée par les mécanismes existants, afin d'accélérer l'action mondiale contre la pandémie de COVID-19. Cela stimulera l'offre en accélérant la production de vaccins, d'outils diagnostiques et de thérapies à un coût abordable, ce qui permettra de sauver la vie et les moyens de subsistance de nombreuses personnes, notamment en Afrique. Nous attendons avec intérêt les résultats des négociations sur ce sujet en cours à l'Organisation mondiale du commerce. Pour l'Afrique du Sud, il s'agit d'une étape essentielle vers un processus de relèvement durable après la pandémie sur le continent africain.

Le relèvement après la pandémie nécessitera d'établir des partenariats et d'apporter un soutien financier aux institutions régionales et sous-régionales. Sous la direction de l'ancien Président de l'Union africaine, le Président sud-africain, Cyril Ramaphosa, qui est également le Champion de l'Union africaine pour la réponse à la COVID-19, une stratégie globale de lutte contre la COVID-19 a été élaborée conjointement avec l'ensemble des pays africains. Elle comprend notamment le Fonds d'intervention COVID-19 de l'Union africaine, l'Équipe spéciale africaine d'acquisition de vaccins et la Plateforme africaine de fournitures médicales, autant de mécanismes visant à contribuer aux efforts de relèvement des pays africains. L'Union africaine reconnaît également que, dans le cadre des efforts de relèvement, il faut impérativement aborder les conséquences financières de la pandémie avec les institutions financières internationales afin de réfléchir à la question de l'appui financier et de l'allègement de la dette des pays africains en vue de les sortir de la situation difficile causée par la pandémie.

Nous continuons à appuyer les cadres normatifs existants de l'Union africaine visant à promouvoir la paix et la sécurité sur le continent dans le cadre de l'Architecture africaine de paix et de sécurité et de l'Architecture africaine de gouvernance. Les questions relatives à la bonne gouvernance, à l'alerte rapide, à la prévention des conflits, à la diplomatie préventive, à la reconstruction et au développement au lendemain des conflits sont fermement ancrées dans ces cadres normatifs qui guident les membres de l'Union africaine. L'application de ces instruments est donc indispensable pour les efforts de relèvement après la pandémie sur le continent.

L'Afrique du Sud estime également que dans le cadre du relèvement après la pandémie, il faudra appuyer les processus de paix au moyen d'initiatives de consolidation de la paix. L'ONU, par l'intermédiaire de ses organes tels que la Commission de consolidation de la paix et le Conseil de sécurité, doit harmoniser ses activités de collaboration avec l'Union africaine et les communautés économiques régionales et mécanismes régionaux en ce qui concerne les efforts de relèvement et de reconstruction, sur la base des décisions des pays concernés. Cela permettra également de réduire le nombre d'activités qui se chevauchent ou qui font double emploi sur le terrain.

Par ailleurs, nous sommes d'avis qu'il serait utile que la Commission de consolidation de la paix et le Conseil de sécurité envisagent de nommer des personnes référentes pour assurer la coordination sur les questions de développement en Afrique et pour évaluer les effets des conseils prodigués par la Commission de consolidation de la paix au Conseil de sécurité, notamment en ce qui concerne la prorogation des mandats des missions de maintien de la paix, des missions politiques spéciales et des missions de transition pertinentes.

La communauté internationale peut également aider le continent africain à éliminer les causes profondes des conflits tout en favorisant le relèvement après la pandémie en renforçant les partenariats au sein et en dehors de l'ONU avec différentes parties prenantes, comme le secteur privé et les organisations de la société civile, au niveau local. Cela permettra de promouvoir et de garantir l'appropriation nationale, l'inclusion, la mobilisation de la population et la diplomatie préventive fondée sur des solutions nationales. Nous réaffirmons également l'importance d'une participation pleine et véritable des femmes et des jeunes à toutes les activités de promotion de la paix et de la sécurité, notamment en matière de prévention des conflits, de reconstruction après les conflits et de relèvement.

Pour conclure, il importe au plus haut point que le Conseil de sécurité continue d'être proactif et de se pencher sur les questions relatives à la prévention des conflits, notamment l'élimination des causes profondes et des facteurs des conflits, afin qu'il puisse s'acquitter de son mandat et de ses responsabilités énoncés dans la Charte des Nations Unies.

**Annexe 41****Déclaration de M. Agustín Santos Maraver, Représentant permanent de l'Espagne auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : espagnol]

Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé ce débat public.

L'Espagne s'associe à la déclaration prononcée au nom de l'Union européenne et souhaite faire les observations suivantes à titre national.

La pandémie a mis en évidence la nécessité impérieuse de renforcer le multilatéralisme, en particulier dans les régions où se trouvent les personnes les plus vulnérables. L'épidémie de COVID-19 a mis à l'épreuve le lien entre le maintien de la paix et de la sécurité, l'aide humanitaire et la coopération en matière de développement. Nous avons l'obligation de faire davantage, bien davantage. Nous devons agir, et ce, dès maintenant.

Le Conseil de sécurité pourrait envisager de modifier certains de ses mandats, pour faire en sorte que les missions de paix déployées soient adaptées à la situation et appeler à des trêves, ouvrir des couloirs humanitaires et mettre en place, grâce à une action multilatérale, les capacités sanitaires indispensables.

Le Conseil de sécurité dispose déjà d'un cadre stratégique inestimable, établi par sa résolution 2535 (2020). La Tunisie, la France et d'autres membres du Conseil, dont l'Espagne salue particulièrement le travail, ont joué un rôle moteur pour donner suite à l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial en mars de l'année dernière. Cet appel est toujours d'actualité.

Si cet appel était judicieux lorsque l'épidémie de COVID-19 faisait rage, il l'est encore davantage maintenant qu'une solution se profile à l'horizon grâce aux vaccins. La communauté internationale doit poursuivre ses efforts pour que les vaccins soient disponibles partout. Dans un premier temps, il fallait éviter les pertes humaines. Aujourd'hui, nous évitons les pertes humaines et nous sauvons aussi des vies. Le Conseil de sécurité dispose d'outils adéquats. Je voudrais en évoquer deux en particulier.

La résolution 2565 (2021) du Conseil, qui a été proposée par la présidence britannique en février, est un outil opportun et utile pour permettre la vaccination dans les zones de conflit et elle doit être pleinement mise en œuvre. Maintenant que les campagnes de vaccination sont sur le point de commencer, il est plus que jamais nécessaire de respecter les couloirs humanitaires dans ces contextes. Désormais, ce ne sont plus seulement les combattants qui représentent un danger pour les civils. C'est toute la population qui est en danger. Dans de nombreux pays d'Afrique, les services sociaux de base ont été mis à rude épreuve par la pandémie. Le droit des personnes à accéder à ces services revêt une nouvelle signification avec la pandémie et est particulièrement pertinent dans les zones de conflit.

La résolution 2286 (2016) du Conseil de sécurité est également plus que jamais d'actualité. Le respect du personnel médical, de leurs moyens de transport et des infrastructures sanitaires consacré par cette résolution doit être étendu à toutes les institutions, sanitaires ou non, qui s'occupent du traitement des personnes atteintes de la COVID-19 et de la vaccination.

Ce n'est pas la première fois que le Conseil de sécurité doit se pencher sur des menaces pesant sur la santé publique et le maintien de la paix. Il a déjà relevé d'autres défis par le passé, comme la vaccination de masse contre la polio au Soudan en 2005 et la menace de l'Ebola en 2014. S'il l'a fait à l'époque, pourquoi ne le ferait-il

pas en ce moment crucial, où le défi est véritablement mondial et d'une ampleur inédite ? L'Espagne estime que le Conseil de sécurité doit articuler cette réponse essentielle selon trois volets.

Premièrement, le conseil doit mettre en œuvre des actions efficaces. Comme le souligne le Secrétaire général, la COVID-19 est un ennemi commun qu'il faut combattre. Pour la première fois depuis la création de l'ONU, une crise humanitaire d'origine naturelle touche toutes les nations par-delà les frontières et les divisions. Les catastrophes humanitaires causées par l'être humain doivent céder la place à cette catastrophe humanitaire causée par la nature qui nous concerne tous.

L'Espagne contribue au Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 et à son Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19 depuis leur création, et pense qu'il convient en effet que des progrès rapides soient enregistrés dans la mise en place de nouveaux mécanismes de mise en commun des vaccins afin de garantir l'accès universel aux vaccins ainsi que leur distribution.

En novembre 2020, l'Espagne a signé la Déclaration de Riyad, dans laquelle les pays du Groupe des Vingt ont exprimé leur détermination à aider les pays les plus vulnérables et fragiles, en particulier en Afrique, à lutter contre la pandémie. À cette fin, l'Espagne s'est engagée à mettre en œuvre l'Initiative de suspension du service de la dette, permettant aux pays éligibles de suspendre le paiement d'intérêts sur la dette bilatérale officielle jusqu'en juin 2021.

Deuxièmement, le Conseil doit articuler comme il convient les instruments de paix et de sécurité, de développement et de droits de l'homme. L'Espagne, partenaire stratégique et spécial en Afrique, est pleinement consciente de cet aspect. Le III<sup>e</sup> Plan Afrique et les mesures comprises dans le Focus Afrique 2023 l'illustrent bien. Nous devons renforcer notre coopération avec les pays africains et mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030, ainsi que l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Dans ce domaine, il reste essentiel d'élargir et d'approfondir notre coopération avec les organisations régionales.

Troisièmement, le Conseil doit étendre cette réponse. L'Espagne espère que les actions et les enseignements tirés par le Conseil de sécurité et d'autres organismes multilatéraux en Afrique pourront à leur tour être appliqués à d'autres régions de la planète où de graves conflits persistent également.

**Annexe 42****Déclaration de M<sup>me</sup> Pascale Baeriswyl, Représentante permanente de la Suisse auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : français et anglais]

La Suisse remercie la Chine pour l'organisation de ce débat, et les intervenantes et intervenants pour leurs contributions.

L'impact de la maladie à coronavirus (COVID-19) sur le continent africain aux niveaux social, économique et politique est profond, comme l'a démontré, depuis le début de la pandémie, l'Union africaine, par la voix de sa Commission et de son Conseil de paix et de sécurité. Les interventions de ce jour en témoignent. Moins de 2% des doses de vaccin administrées dans le monde l'ont été en Afrique, et des centaines de millions de personnes sur le continent risquent d'être laissées pour compte. Les Centres africains de prévention et de contrôle des maladies jouent un rôle majeur dans la lutte contre la pandémie et dans l'acheminement des vaccins sur le continent. Nous devons garantir la distribution dans un esprit de solidarité. À ce jour, la Suisse a engagé plus de 600 millions de francs suisses pour répondre à la crise de la COVID-19 dans le domaine de la santé et dans d'autres secteurs. En même temps, nous avons soutenu le système de suivi des rumeurs des Centres africains de prévention et de contrôle des maladies, qui lutte contre la dissémination de fausses informations sur la pandémie.

Cette pandémie, tout comme les changements climatiques, aggrave les conflits existants et demande toute l'attention du Conseil de sécurité. Trois mesures sont importantes pour mieux répondre à ces défis.

Tout d'abord, une lutte efficace contre la pandémie passe par une cessation des hostilités et la prévention de nouveaux conflits. La Suisse soutient différents efforts en Afrique et ailleurs, y compris pour prévenir l'extrémisme violent. Par le biais de l'Union africaine, nous avons soutenu la formation de médiatrices. La Suisse appelle le Conseil à redoubler ses efforts en faveur d'accords de cessez-le-feu, conformément à la résolution 2532 (2020), afin d'établir des espaces de négociation et des conditions favorables pour la reconstruction post-pandémique.

Deuxièmement, la paix, le développement et les droits de l'homme se renforcent mutuellement dans le cadre d'une réponse à long terme qui traite des causes profondes des conflits. La Commission de consolidation de la paix est idéalement placée pour promouvoir la cohérence entre les trois piliers du système onusien et les partenariats avec les acteurs multilatéraux et régionaux, en appui aux priorités des États Membres et en ligne avec le Programme 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Nous nous félicitons de l'échange entre la présidence du Conseil de sécurité et la Commission de l'Union africaine en amont de ce débat public. Nous encourageons le Conseil à tenir pleinement compte de l'expertise de la Commission dans ses travaux.

Troisièmement, la population dans son entier doit être incluse pour reconstruire en mieux et de manière durable. Nous devons rétablir la confiance entre le peuple et les institutions étatiques. Les femmes et les jeunes sont parmi les plus touchés par les conséquences de cette pandémie, et, en même temps, des agents clefs de transformation. Déjà avant la pandémie, la Suisse a contribué à la création d'opportunités d'emploi et au développement de la formation professionnelle pour les jeunes dans la région des Grands Lacs. Le Conseil de sécurité doit prendre en compte la contribution essentielle des femmes et des jeunes dans les processus de paix et de développement durable, et leur assurer un soutien accru, par exemple à travers les mandats régionaux de l'ONU tels que les Bureaux pour l'Afrique de l'Ouest, le Sahel

et l'Afrique centrale. Il doit également tenir compte des contributions de la société civile et des défenseurs et défenseuses des droits de l'homme dans les efforts de reconstruction post-pandémique et de pérennisation de la paix.

Nous appelons le Conseil de sécurité à assurer la pleine mise en œuvre des résolutions 2532 (2020) et 2565 (2021) se rapportant aux contextes-pays de son ordre du jour. La Suisse restera un partenaire fiable dans les efforts communs pour la prévention des conflits et la reconstruction post-pandémique en Afrique.

**Annexe 43****Déclaration de la Mission permanente des Émirats arabes unis auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Les Émirats arabes unis remercient la Chine d'avoir organisé ce débat public. Il s'agit d'une occasion d'améliorer collectivement notre compréhension des conséquences de la pandémie sur les pays touchés par un conflit en Afrique et de discuter des méthodes de coopération pour s'attaquer conjointement aux causes profondes des conflits et enrayer cette pandémie.

Depuis l'apparition de la maladie à coronavirus (COVID-19), la pandémie met à rude épreuve les systèmes de soins de santé du monde entier. Elle entrave la capacité des gouvernements de fournir des services, et la crise est particulièrement grave dans les États déjà fragiles et dans ceux en situation de conflit armé. Les Émirats arabes unis sont alarmés par le récent rapport de l'Organisation mondiale de la Santé, selon lequel les doses de vaccin contre la COVID-19 administrées en Afrique comptent pour moins de 2 % du nombre total des doses administrées dans le monde. Les Émirats arabes unis estiment que toutes les communautés, en particulier celles qui sont touchées par un conflit, doivent être appuyées par des systèmes de soins de santé solides. Cela est plus que jamais essentiel face à la COVID-19.

Désormais, la pandémie est également un facteur clef des problèmes économiques et de développement, qui sont les causes profondes des conflits dans le monde, y compris dans les pays africains inscrits à l'ordre du jour du Conseil de sécurité. Les Émirats arabes unis sont particulièrement préoccupés par les estimations de l'Union africaine, selon lesquelles la pandémie de COVID-19 menace de détruire près de 20 millions d'emplois, tant dans le secteur formel que dans le secteur informel. Le chômage touche de manière disproportionnée les jeunes, dont le niveau de chômage est deux fois plus élevé que celui des adultes, ce qui est particulièrement logique étant donné que l'Afrique est le continent qui compte le plus de jeunes.

Les Émirats arabes unis sont convaincus de l'importance d'investir dans la jeunesse. En conséquence, en février 2020, ils ont annoncé qu'ils investiraient 500 millions de dollars dans les économies africaines, en mettant l'accent sur la jeunesse et la numérisation, par l'intermédiaire du Consortium pour l'Afrique des Émirats arabes unis. Les Émirats arabes unis s'engagent à créer des possibilités, en particulier pour les jeunes, afin qu'ils puissent envisager avec optimisme un avenir qu'ils maîtrisent parfaitement.

Le terrorisme et la violence continuent également de déstabiliser de nombreux pays dans le monde, notamment sur le continent africain. La région du Sahel reste menacée par des groupes terroristes et par la violence intercommunautaire. Les Émirats arabes unis s'engagent à intensifier les efforts collectifs pour renforcer la sécurité et la stabilité au Sahel et continuent d'appuyer la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), notamment par l'intermédiaire du Collège de défense du G5 Sahel à Nouakchott, chargé de former les militaires des pays du G5 Sahel.

Les Émirats arabes unis sont conscients que l'Afrique est extrêmement diversifiée et qu'il n'existe pas de solution universelle, mais nous voudrions mettre en avant quatre actions collectives qui ont fait leurs preuves dans la lutte contre les causes profondes des conflits dans les régions fragiles.

Premièrement, nous devons surmonter la pandémie. Dans le droit fil de ces efforts, nous devons rendre les vaccins plus accessibles, notamment en réduisant leur coût et en améliorant la logistique pour atteindre les zones reculées. Les Émirats arabes unis ont pris un certain nombre d'initiatives à cet égard. Nous avons récemment promis des vaccins et un soutien logistique au Mécanisme COVAX pour

un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19, et la société émirienne Dubai Ports World s'est associée à l'UNICEF pour appuyer le rôle de premier plan que joue le Fonds dans l'obtention et la fourniture de 2 milliards de doses de vaccins contre la COVID-19 et de matériel supplémentaire de vaccination pour le compte du Mécanisme COVAX.

Par ailleurs, les Émirats arabes unis continuent d'envoyer une assistance médicale à plus de 25 pays du continent africain. À ce jour, nous avons déployé plus de 30 vols, transportant 259 tonnes de fournitures médicales. En outre, les Émirats arabes unis sont fiers d'appuyer les opérations de secours mondiales des Nations Unies, Dubaï accueillant la plus grande plateforme logistique de l'Organisation, qui a été chargée de distribuer quelque 80 % de l'ensemble des équipements de protection individuelle destinés aux États Membres de l'ONU au début de la pandémie.

Deuxièmement, pour instaurer la paix, il importe d'investir dans le développement. C'est pourquoi nous devons rapidement transposer à une plus grande échelle des solutions pour une adaptation inclusive aux changements climatiques et concentrer les efforts de développement de l'Organisation dans les régions fragiles. Dans le cadre de ces efforts, nous devons continuer d'aider les agriculteurs à faire face aux sécheresses, aux conditions météorologiques extrêmes et aux saisons modifiées, en ayant recours à de nouvelles technologies et approches. Pour appuyer ces efforts, les Émirats arabes unis se sont associés à un certain nombre de pays pour lancer la Mission d'innovation agricole pour le climat, qui accélère les investissements publics dans l'agriculture intelligente face aux changements climatiques et dans les services nationaux de recherche et de vulgarisation agricoles. Les Émirats arabes unis appuient également l'« Initiative Main dans la main » de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, qui vise à fournir des services consultatifs techniques agricoles dans des contextes fragiles.

Troisièmement, nous devons continuer de renforcer la coopération avec les organisations régionales et sous-régionales du continent, telles que l'Union africaine et les communautés économiques régionales, ainsi qu'avec leurs États membres, afin de nous attaquer aux causes profondes des conflits. Le partenariat stratégique entre l'ONU et l'Union africaine est d'une importance capitale pour relever les défis complexes en matière de paix et de sécurité en Afrique.

Enfin, tous ces efforts seront vains si les femmes et les filles sont laissées de côté. Leurs besoins spécifiques doivent être pris en compte par l'intermédiaire d'une analyse des questions de genre et de leur participation à la prise de décision, que ce soit en matière de vaccination, de développement socioéconomique, de sécurité climatique ou de prévention et de règlement des conflits. Dans la perspective de sociétés plus pacifiques et plus stables à long terme, nous devons garantir l'égalité d'accès des femmes et des filles à l'éducation et aux soins de santé, et veiller à ce qu'elles soient pleinement et véritablement associées, sur un pied d'égalité, à toutes les questions relatives à la paix et à la sécurité. À cet égard, l'un des principaux objectifs de l'Initiative Sheikha Fatima bint Mubarak en faveur des femmes et de la paix et la sécurité, prise par mon pays, est de stimuler la participation des femmes au secteur de la sécurité. Plus de 100 femmes du continent africain ont déjà été formées dans le cadre de cette initiative.

Pour terminer, les Émirats arabes unis saisissent cette occasion pour renouveler leur engagement à collaborer avec leurs partenaires pour maintenir la paix et la sécurité en Afrique, en particulier pendant leur mandat au Conseil de sécurité, de 2022 à 2023.

**Annexe 44****Déclaration de M<sup>me</sup> Petronellar Nyagura, Représentante permanente adjointe du Zimbabwe auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé cet important débat sur la façon d'éliminer les causes profondes des conflits tout en favorisant le relèvement après la pandémie en Afrique.

Dans la Déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies (résolution 75/1 de l'Assemblée générale), les chefs d'État et de gouvernement se sont engagés à honorer la promesse de préserver les générations futures du fléau de la guerre et de créer un monde meilleur pour elles. Bien que nous disposions de tous les outils nécessaires pour bâtir un monde meilleur, nous ne pourrions peut-être pas réaliser nos aspirations pour l'avenir que nous voulons sans la paix et la sécurité pour lui permettre d'être viable. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a exacerbé les vulnérabilités de la plupart des pays en situation particulière, notamment ceux en situation de conflit. Avant l'apparition de la pandémie, des études indiquaient déjà que de nombreux pays en développement n'étaient pas en voie d'atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030. Les effets dévastateurs de la pandémie ont exacerbé la pauvreté et les inégalités entre les nations et au sein de celles-ci, compromettant davantage la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, et menaçant la stabilité de nombreux pays.

Les conflits en Afrique représentent 70 % des situations inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité. Avec l'adoption de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, la vision à long terme du continent pour favoriser un développement durable et inclusif, les dirigeants africains ont reconnu que la paix et le développement sont inextricablement liés. Pour libérer le continent africain des guerres, des troubles civils et des crises humanitaires et créer un environnement propice au développement de l'Afrique, les dirigeants africains ont adopté l'initiative visant à faire taire les armes en Afrique d'ici à 2020, qui constitue le programme phare de l'Agenda 2063 en matière de paix et de sécurité. Bien que faire taire les armes d'ici à 2020 ait peut-être été un objectif trop ambitieux, l'assaut de la pandémie de COVID-19 a rendu l'objectif encore plus difficile à atteindre, car les pays africains ont été contraints de se concentrer sur la priorité urgente de contenir ce qui a commencé comme une crise sanitaire aux répercussions socioéconomiques dévastatrices. La pandémie exacerbe tous les facteurs d'instabilité, entravant ainsi nos efforts de prévention et de règlement des conflits.

La pandémie de COVID-19 a compliqué davantage les efforts déployés pour atteindre les objectifs de développement durable, menaçant de faire dérailler les progrès accomplis depuis l'adoption, en 2015, du Programme de développement durable à l'horizon 2030, programme porteur de transformation. Les régions touchées par un conflit et les États africains fragiles sont plus vulnérables aux chocs économiques déclenchés par la pandémie. Les pays africains ont donc besoin d'un soutien accru pour poursuivre les efforts visant à mettre fin aux conflits, alors qu'ils tentent de reconstruire en mieux et de sortir plus forts et plus résilients de la pandémie. Pour y parvenir, il est impératif que l'ONU se concentre sur les conséquences socioéconomiques de la crise sanitaire, qui constituent certaines des causes profondes des conflits. Ces causes profondes vont de la marginalisation à l'exclusion, en passant par la discrimination, le sous-développement et le racisme, sans oublier les nouvelles menaces pour la paix et la sécurité que représentent les groupes terroristes et les groupes armés qui cherchent à exploiter la pandémie.

Bien que les conséquences sanitaires de la pandémie se fassent moins sentir sur le continent africain que dans d'autres parties du monde, ses répercussions socioéconomiques sont dévastatrices. La Banque mondiale prévoit que la récession en Afrique subsaharienne plongera des millions de personnes dans la pauvreté et aggravera l'insécurité alimentaire. La baisse des recettes et l'alourdissement du fardeau de la dette empêchent la plupart des Gouvernements africains de mettre en place des filets de protection sociale pour leur population, ce qui entraîne une intensification des tensions politiques dans de nombreux pays africains.

Même si l'attention mondiale se porte actuellement sur la lutte contre la pandémie, une forte coopération multilatérale s'impose également pour remédier aux niveaux d'endettement élevés et aux problèmes de liquidités de nombreux pays africains. La communauté internationale devra garantir un accès adéquat aux liquidités internationales pour les pays à faible revenu, étant donné que les infections continuent de se multiplier dans d'autres parties du monde.

Au Zimbabwe, les efforts que nous déployons pour faire face aux répercussions socioéconomiques de la pandémie de COVID-19 sont gravement compromis par l'imposition continue de mesures coercitives unilatérales illégales par certains pays puissants. Selon nous, ces mesures sont contraires aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies ainsi qu'aux normes du droit international. Elles ont des répercussions extraterritoriales et violent les principes de souveraineté et de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres États. Leur application compromet la possibilité d'un système commercial international équitable et prévisible qui profite à tous. Les mesures coercitives unilatérales violent également les droits de l'homme, notamment le droit au développement. Par conséquent, nous demandons aux pays qui nous ont imposé ces sanctions illégales de les lever sans condition.

Alors que la communauté internationale continue d'œuvrer au relèvement après la pandémie, l'accès équitable et à un coût abordable pour tous à des vaccins sûrs, de qualité, efficaces et efficaces contre la COVID-19 doit rester au centre de ce relèvement. Selon nous, tant que les vaccins ne seront pas disponibles, d'un coût abordable et accessibles pour tous, de nombreuses personnes vulnérables, notamment celles qui sont dans des situations de conflit, souffriront. Une coopération internationale accrue entre les pays, les institutions financières internationales et les grandes sociétés pharmaceutiques est nécessaire, et l'ONU et ses institutions spécialisées doivent jouer un rôle central à cet égard. Nous notons avec inquiétude les progrès inégaux en matière d'accès aux vaccins, et tenons à souligner combien il importe de renforcer le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19 afin de garantir une distribution équitable des vaccins à tous les pays. Avec l'émergence de variants plus contagieux et plus facilement transmissibles, l'accès équitable aux vaccins est plus urgent que jamais.

Nous sommes à un moment décisif de l'histoire de l'humanité, puisque 10 années seulement nous séparent de l'échéance de l'ambitieux Programme de développement durable à l'horizon 2030. La coopération et la solidarité mondiales ne sont plus une option mais une nécessité afin de tenir la promesse de l'avenir que nous voulons et de ne laisser personne de côté. À cet égard, pour reconstruire des sociétés meilleures, plus résilientes et durables, on ne saurait trop insister sur la nécessité d'un multilatéralisme efficace et d'approches intégrées qui s'attaquent aux causes profondes des conflits et favorisent le développement. Un monde interconnecté exige une coopération internationale étroite et efficace entre l'ONU, les États Membres, les institutions financières internationales, les organisations régionales, les blocs commerciaux et d'autres parties prenantes.

Le rôle des organisations régionales et sous-régionales sera essentiel pour que les pays africains puissent se relever durablement de la pandémie. Ces organisations,

qui sont les premières à intervenir en cas de crise, ont une connaissance et une compréhension singulières des causes profondes des conflits dans leurs régions respectives et peuvent utiliser leurs compétences particulières pour prévenir les conflits et gérer les crises. Dans ce contexte, le partenariat entre l'Union africaine et l'ONU doit être renforcé afin de relever efficacement les défis auxquels le continent est confronté. Cette coopération est plus essentielle que jamais à une époque où les crises sont de plus en plus complexes et urgentes.

---